

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I
THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTÉ DES ARTS, LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES



FACULTY OF ARTS, LETTERS
AND SOCIAL SCIENCES

CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN ARTS, LANGUES ET CULTURES

DEPARTEMENT DES SCIENCES DU LANGAGE

MASTER PROFESSIONNEL EN SÉMIOTIQUE
ET STRATÉGIES

POSTGRADUATE SCHOOL FOR ARTS,
LANGUAGES AND CULTURES

DEPARTMENT OF LANGUAGE SCIENCES

PROFESSIONAL MASTER IN SEMIOTICS
AND STRATEGIES

Mémoire de Master II

**Analyse sémantique des discours de l'ancien président Haïtien,
Jean-Bertrand Aristide de 1991 à 2004.**

Travail Présenté par l'étudiant : **Daniel LAMOUR**

Sous la direction de : **Dr. Colette DJADEU**

Pour l'obtention du grade de maitre en sémiotique et stratégies.

Spécialité : sémiotique de la communication.

Yaoundé, décembre 2022

Dédicace

À la mémoire de ma mère, **Roda LOUIDOR (Timafi)** et ma petite sœur, **Bilanda LORGÉAT**,
deux femmes exceptionnelles parties trop tôt.

À la mémoire de mon oncle, **Cilus LOUIDOR**, un farouche partisan de l'éducation.

Remerciements

Ce travail n'aurait pas été possible sans ma directrice de mémoire, **Dr. Colette DJADEU, Madame merci de votre disponibilité et vos précieux conseils.** Mes sincères remerciements à tous les enseignants qui m'ont accompagné durant tout le parcours du Master, notamment le **Dr. Léopold NGODJI.**

À la **famille LOUIDOR**, mes tantes et oncles qui ont beaucoup investi dans mon éducation.

À mes tantes, **Louisina et Byline LOUIDOR** qui me soutiennent et m'encouragent.

À mes oncles, **Dorcent et Jean-Robert LOUIDOR** qui m'inspirent.

À ma promise, **Rebecca Christelle JEAN-BAPTISTE** pour ses encouragements et supports.

À mon frère d'une autre mère, **Wilguens PHARIUS** pour ses encouragements.

À la **famille LAMOUR.**

À mes amis et camarades d'études.

MERCI !

Liste des sigles et abréviations

AD : Analyse du Discours.

CEP : Conseil Électoral Provisoire.

FAD'H : Forces Armées D'Haïti.

FAES : Fonds d'Assistances Économique et Sociale.

FAO : Food and Agriculture Organization.

FASCH : Faculté des Sciences Humaines.

FNCD : Fonds National pour le Changement et la Démocratie.

FRAPH : Front pour l'Avancement du Progrès d'Haïti.

IC : Initiative Citoyenne.

IFES : international Foundation for Electoral Systems.

IHSI : Institut Haïtien de Statistique et d'Information.

INAGHEI : Institut National d'Administration et de Gestion des Hautes Études Internationales.

OEA : Organisation des États Américain.

ONU : Organisation des Nations-Unis.

OPL : Organisation Populaire Lavalas.

PAS : Programme d'Ajustement Structurel.

PNH : Police National d'Haïti.

Tableaux

Tableau I - page : 61 : Résultat des élections du 16 décembre 1990

Tableau II – page : 63 : Résultat des élections du 21 mai 2000

SOMMAIRE

DÉDICACE	2
REMERCIEMENTS	I
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	II
TABLEAUX	III
INTRODUCTION GENERALE	- 7 -
1. Contexte	- 8 -
2. Contraintes et limites	- 9 -
3. Motivations et justifications du choix du sujet	- 10 -
4. Les termes et concepts opératoires	- 13 -
4.1 Analyse	- 13 -
4.2. La sémantique	- 13 -
4.3 Analyse sémantique	- 15 -
4.4 Discours	- 15 -
4.5 Politique	- 17 -
4.6 Le discours politique	- 17 -
5. Problématique	- 18 -
5.1 Problème de recherche	- 19 -
5.2 Questions de recherche	- 20 -
5.3 Hypothèses	- 20 -
5.4 Objectifs de recherche	- 20 -
6. Revue de littérature	- 21 -
7. Cadre théorique et Méthodologique	- 25 -
8. La constitution du corpus	- 27 -
9. Annonce du plan	- 28 -

PARTIE 1 - ÉLÉMENTS THÉORICO-CONCEPTUELS	- 29 -
Chapitre 1 : Éléments théoriques autour de la sémantique	- 31 -
Section 1 : La sémantique	- 31 -
Section II Conceptualisation et définition des thèmes	- 40 -
Chapitre 2	- 45 -
Section 1 : L'approche socio sémiotique dans le contexte haïtien	- 47 -
Section 2 : Le contexte culturel haïtien	- 50 -
PARTIE 2 : CONTEXTE SOCIO-POLITIQUE ET LA PRODUCTION DES DISCOURS	- 56 -
Chapitre III	- 58 -
La crise socio-politique d'Haïti de 1991 à 2004	- 58 -
Section 1 : Situation socio-politique d'Haïti 1991-2004	- 59 -
Section 2 : Autours des élections : 1990 et 2000	- 65 -
Chapitre IV - L'ANALYSE DU CORPUS	- 72 -
Section I - Analyse séquentielle du corpus	- 74 -
Section II - Analyse globale du corpus	- 95 -
CONCLUSION GÉNÉRALE	- 101 -
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	- 105 -
Ouvrages	- 105 -
Articles	- 109 -
Articles de presse et autres sites	- 111 -
Notes de références	- 112 -
ANNEXES	- 114 -
1. Liens vers les discours	- 115 -
2. Discours d'investitures	- 116 -
3. Discours aux Nations-Unies	- 126 -

4. Images des différents moments forts dans la vie politique d'Aristide.

- 148 -

TABLE DES MATIERES

- 153 -

Résumé

Ce mémoire s'intéresse à la sémantique des discours de Jean-Bertrand Aristide en mettant l'emphase sur la stratégie discursive, le contexte socio-politique post-86, le contexte de production des discours, l'émergence puis la prise du pouvoir. Le discours Aristidien galvanise les foules depuis plus de 30 ans en Haïti, acteur politique d'influence, élu président de la République à deux reprises, également forcé de quitter le pouvoir et le pays à deux reprises. M. Aristide est donc un contributeur majeur de la crise Haïtienne contemporaine et peut aider à la comprendre.

Nous nous interrogerons sur son choix langagier, l'usage politique de la langue créole, sa phraséologie, cela en s'appuyant sur un cadre méthodologique socio sémiotique. Ce travail procède à une analyse contextuelle et détaillée de chacun des discours retenus sur une base symbolique et / ou historique. Le processus historique est central dans ce travail, nous avons essayé d'établir les relations entre les discours et les contextes socio-historique de production. Ce travail s'appuie sur la socio-sémiotique, donc, il est sorti du simple cadre langagier et textuel, il n'est pas figé dans la posture Greimasienne : « Hors du texte, point de salut ! » mais de préférence, chez Landowski : « comprendre ce n'est pas découvrir un sens déjà tout fait, c'est au contraire le constituer à partir du donné manifeste ».

Notre corpus est constitué de cinq (5) discours, deux discours d'investiture, deux discours aux Nations-Unis et le discours du bicentenaire. Cette étude a tenté de mettre en évidence les divers facteurs qui expliquent la faiblesse de l'État, ainsi que les divers éléments de crise qui ponctuent le processus de démocratisation et favorisant l'émergence du populisme.

Cette analyse se veut être modestement une contribution, peut-être un point de départ pour d'autres recherches et analyses de contenus dans le champs politique haïtien.

Mots-clés : crise post-duvaliériste, démocratie en Haïti, analyse sémantique, Jean-Bertrand Aristide, discours, socio sémiotique.

Abstract

This dissertation focuses on the semantics of Jean-Bertrand Aristide's speeches by emphasizing his discursive strategy, the post-86 socio-political context, the context of speech production, his emergence and his seizure of power. The Aristidian speech has galvanized the crowds for more than 30 years in Haiti, an influential political actor, elected President of the Republic twice, also forced to leave power and the country twice. Mr. Aristide is therefore a major contributor to the contemporary Haitian crisis and can help to understand it.

We will question his language choice, the political use of the Creole language, his phraseology, based on a socio-semiotic methodological framework. This work proceeds to a contextual and detailed analysis of each of the selected discourses, on a symbolic and/or historical basis. The historical process is central in this work, we have tried to establish the relationships between the discourses and the socio-historical contexts of production. This work is based on socio-semiotics, so it has come out of the simple linguistic and textual framework, it is not fixed in the Greimasian posture: "Outside the text, there is no salvation! but preferably, with Landowski: "to understand is not to discover a meaning already made, it is on the contrary to constitute it from the manifest given".

Our corpus consists of five (5) speeches, two inaugural speeches, two speeches at the United Nations and the bicentennial speech. This study has attempted to highlight the various factors that explain the weakness of the state, as well as the various elements of crisis that punctuate the process of democratization and favor the emergence of populism.

This analysis is intended to be a modest contribution, perhaps a starting point for other research and content analysis in the Haitian political field.

Keywords: post-duvalierist crisis, democracy in Haiti, semantic analysis, Jean-Bertrand Aristide, discourse, socio-semiotics.

INTRODUCTION GENERALE

1. Contexte

« La liberté politique fait partie de la liberté de l'homme en général. »

(Amartya Sen)

Depuis son indépendance le 1^{er} janvier 1804, Haïti se caractérise par une instabilité politique endémique, une transition démocratique qui n'en finit pas, une succession de coups d'État, d'affrontements et de crises. En effet, le 7 février 1986 la présidence à vie des Duvalier a pris fin. Le 29 mars 1987, les Haïtiens ont massivement voté au referendum une « Constitution de changement ». C'est la première constitution haïtienne qui inscrit noir sur blanc, dans son préambule comme dans l'armature de ses articles, les « droits inaliénables et imprescriptibles » de tout Haïtien, en référence explicite à la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Les buts déclarés sont : constituer une nation haïtienne socialement juste, implanter la démocratie et l'alternance politique, affirmer les droits inviolables du peuple haïtien. La Constitution du 29 mars 1987 a créé la provision légale pour l'institutionnalisation du « changement », pour la transition vers la démocratie. (Midy, 2006, p.2). Alors, Haïti entre officiellement dans une transition démocratique. Ce passage de l'arbitraire à l'État de droit connaîtra un certain nombre de péripéties ; la première joute électorale de « l'ère démocratique » a été avortée à la suite d'un massacre sanglant orchestré par le Conseil National du Gouvernement (CNG). Depuis, chaque élection se fait sous la direction d'un nouveau Conseil Électoral Provisoire (CEP), qui est contraire aux prescriptions de la constitution. De plus, les élections sont généralement toutes contestées, soit par la classe politique, soit par l'opinion publique, soit par les candidats ou par des violentes manifestations de rue. Le taux de participation de la population est souvent faible. Des cas dit, de corruption sont souvent révélées. Du coup, le renouvellement de la classe politique ne se fait pas à temps ni facilement. En somme, organiser des élections libres, honnêtes et démocratiques dans le pays est devenu problématique. Et la démocratie tarde à s'établir comme le veut la constitution de mars 1987.

Sur le plan économique, Haïti s'enlise. Depuis près d'un siècle le pays est connu comme le plus pauvre du continent américain. Ayant accédé à l'indépendance dans des conditions difficiles au début du dix-neuvième siècle, la population Haïtienne a vécu jusqu'à la fin des années 60 dans une économie à prédominance agricole basée sur la petite exploitation paysanne de faible productivité. L'économie urbaine est restée rachitique et liée au commerce international. L'essai de modernisation amorcé au début des années 70 par François Duvalier n'a pas donné

les résultats escomptés. Les crises politique post-86 : la transition des militaires, le coup d'état de 1991, l'embargo économique en 1992/1994, les Programmes d'Ajustements Structurels (PAS) sont des facteurs aggravante de la situation économique post-Duvaliériste.

Dans la période 1987-2003 l'économie Haïtienne a enregistré des modifications importantes dues entre autres :

a) À des raisons d'ordre politique, caractérisées par une instabilité qui a eu des conséquences néfastes sur l'investissement privé ainsi que l'exécution des programmes publics de développement.

b) Des raisons d'ordre économique, caractérisées par un changement notable de politiques économiques en 1986 et 1987 renforcé en 1996/97, politiques qui ont consisté pour l'essentiel à aménager l'ouverture très large de l'économie au commerce international et secondairement à libéraliser le marché financier.

Ces changements, introduits dans le cadre de deux Programmes d'Ajustement Structurel¹ très partiellement appliqués par les gouvernements Lavalas (Jean-Bertrand Aristide et René Préval), n'ont pas donné les résultats espérés notamment en matière d'accroissement du volume et du poids relatif des exportations. La réforme de la fonction publique et des entreprises publiques est restée très partiels. Après 1999, les ressources financières et humaines du secteur public se sont même anémiées par rapport à leur niveau des vingt années antérieures. De plus, l'émigration massive de nombreux professionnels et techniciens qualifiés ainsi que de la main-d'œuvre semi et non qualifiée s'est intensifiée durant la période 1999 /2003. Les crises socio-politique se prolifèrent de 2003 à nos jours (2022), Haïti peine à retrouver le chemin de la démocratie et du progrès économique.

2. Contraintes et limites

Comme tout travail de recherche ce travail n'était pas facile. Le défi majeur rencontré, est la quasi absence d'archive des discours officiels en Haïti. Aucun institution étatique (la présidence, la primature, le ministère de la culture et de la communication, etc...) n'étaient en mesure de nous fournir des copies des discours du Président Aristide. Nous avons été contraints d'utiliser des sources non-officiel, non moins fiables. Nous avons globalement utiliser internet

¹ <https://www.alterpresse.org/spip.php?article4538> (consulté le 30 novembre 2022).

(OEA, ONU, YouTube, sites de certains médias, et Université) puis transcrit les audio et/ou vidéos en texte. Le contexte socio-politique avait constitué un handicap de taille aussi, on était obligé de déménager pour fuir la guerre des gangs armés à Port-au-Prince.

Dans un sens plus personnel, la disparition de ma mère a affaibli ma motivation, c'était une dure épreuve, j'ai à plusieurs reprises penser à laisser tomber ...

Ce travail ne se focalise pas sur la lexicométrie ni la grammaticalité des discours. Il se limite à la sémantique en prenant pour base le processus historique, l'histoire, et le contexte sociale global de la production des discours.

3. Motivations et justifications du choix du sujet

L'intérêt de travailler sur la sémantique des discours de l'ancien président Haïtien, Jean-Bertrand Aristide de 1991 à 2004, nous vient du constat qu'après la dictature des Duvalier le pays voulait un autre modèle de gouvernance politique. Pourtant, les acteurs post-86 ont échoués. Ils n'ont pas réussi à construire un état de droit, un pays démocratique où la justice n'est plus une affaire de couleur ou de classe, où chaque homme est un homme et le mot bien-être collectif a du sens. En tant que citoyen Haïtien, frustré, en colère et impuissant dans le contexte actuel² (2022) de grave crise socio-politique, nous nous sommes dit : qu'il serait intéressant d'aller voir en profondeur, c'est-à-dire dans l'histoire, particulièrement, dans l'histoire post-duvaliériste.

Aristide est le leader charismatique de l'après Duvalier, il était aimé, adulé, et promet de rompre avec les structures du passé. Ses discours galvanisent les foules, les masses populaires le voyaient comme le sauveur. Pourtant, plus de 30 ans après, les promesses démocratiques restent vaines. C'est dans ce contexte que, nous nous demandons : en quoi Aristide est un contributeur à la situation actuelle du pays ? Comment notre domaine d'étude peut contribuer et nous aider à mieux comprendre le discours d'Aristide ? Partant de ce postulat nous avons choisi des contextes historiques puis des discours pour mieux circonscrire notre travail.

En effet, après la dictature des Duvalier (François et Jean-Claude Duvalier, Père et Fils, 1957-1986), après une période particulièrement instable (février 1986 – décembre 1990), un prêtre

² Assassinat du président, guerre des gangs, insécurité généralisée, pas de parlement, pas de président le pays demande même l'intervention d'une force étrangère auprès des Nations-Unies.

défroqué, Jean-Bertrand Aristide, opposant notoire au régime duvaliériste, est élu le 16 décembre 1990, président de la République, et prononce son discours d'investiture le 7 février 1991. Ce dernier a un grand intérêt pour nous. Tout d'abord, 7 février est symbolique (selon la constitution c'est la date de la passation du pouvoir présidentiel³) pour le peuple Haïtien. Ensuite, ce 1^{er} discours post-86 était synonyme de victoire pour les classes les plus défavorisées du pays. Nous allons le considérer dans ce travail.

Moins d'1 an après sa prise de pouvoir triomphale le président est victime d'un coup d'État le 30 septembre 1991, marquant le rejet du nouveau président par l'armée et par les élites économiques du pays. Il est contraint à l'exil et le commandant en chef de l'Armée, le lieutenant général Raoul Céderas prend le pouvoir⁴. Une répression sanglante s'abat sur les secteurs favorables au président déchu. Trois cent mille personnes fuient leur maison pour se réfugier dans d'autres pays, des dizaines de milliers rejoignent la République Dominicaine voisine et dix mille tentent d'atteindre les États-Unis, mais plusieurs centaines d'entre elles meurent durant la traversée et plus de huit mille sont interceptées par les garde-côtes⁵. Aristide demeure cependant reconnu internationalement⁶, et prononce un discours au Nations-Unis, le 29 novembre 1992 en tant que Chef d'État d'Haïti en exil. C'est un discours prononcé devant le monde entier, sur les tribunes des Nations-Unies, essentiel pour comprendre sa stratégie discursive et sa vision de la politique. Ce discours retient notre attention.

Trois ans après son exil, le 15 octobre 1994 Jean-Bertrand Aristide rentre en Haïti sous la protection des États-Unis. C'est plutôt un président pacifique qui effectue un retour au pays⁷. Soutenant que « Jamais plus une goutte de sang ne doit couler⁸ », Aristide retrouve Haïti dans un état désolant où deux défis de taille l'attendent : la reconstruction économique et la

³ Loi constitutionnelle du 9 Mai 2011” : Le Moniteur, No. 98, 19 Juin 2012.

⁴Elizabeth D. Gibbons, Sanctions in Haiti : human rights and democracy under assault, [Greenwood Publishing Group](#), 1999.

⁵ Maurice Lemoine, Les enfants cachés du général Pinochet. Précis de coups d'Etat modernes et autres tentatives de déstabilisation, Don Quichotte, 2015, p. 345-390

⁶ « HAÏTI : l'Assemblée générale de l'ONU exige le retour au pouvoir du président Jean-Bertrand Aristide » sur Le Monde.fr, Le Monde, 26 novembre 1992, consulté le 2 juillet 2022.

⁷ AGENCE FRANCE-PRESSE et PRESSE CANADIENNE. « "Jamais plus une goutte de sang ne doit couler" De retour en Haïti, Aristide prône la réconciliation », La Presse, 16 octobre 1994, p. A1

⁸ Ibid.

réconciliation nationale⁹. Pendant les derniers mois de son mandat, Aristide réussit uniquement à éliminer les Forces Armées d'Haïti, trop présentes sur la scène politique depuis leur création en 1934, et à créer une force de police, la Police Nationale d'Haïti (PNH). Ne pouvant pas se représenter comme candidat à l'élection suivante en raison de la Constitution¹⁰, Aristide quitte le pouvoir le 19 décembre 1995 en faveur de son ancien Premier ministre, René Préval élu président de la République. Ici, notre intérêt se porte sur son discours à l'ONU avant son retour, le 04 octobre 1994.

26 novembre 2000, Jean-Bertrand Aristide est élu avec 93 % des voix, alors que seulement 6% des Haïtiens ont participé au scrutin¹¹. Avec une majorité de 72 sièges, Lavalas, le parti politique d'Aristide, est accusé de faire mainmise sur les élections législatives très controversées du printemps 2000, la mainmise¹². Son discours d'investiture, le 7 février 2001 retient notre intérêt. Le second mandat d'Aristide revêt d'emblée un caractère dictatorial. L'aspect démocratique des élections législatives s'avère fortement déficient, sans compter qu'Aristide s'évertue sans attendre à créer un encadrement de la société haïtienne par la peur¹³. Des milices armées paramilitaires sont notamment créées et « chargées de maintenir la terreur contre les opposants et d'éviter les débordements populaires » La corruption, le populisme et la violence deviennent les nouvelles bases du régime gouverné par Aristide¹⁴. La situation devient de plus en plus accablante.

Le 1^{er} janvier 2004, des dizaines de milliers de personnes ont gagné les rues de la capitale et d'autres villes de Provence pour réclamer sa démission, au moment où celui-ci commémore, avec des milliers de partisans et des délégations internationales restreintes, les 200 ans de la première et unique révolution antiesclavagiste, qui a abouti à l'indépendance d'Haïti sur la place d'armes des Gonaïves. Dans une atmosphère marquée par le crépitement de rafales d'armes à feu, Jean Bertrand Aristide a tenu à délivrer rapidement un discours sur la place d'arme des Gonaïves, au milieu d'une ceinture de containers et de dispositifs impressionnants de sécurité

⁹ « Le retour d'Aristide - Les sanctions contre Haïti sont levées », Les Échos, 17 octobre 1994, p. 9.

¹⁰ SECTION A Article 134.3.

¹¹ JALABERT, Laurent. «Un populisme de la misère : Haïti sous la présidence Aristide (1990-2004)», Revue de Civilisation Contemporaine de l'Université de Bretagne Occidentale, p. 7

¹² PERSPECTIVE MONDE. «Élection de Jean-Bertrand Aristide à la présidence de Haïti», <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BM>. Consulté le 02 juillet 2022.

¹³ JALABERT, Laurent. Op. cit. p. 10-11

¹⁴ Ibid. p.8- 9

dressés pour éviter d'éventuels affrontements avec des militants armés du quartier populaire de Raboteau situé à proximité de la place d'armes¹⁵. Sous les pressions populaires et de la communauté internationale, Aristide n'a d'autre choix que de quitter ses fonctions le 29 février 2004 et se retrouve, une fois de plus, en exil. Le discours du 1^{er} janvier 2004 à Port-au-Prince, retient notre intérêt.

4. Les termes et concepts opératoires

Évidemment, des termes et concepts entrent dans l'organisation et la structure du présent travail. Pour cela, une présentation de ces termes et concepts est nécessaire et est de nature à aider à la lecture et à la compréhension de ce travail.

4.1 Analyse

Selon le dictionnaire français Larousse, le mot analyse signifie : « Étude minutieuse, précise faite pour dégager les éléments qui constituent un ensemble, pour l'expliquer, l'éclairer : Faire l'analyse de la situation¹⁶ ». Et selon le dictionnaire l'internaute : « Opération intellectuelle de décomposition d'un tout en des éléments et leur mise en relation.

4.2. La sémantique

Le premier constat important est que les origines de la sémantique contemporaine sont à chercher ailleurs que dans la linguistique¹⁷. En effet, il y a plus d'un siècle, Michel Bréal institua l'analyse du sens dans le langage. À partir de là, le développement de la sémantique repose sur des paradigmes, qui constituent de véritables métaphores de la nature générale du langage. Le sens linguistique relève de la vie mentale des individus pour le paradigme psychologue qui réunit Bréal, Brunot, Damourette et Pichon, Guillaume et Bally. La nature incertaine de cette vie mentale porte le structuralisme de Saussure, Greimas, Rastier et Wierzbicka à envisager le sens comme dérivant de l'équilibre des oppositions internes à la langue. Les déterminismes de

¹⁵ <https://www.alterpresse.org/spip.php?article1023>

¹⁶ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/analyse/3235>, consulté le 08 octobre 2022.

¹⁷ Zandrine Zifferrey, et al., Initiation à l'études du Sens (sémantique et pragmatique), Auxerre Cedex, éd. Sciences Humaines, 2012, p.13.

cette organisation sont associés aux conditions de sa mise en œuvre pour le paradigme de l'énonciation élaboré par Benveniste, Ducrot, Anscombe, Nølke et Culioli. Ils sont pour le cognitivisme de Kleiber, de Cadiot, de Fuchs et pour la Grammaire cognitive dérivés d'un esprit au fonctionnement mécaniste. La linguistique a connu un tournant majeur avec les travaux du linguiste américain Noam Chomsky (1928-). Toutefois, si Chomsky reconnaît la pertinence de l'étude de la pragmatique pour la compréhension des langues naturelles, il pense que la sémantique n'est qu'une interface de la grammaire, au même titre que la phonologie (Chomsky 1995 ; Hauser, Chomsky & Fitch 2002). En d'autres termes, la sémantique ne constitue pas dans cette approche un domaine d'étude indépendant de la grammaire. C'est pourquoi les origines de la sémantique contemporaine sont à rechercher dans d'autres disciplines, notamment dans les travaux des logiciens, des philosophes analytiques et des psychologues.¹⁸

Selon le dictionnaire les définitions.fr, la Sémantique provient d'un vocable grec pouvant être traduit par « l'art de la signification¹⁹ ». Il s'agit de ce qui appartient ou est relatif à la signification/au signifié des mots. Par extension, on entend par sémantique l'étude du signifié des signes linguistiques et de leurs assemblages. La sémantique est donc associée au signifié, au sens et à l'interprétation des mots, des expressions ou des symboles. Tous les moyens d'expression représentent une correspondance entre les expressions et certaines situations ou choses, pouvant être du monde matériel ou abstrait. Autrement dit, la réalité et les pensées peuvent être décrites par le biais des expressions analysées par la sémantique. La sémantique linguistique étudie la codification du signifié dans le contexte des expressions linguistiques. Elle peut se diviser en sémantique structurale et sémantique lexicale. La dénotation (le rapport entre un mot et ce qu'il désigne) et la connotation (le rapport entre un mot et son signifié suivant certaines expériences et le contexte) sont des objets d'intérêt de la sémantique. L'étude du référent (ce que le mot dénote, tel qu'un nom propre ou un substantif commun) et du sens (l'image mentale qui crée le référent) font également partie de la sémantique linguistique. La sémantique logique, par ailleurs, est chargée de l'analyse des problèmes logiques de signification. Pour ce faire, elle étudie les signes (parenthèses, quantificateurs, etc.), les variables et constantes, les prédicats et les règles. Puis, la sémantique dans les sciences cognitives se centre sur le mécanisme psychique entre les interlocuteurs dans le processus communicatif. La pensée humaine (l'esprit) établit des relations permanentes entre les

¹⁸ Zandrine Zifferrey, et al., Initiation à l'études du Sens (sémantique et pragmatique), Auxerre Cedex, éd. Sciences Humaines, 2012, p 9-14.

¹⁹ <https://lesdefinitions.fr/semantique>, consulté le 16 juin 2022.

combinaisons de signes et d'autres facteurs externes introduisant un signifié²⁰. Ainsi, Le but de la sémantique (sémiotique, sémiologie) est de mettre à jour « le procès du sens », pour reprendre l'expression de Barthes : « faire émerger les structures invisibles qui lient les éléments entre eux : la matrice structurante du message²¹ ». Dans cette analyse nous utiliserons la sémantique dans ses acceptations décrites ci-dessus, c'est-à-dire ; linguistique et logique.

4.3 Analyse sémantique

L'analyse sémantique est une technique qui permet d'analyser le sens d'un texte. La notion de "sens" est centrale, lorsque l'on fait référence à la sémantique. Contrairement à l'analyse syntaxique, l'enjeu n'est pas d'analyser la structure grammaticale d'une phrase, mais bel et bien les intentions, les ressentis et les émotions qui dictent le sens d'un message. L'analyse sémantique s'intéresse au "fond", c'est-à-dire au sens des mots²². C'est une technique proche de l'analyse lexicale, mais au lieu de se faire au niveau des mots, l'analyse se fait sur la sémantique des phrases pour déterminer le sens des écrits. Comme pour l'analyse lexicale, l'analyse sémantique peut être utilisée pour analyser toutes formes d'écrits.

4.4 Discours

Le terme « discours » n'est pas nouveau et c'est un terme polysémique par excellence. Il peut désigner « le propos que l'on tient », ou « un développement oratoire fait devant une réunion de personnes. » (Le nouveau Robert). Cela n'empêche pas qu'il puisse également être un écrit, comme; Le discours de la méthode de Descartes. C'est utile de dire, bien avant les sophistes grecs et les grands orateurs romains, on a déjà commencé à s'interroger sur les fonctions du discours, sa conception ainsi que son énonciation, que les philosophes classiques prenaient pour la « rhétorique ». Le discours est un terme à la fois historique et d'actualité. Il façonne notre vie privée ainsi que notre vie collective, et il devient politique lorsqu'il porte l'organisation de la société et le fonctionnement du pouvoir.

²⁰ (Tamba, I. (2005). La sémantique d'hier à aujourd'hui : les strates de l'histoire. Dans : Irène Tamba éd., La sémantique (pp. 7-46). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France).

²¹ Barthes Roland. Éléments de sémiologie. In: Communications, 4, 1964. Recherches sémiologiques. pp. 91135; doi : <https://doi.org/10.3406/comm.1964.1029>
https://www.persee.fr/doc/comm_05888018_1964_num_4_1_1029 p.132

²² <https://blog.smart-tribune.com/fr/analyse-semantic-definition-enjeux>, consulté le 5 octobre 2022.

L'émergence de l'analyse de discours à la française dans les années 1970 orientera durablement la recherche vers les genres de discours, notamment les discours politiques et institutionnels, en mobilisant des approches pluridisciplinaires (Utard 2004, Mazières 2005). La consolidation du terme « discours » dans les années 1980 témoigne d'une convergence liée à la formulation de l'objet à étudier. Le discours en tant que notion renvoie à plusieurs cadres théoriques, en s'arrimant toute fois à un concept fédérateur : l'énonciation²³. Le discours présuppose l'articulation entre énoncé et énonciation. La mise en discours est un mécanisme dans lequel ces deux éléments entretiennent une relation de présupposition réciproque : pas d'énoncé sans énonciation et vice-versa. Toute énonciation constitue un acte qui vise à modifier une situation. Ainsi, le discours peut être envisagé comme œuvrant à la représentation du monde, il est également une forme d'action sur autrui.

Tout en l'englobant dans la langue, on alloue au discours un fonctionnement propre. Et le découpe en grandes familles de discours : le discours religieux, le discours publicitaire, le discours politique. Le fait même de distinguer des types et genres de discours exige des postures analytiques différentes. Dominique Maingueneau distingue plusieurs approches qui peuvent être ainsi résumées : le discours du point de vue de sa visée communicationnelle, le discours didactique. On peut appréhender le discours en tenant compte de variables historiques, on choisit alors le point de vue de la situation de communication, associée à des secteurs d'activités sociales: c'est ainsi qu'on parle de discours télévisuel, lui-même englobé dans le discours médiatique. On peut encore catégoriser les discours en fonction des lieux institutionnels : l'hôpital, l'école, la famille. On peut également catégoriser les discours à partir des positionnements idéologiques: le discours socialiste, le discours catholique... (D. Maingueneau, 1998). Ainsi, le discours dans sa dimension linguistique, grammaticale et logique serait :

- a) Le langage mis en action et assumé par un sujet parlant. (C'est la parole au sens saussurien du terme)²⁴.
- b) Tout énoncé supérieur à la phrase, considéré du point de vue des règles d'enchaînement des suites de phrases.

²³ L'énonciation est l'acte individuel de production, d'utilisation de la langue dans un contexte déterminé, ayant pour résultat l'énoncé. » E. Benvéniste, PLG, II, p.80

²⁴ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/discours/25859>, consulté le 16 juin 2022.

- c) Ensemble d'énoncés liés entre eux par une logique spécifique et consistante, faite de règles et de lois qui n'appartiennent pas nécessairement à un langage naturel, et qui apportent des informations sur des objets matériels ou idéels. C'est dans ses acceptations que nous utiliserons le terme discours.

4.5 Politique

Le mot « Politique » est à la fois masculin et féminin, les deux dérivées provenant d'une même source étymologique : ils se rapportent tous les deux à l'organisation de la vie publique et du pouvoir, au symbole de cette organisation qui est l'État et à sa gouvernance. Cependant, le politique se réfère plutôt à l'aspect conceptuel du terme, tandis que la politique à l'aspect pragmatique. Le politique s'entend par « tout ce qui dans les sociétés organise et problématise la vie collective au nom de certains principes, de certaines valeurs qui en constituent une sorte de référence morale²⁵ ». Or, La politique implique plutôt « la gestion de cette vie collective²⁶»

La politique étant né d'un désir d'organiser la vie sociale des individus vivant en communauté, il en résulte qu'elle prend corps à travers un certain nombre d'activités de régulation sociale : réguler les rapports de force en vue de maintenir ou d'aplanir certaines situation de domination ou de conflit, et même tenter d'établir des rapports égalitaires entre les individus ; légiférer pour orienter, à travers la promulgation de lois et de sanctions, les comportements des individus pour préserver le bien commun ; distribuer et répartir les taches, les rôles et les responsabilités des uns et des autres, à travers la mise en place d'un système de délégation plus ou moins hiérarchisé (par nomination ou élection). Ces trois modes de régulation montrent bien que la politique est un espace qui dépend des espaces de discussions et de persuasions (Charaudeau, 2005).

4.6 Le discours politique

Dans ce cadre le concept « discours politique », est inhérent à la vie dans la cité, donc à la démocratie. L'ensemble des acceptions du terme, nous donne le droit de dire qu'il y ait deux

²⁵ P. CHARAUDEAU, Le discours politique : Les masques du pouvoir, Limoges, Éditions Lambert- Lucas, 2014, p.33-34.

²⁶ Ibid., p33-34.

éléments essentiels qui en découlent : « parole » et « pensée²⁷ ». C'est d'abord une pratique orale, un acte de langage, un énoncé qui est censé refléter la pensée qui se traduit par des réflexions ordonnées par une certaine logique. Ainsi, une parole prononcée à l'improviste ne doit pas être considérée comme étant un discours, encore moins comme un discours politique, parce qu'il est le produit de l'émotion, qui n'aide pas à concevoir l'objectif à atteindre ni à structurer le discours avec une argumentation qu'il lui faut. Cela dit, Le discours politique ne se résume pas en une juxtaposition de mots ou des propos tenu dans une situation quelconque. Mais, il se construit à travers des interactions qui ont lieu à l'intersection d'un champ discursif²⁸ et d'un champ politique, qui s'influencent et se conditionnent. Le discours politique est également une forme d'action politique. C'est « une forme d'action sur autrui²⁹ » qui est conçu et prononcé afin d'influencer le comportement. Ainsi, l'acteur politique devient légitime grâce aux postes symboliques auxquels ils accèdent. Cette légitimité lui confère le droit de parler, d'exprimer les valeurs auxquelles il souscrit, pour créer de la résonance parmi les électeurs (citoyens) qui partagent ses mêmes valeurs ou pas. Il lui reste à convaincre son audience de sa sincérité (dire ce qu'il pense), de sa crédibilité (capable d'honorer la promesse), et de son efficacité (mise en œuvre effective de la promesse). Ce qui n'est pas une mission facile. Selon P. Charaudeau, il faut que l'acteur politique déploie des stratégies de persuasion, qui consiste en un « parle de soi, à travers l'autre, en parlant du monde³⁰ ». Ces stratégies sont multiples. Ici, nous nous intéressons particulièrement à la persuasion discursive qui est constamment présente dans les discours politique. En effet, il est question du triangle rhétorique Aristotélicienne, à savoir : l'éthos, le pathos et le logos.

5. Problématique

Pour Benoît Gauthier et Isabelle Bourgeois, par l'expression problématique de recherche, on se réfère généralement à l'ensemble des éléments formant problème, à la structure d'informations dont la mise en relation engendre chez un chercheur un écart se traduisant par un effet de

²⁷ H. ARENDT, Qu'est-ce que c'est la politique ? Paris, Éditions du Seuil, « Points », 2014, p.57

²⁹ D. MAINGUENEAU, Dictionnaire d'analyse du discours, Paris, éditions du Seuil, 2002, p.19.

³⁰ P.CHARAUDEAU, op.cit. p.30

surprise ou de questionnement assez stimulant pour le motiver à faire une recherche. On peut donc retrouver dans la problématique de recherche ce qui a poussé le chercheur à poser la question générale, en plus de la prise en considération des faits, des observations, des connaissances théoriques, des résultats d'autres recherches et d'autres questions se rapportant à la question générale³¹.

La réalité sociopolitique d'Haïti depuis 1986 illustre une grande aspiration au changement dans la population. Issue d'un mouvement populaire non structuré, cette aspiration est dès le départ bâtie sur le désordre et le désaccord, sans un plan stratégique bien défini. L'aspiration au changement marquée de symboles populaires a pris place sur un terrain social radicalement hétérogène. Cette hétérogénéité avait un caractère irréductible, c'est-à-dire que la réalité haïtienne post-dictature, ne pouvait pas être ramenée à autre chose. Le passage à la démocratie a donné lieu partout à un enthousiasme, à une euphorie même qui masque la réalité. Or, Les symboles populaires sont, sans aucun doute, l'expression des demandes démocratiques qu'ils rassemblent ; mais le moyen d'expression ne peut être réduit à ce qu'il exprime : ce n'est pas un medium transparent. Avec des discours faites d'ethos Aristide arrive à émerger.

5.1 Problème de recherche

C'est certains que l'héritage de M. Aristide à la « démocratie » Haïtienne est considérable, son empreinte marque une grande partie de l'histoire politique récente du pays. En considérant la politique du point de vue du discours, puisque c'est à travers le discours que se joue l'avenir de ceux qui est public dans une démocratie. En ce sens, nous pensons, qu'il est pertinent d'étudier les discours du président Aristide, ces discours sont à notre avis, le moyen idéal pour sonder sa subtilité et sa vision de la démocratie. Nous souhaitons à partir de ce travail expliciter, comprendre sa vision politique et démocratique, sa participation à la genèse de la crise politique et démocratique actuelle.

La communication implique des problématiques, dont l'ensemble ne peut être traité dans le présent travail. C'est la raison pour laquelle nous envisageons de plonger dans l'une de ses branches particulières, l'analyse du discours. Nous nous intéressons très spécifiquement à la

³¹ B. Gauthier et I. Bourgeois (éds), Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données, Sillery (Québec), Presse de l'Université du Québec, (1986) 2016.

sémantique, nous envisageons d'étudier les discours de l'ex président Haïtien Jean-Bertrand Aristide prononcé de 1991 à 2004.

5.2 Questions de recherche

Et, nous avons posé la question suivante: **Quelles sont les stratégies discursives utilisées par Jean-Bertrand Aristide dans ses discours ?** Nous entendons par stratégie discursive, les ressources linguistiques que le locuteur utilise pour optimiser l'efficacité de ses messages, dans l'intention de satisfaire des intérêts particuliers. Il n'y a pas de discours sans stratégie discursive, et cette dernière ne peut-être arbitraires; néanmoins, son application dans divers contextes est liée au contexte culturel et social des émetteurs participants. Nous envisageons de faire une mise en lumière des significations.

5.3 Hypothèses

Tenant compte du travail préliminaire que nous avons fait, nous avons deux hypothèses dont les affirmations restent à vérifier :

Hypothèse I : Les discours d'Aristide sont faits d'ethos, il y a très peu de place pour le logos. C'est-à-dire ses discours sont en grandes parties des improvisations qui font appel à l'émotion, qui mettent en valeur son charisme, son talent d'orateur mais pas nécessairement une vision politique. Si vision politique, il y en a, elle est autocratique et populiste.

Hypothèse II : Dans ses discours Jean-Bertrand Aristide, a une vision paternaliste, égalitariste et messianique du pouvoir.

5.4 Objectifs de recherche

Sans prétention, aussi minime que sera notre contribution, nous osons espérer qu'elle sera utile à la compréhension de la crise haïtienne actuelle (2022) et contribuera à dynamiser la discussion sur la démocratie en Haïti et répondre à une exigence académique, celui d'être Maître en Sémiologie.

6. Revue de littérature

Les présidences de Jean-Bertrand Aristide sont relativement riches en documentation diverses, bon nombre sont des témoignages, des faits rapportés de manière fragmentaire, des analyses politiques. Certains expriment la dimension populiste, sanguinaire et despotique de ses présidences, certains évoquent sommairement l'implication de l'église catholique dans la construction du personnage Aristide, d'autres consacrent leurs réflexions totalement sur le caractère populiste de ses présidences. À notre connaissance aucune recherche n'aborde la dimension sémantique des discours de Jean-Bertrand Aristide.

Cela étant dit, nous allons recenser quelques travaux ayant de rapport à notre travail, pas nécessairement des auteurs Haïtiens. On doit préciser que, cette revue de littérature n'a pas la prétention d'être exhaustive, elle constitue simplement une démarche méthodologique nous permettant de rendre compte sommairement de l'état des connaissances actuelles pour mieux situer notre recherche à ses limites. C'est dans ce contexte que notre travail trouve sa pertinence, et peut apporter une contribution à la compréhension de la crise démocratique en Haïti.

a) **Comprendre Haïti. Essai sur l'État, la nation, la culture. Écrit par Laennec Huron**, Sociologue Haïtien, directeur de recherches au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), docteur en théologie (Institut catholique de Paris) et en Sociologie (Sorbonne), Professeur d'Université. Le livre apporte des réflexions axées autour du duvaliérisme. Le corps des tontons macoutes et leur mode d'investissement de l'État et de la société. Ce corps a été présenté comme une « force de dissuasion » contre tous les opposants réels et imaginaires à la dictature. Duvalier le définit lui-même : ce corps « n'a qu'une seule âme : Duvalier, ne connaît qu'un seul chef : Duvalier, ne lutte que pour un seul destin : Duvalier au pouvoir³² ». Le commandant, le soldat, le petit chef, le macoute, peuvent se permettre d'arrêter, de gifler, de bastonner, de dépouiller ou d'exécuter lâchement sans aucune poursuite judiciaire. Pour l'auteur, La politique néo-libérale appliquée en Haïti est la continuation du duvaliérisme. Car cette politique a été initiée par l'État duvaliériste pour servir ses propres intérêts. Et aussi, Les problèmes de la migration en Haïti ont commencé sur le pouvoir des Duvalier.

b) **Charisme quand tu nous tiens. Les paradoxes du charisme en politique (un regard sémiologique), article de Patrick Charaudeau**, traitant de la question du charisme en politique, en prenant comme exemple les campagnes politiques de certains hommes et femmes

³² François DUVALIER, Mémoires d'un leader du Tiers monde, Paris, Hachette, 1969.

politique Français tels : Nicolas Sarkozy, François Hollande, Jean-Luc Mélenchon, Eva Joly et Marine Le Pen. Patrick Charaudeau explicite la sémantique et le charisme dans les campagnes politiques. Selon l'article, dans une Campagne électorale, la présence de charisme est nécessaire mais pas suffisante, et surtout, l'absence de charisme peut être fatale ou favorable au candidat. La question du discours, de la sémantique du discours, du charisme étant au cœur de cet article il y a un rapport direct avec notre travail et nous aidera efficacement à situer les limites de notre travail³³.

c) **Sémantique de la langue, sémantique du discours, Patrick Charaudeau.** L'article traite de la différence entre le sens de la langue et le sens du discours en faisant des analyses sémantiques hors contexte. Traitant de la rupture entre sémantique de langue et sémantique du discours, expliquant que, le sens discursif d'un énoncé, dépend de la prise en compte de la situation dans laquelle il est produit (l'identité des locuteurs et interlocuteurs et la finalité de l'échange) et d'une interdiscursivité (ensemble de discours) que les sujets ont besoin de mobiliser. Et enfin, traitant de la question du lien entre sémantique de langue et sémantique de discours, il existe tout de même un lien entre les deux, car on peut aussi défendre l'idée que le langage est un tout qui dans ses différentes réalisations tisse une toile sémantique, parfois labyrinthique, dont chaque fil est lié de façon plus ou moins directe aux autres. C'est donc bien par le biais de cette virtualité que s'établit un lien potentiel entre sens de langue et sens de discours à condition d'admettre cependant que cela ne se fait pas nécessairement par continuité. Cet article nous sera utile, car la même thématique que le nôtre est abordée, la question de la sémantique et du discours³⁴.

d) **Les stratégies discursives : enjeux épistémologiques et méthodologiques, rédigé par Karim BEN SLIMANE.** Ce travail présente dans un premier temps les différentes approches du discours selon deux dimensions: épistémologique et méthodologique. Dans un deuxième temps, l'intérêt est porté sur les enjeux et les promesses théoriques d'une combinaison de l'analyse critique et textuelle du discours, les pratiques discursives de production, de consommation et de diffusion du discours et fait le lien entre l'organisation, la structure du texte et la construction de la réalité sociale. Ce texte nous aidera à orienter épistémologiquement notre travail.³⁵

³³ http://www.patrickcharaudeau.com/spip.php?page=imprimer_articulo&id_article=280

³⁴ http://www.patrickcharaudeau.com/spip.php?page=imprimer_articulo&id_article=200

³⁵ <https://www.cairn.info/revue-gestion-2000-2015-4-page-37.htm>

e) **Le fonctionnement des mécanismes discursifs dans le corpus présidentiel algérien de 1999 à 2006, écrit par Dr. Abdelhak Abderrahmane Bensebia.** Ce travail se propose d'analyser les mécanismes discursifs qui structurent le corpus présidentiel algérien de 1999 à 2006, en investissant dans l'analyse des textes assistée par ordinateur. Le corpus présidentiel investit dans trois composants, qui le font et qui le structurent : ethos, pathos, et logos. Ces éléments forment l'appareil argumentatif de ce discours. Le logos déclenche un processus qui puise dans la raison et la logique, le pathos ou argument par émotion, agit sur la sensibilité de l'auditoire, pour une adhésion spontanée, tandis que l'ethos constitue l'implication de soi dans le discours, un signe d'engagement, pris comme argument pour justifier des actions et des attitudes. Ce travail est une contribution pour l'analyse, l'enjeu et limite du notre.

f) **Séduction populiste : essai sur la crise systémique haïtienne et le phénomène Aristide (1986-1991), Jean Alix René, 2003, Port18-au-Prince.** Cet ouvrage est une exploration de l'histoire récente d'Haïti qui se propose d'expliquer pourquoi le «changement» recherché par une partie importante de la population haïtienne à la chute de Jean Claude Duvalier, a abouti, en 1991, à une caricature de pouvoir populaire. Dans la quête d'éclaircissement de cet étrange dénouement, deux faits essentiels ont surgi dans ce texte: d'abord, l'incapacité des élites politiques et économiques à offrir, comme elles l'ont toujours fait par le passé, une sortie de crise à l'ensemble de la société à partir des mécanismes traditionnels de rebondissement du système; ensuite, la perte de repères idéologiques et politiques, dans la conjoncture difficile de 1990, par une bonne partie des individus et groupes qui prônaient la transformation radicale des structures sociales existantes. Cet ouvrage est l'un des plus aboutis sur la gouvernance et les stratégies populiste du Président Aristide. Ce travail nous aidera à mieux fixer les limites de notre recherche et éviter des répétitions sans intérêt.

g) **Réflexions pour l'analyse du discours populiste, Patrick Charaudeau.** Cet article envisage le populisme du point de vue du discours, car c'est à travers celui-ci que se construisent les opinions publiques. Après avoir observé l'emploi du terme populiste dans l'usage courant et chez les acteurs politiques, on établit un bref état des différentes explications qui circulent à propos du populisme pour en percevoir les points communs et les différences. C'est alors qu'on est proposé, en matière d'outil d'analyse, un questionnement permettant de mettre en lumière les caractéristiques de ce type de discours : sur fond de crise sociale, comment est décrite la source du mal, comment sont exaltées les valeurs défendues par le politique, quelles images le populiste construit de lui-même ? Ce questionnement permet d'aboutir à une

réflexion sur le rapport entre populisme et démocratie. Cet article est pertinent pour notre travail, il nous sera utile dans la compréhension et l'analyse de notre corpus.³⁶

h) **Introduction : types de discours ou fonctionnements discursifs ? de Louis Guespin.** Cet article se propose de questionner et de définir l'intérêt pratique et scientifique de l'analyse du discours, tout en définissant les concepts clef liés à l'analyse du discours en tant que champs scientifique constitué. Ce travail nous sera utile, car il nous permettra de mieux conceptualiser dans notre rédaction et comprendre l'intérêt et la dimension scientifique de notre recherche.

i) **La mise en scène du discours, Jean-Pierre van Elslande, 2003.Dpt de Français moderne – Université de Neuchâtel.** Ce travail retrace l'histoire de la rhétorique d'Aristote jusqu'à nous. Démontre que, la rhétorique a longtemps constitué un savoir incontournable. Ce savoir nous intéresse au premier chef, car il fait du discours son objet. Plus précisément, ce sont les propriétés persuasives du discours auxquelles la rhétorique s'attache. En tant qu'elle est constituée de discours et de discours qui cherchent à produire des effets persuasifs sur ses destinataires, en ce sens ce travail nous sera d'une grande importance, nous serons en mesure de mieux expliqué les procédés persuasifs utilisés par Jean-Bertrand Aristide.

j) **Un populisme de la misère : Haïti sous la présidence Aristide (1990-2004) Laurent Jalabert.** Issue d'un grand mouvement populaire en sa faveur, son exercice du pouvoir s'assimile à un « populisme moderne » qui s'est constitué lentement dans le contexte d'une transition démocratique incertaine. Il utilise tous les moyens pour rester au pouvoir : corruption, milices de jeunes fanatisés, diabolisation des États occidentaux, exhortation du peuple. Dans ce contexte, malgré la terreur imposée aux intellectuels et à l'opposition, il n'a pas su empêcher la montée en puissance des mécontentements. Le régime d'Aristide ne fut qu'un populisme de misère, indigne, pour un peuple digne toujours en quête de démocratie. Cet article nous donne un angle différent du positionnement politique de M. Aristide, ce travail nous permettra de mieux comprendre les pratiques politiques de l'ex chef d'État Haïtien³⁷.

³⁶ <https://doi.org/10.4000/mots.20534>

³⁷ <https://doi.org/10.4000/amnis.1003>

7. Cadre théorique et Méthodologique

Nous considérons deux approches conceptuelles dans ce travail. La première relève de l'analyse du discours (AD) développée à la fin des années 60 avec plusieurs tendances et écoles qui se sont constituées, qui se sont formées au travers du groupe de Coulthard et Sinclair à Birmingham, de Halliday et Martin à Sydney, et qui se sont entendues « sur la nécessité de travailler sur des corpus authentiques et sur l'intérêt des études relatives à l'inter connectivité des niveaux discursif, lexical et syntaxique, sur l'importance qu'il y a à tenir compte des applications pratiques de la théorie »³⁸. Cette démarche de l'analyse du discours nous permettra de questionner les logiques discursives qui caractérisent et accompagnent les revendications socio-politiques d'Haïti de 1991 à 2004. Nous comptons utiliser, pour comprendre les discours de M. Aristide, l'approche de l'analyse du discours née de la « tendance » française. Il est important de noter le fait que, « le retentissement du courant d'analyse du discours souvent appelé "École française" a eu pour effet de susciter une équivoque entre "École française d'analyse du discours" et "analyse du discours menée en France" »³⁹ nombre de références théoriques, de présupposés et de gestes méthodologiques⁴⁰. De cette tendance figurent les travaux de Patrick Charaudeau et de Dominique Maingueneau qui supposent que la compréhension d'un discours n'est pas essentiellement d'extraire ou reconstituer les informations pour les intégrer à ce que l'on connaît, mais, plutôt identifier la fonction de l'information dans la situation du discours où elle est produite. Et Nous mobiliserons en cas de besoin, la rhétorique en général et la rhétorique aristotélicienne en particulier en termes de preuves discursives qui permettent à un orateur/locuteur de persuader et de manipuler son allocataire/interlocuteur. Les concepts d'ethos⁴¹, de logos : « "l'art de penser correctement", c'est-à-dire de combiner les propositions de façon à transmettre à la conclusion la vérité des prémices »⁴² et de pathos : « pour inspirer la confiance ou émouvoir, la meilleure stratégie n'est pas forcément de dire qu'on est une personne de confiance ou qu'on est ému, il est préférable

³⁸ C. Sanders, « Regards anglo-saxons sur le registre et les genres discursifs », *Le Français dans le monde*, numéro spécial, juillet 1996, Paris, Edicef, 1996, p. 46.

³⁹ D. Maingueneau, « L'Analyse du discours en France aujourd'hui », *Le Français dans le monde*, numéro spécial, juillet 1996, Paris, Edicef, 1996, p. 8.

⁴⁰ *Ibid.*, pp. 10-11.

⁴¹ Il faut noter que le terme ethos (en grec $\eta\theta\omicron\varsigma$, personnage) et désigne l'image de soi que le locuteur construit dans discours pour exercer une influence sur son allocataire.

⁴² P. Charaudeau et D. Maingueneau (éds.), *Op.*, cit., p. 354.

d'agir dans les registres sémiotiques non-verbaux »⁴³ seront convoqués. L'approche dite énonciative qui consiste à prendre en compte des phénomènes liés aux conditions de production du discours pour saisir le fonctionnement de la langue comme le définit Émile Benveniste : « mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation »⁴⁴ sera également convoquée. Cette forme d'énonciation distingue en effet les embrayeurs (je/tu, nous/vous), les référents (il/ils) considérés comme des non-personnes et des temps du discours⁴⁵.

Notre deuxième approche, s'inscrit dans le domaine des approches dites socio sémiotiques qui peuvent être considérées selon Andrea Semprini comme : La branche de la sémiotique qui s'occupe de la discursivité sociale ou bien, dans une version légèrement différente, de la dimension sociale de discursivité. Les termes "discours", "discursifs" et "discursivité" doivent être compris ici selon leur acception technique d'objets de sens énoncés, ou bien pris en charge par un dispositif énonciatif, ou bien encore, en simplifiant, pris en charge par les sujets sociaux »⁴⁶. Ainsi, en prenant pour base historico-linguistique la définition saussurienne de la sémiotique, à savoir : « une science qui étudie la vie des signes au sein de la société »⁴⁷, l'on comprend subséquemment que l'approche socio sémiotique n'entreprend pas une étude séparée du mot, c'est-à-dire : d'une part, une étude sociologique, d'autre part, une étude sémiotique d'un corpus donné. Cette approche n'est pas un simple usage des modèles sémiotiques pour expliquer les faits sociaux. Il s'agit de mobiliser les ressources scientifiques d'un champ constitué, dont Nil Özçağlar-Toulouse et Bernard Cova essayent de présenter clairement la démarche, à savoir : « la socio sémiotique utilise, comme une métasociologie, des modèles sémiotiques pour expliquer ce qui est ou qui n'est pas social dans une période historique, un endroit géographique, ou une culture spécifique »⁴⁸. Prenant donc cette posture scientifique, notre étude compte mettre en œuvre les modèles sémiotiques à la fois Greimassiens⁴⁹ et

⁴³ Ibid., p. 65.

⁴⁴ E. Benveniste, *Problème de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966, p. 251.

⁴⁵ E. Benveniste, *op.cit.*, p.251.

⁴⁶ A. Semprini (éd.), *Analyser la communication : Tome 2, Regards socio sémiotiques*, Paris, L'Harmattan, 2007, p.13.

⁴⁷ F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Lausanne-Paris, Payot, 1922.

⁴⁸ N. Özçağlar-Toulouse et B., Cova, *Contributions françaises à la CCT : Histoire et concepts clés*, p. 39.

⁴⁹ L. Hébert, *Dispositifs pour l'analyse des textes et des images. Introduction à la sémiotique appliquée*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 2010, p. 87. Dans le chapitre de son ouvrage consacré au schéma actantiel, l'auteur résume le modèle «un dispositif permettant, en principe, d'analyser toute action réelle ou thématifiée (...). Dans le modèle actantiel, une action se laisse analyser en six composantes, nommées actants. L'analyse actantielle consiste à classer les éléments de l'action à décrire dans l'une ou l'autre de ces classes actantielles.

Peirciens pour comprendre les signifiés socio-politiques prononcé par l'ex-président Haïtien, Jean-Bertrand Aristide dans ses discours.

8. La constitution du corpus

Notre travail exige l'analyse des sources primaires (les discours ; écrit et situation d'énonciation (son et image)), le contexte historique.

Nous allons tenir compte des discours médiatiques (documents issus de la presse écrite : magazines, articles de presse, les évènements autour des deux élections, etc.) Bien évidemment en amont, ce travail passera par une recherche documentaire qui permettra d'identifier les aspects axiologique et épistémologique des connaissances théoriques qui rythment concernent les concepts centraux de notre recherche. Ce travail ne vise aucunement de faire des entretiens. Nous faisons un travail documentaire.

Notre corpus : les discours prononcés par Jean-Bertrand Aristide du 7 février 1991 à 1^{er} janvier 2004. Il est pertinent de souligner que notre thème de recherche va forcément s'inscrire dans une logique d'interdisciplinarité, mieux de transdisciplinarité, alliant des ressources en sciences sociales, en science politique, l'analyse du discours, et en sciences du langage.

Sont retenus les discours suivants :

- **Le discours d'investiture du 7 février 1991.**
- **Le discours du 29 novembre 1992 à la 47^{ème} l'assemblée générale des Nations Unis (chef d'État d'Haïti en exil).**
- **Le discours du 04 octobre 1994 au 17e séance plénière de l'ONU annonçant son retour en Haïti.**
- **Le discours d'investiture de son second mandat le 7 février 2001.**
- **Le discours du 1^{er} janvier 2004 à l'occasion du bicentenaire de l'indépendance.**

Ils ne sont pas choisis aléatoirement. Nous avons choisi ces discours pour leurs singularités⁵⁰ dans l'histoire récente du peuple Haïtien, pour mieux comprendre l'ancrage de la politique d'Aristide, son logiciel idéologique, et son approche discursive, qui a su s'imposer dans le jeu politique haïtien depuis 1990.

⁵⁰ Importance historique.

9. Annonce du plan

Ce travail comporte deux parties, divisées en quatre chapitres. La première partie intitulée « éléments théorico-conceptuels » nous passerons en revue les grandes théories qui fondent notre entendement sur la sémantique. Puis des rappels conceptuels qui se rapportent à la persuasion, la rhétorique : l'éthos, le pathos et le logos. Et pour le besoin de ce travail, nous apporterons des éléments de définition aux concepts : élection, démocratie, populisme. Dans le second chapitre, il est question de l'analyse de discours et la socio sémiotique.

Dans la deuxième partie intitulée : « contexte socio-historique et analyse sémantique » il sera question du contexte socio-politique ; nous dressons le contexte politique qui sévit en Haïti, nous exposerons la situation socio-politique de 1991 à 2004. Ensuite, nous nous attardons sur l'influence de la communauté internationale en Haïti, notamment les États-Unis d'Amérique. Dans le second chapitre, l'analyse du corpus s'échelonnera sous l'angle de notre questionnement, ayant pour but d'explicitier les stratégies discursives dont s'est servie Jean-Bertrand Aristide ainsi que sa vision de la politique et de la démocratie.

Partie 1 - ÉLÉMENTS THÉORICO-CONCEPTUELS

Cette première partie est divisé en deux chapitres, dont chacun est divisé en deux sections. Nous débuterons par des rappels théoriques autour de la sémantique et des éléments conceptuels que nous serons amenés à utilisés dans ce travail.

Chapitre 1 : Éléments théoriques autour de la sémantique

Section 1 : La sémantique

Dans les années 1950 on assiste en France et en Europe à un renouveau d'intérêt pour la sémantique historique, et ce malgré le désaveu saussurien vis-à-vis de la discipline mise à l'honneur par Michel Bréal. Plus tard, en rupture avec la doctrine structurale, les approches cognitivistes des années 1970-1980 marqueront un retour aux positions de la sémantique diachronique et à son caractère herméneutique et psychologique, l'histoire des mots étant expliquée dans ces modèles à partir du procédé cognitif de l'association d'idées. Ce retour ne doit pourtant pas dissimuler les différences substantielles qu'il existe entre les deux approches.

La sémantique historique qui se développe au XX^e siècle garde l'empreinte sémasiologique qui avait marqué les débuts de la discipline en France et en Allemagne. Néanmoins, une évolution s'est produite depuis ses origines. Comme l'a montré Brigitte Nerlich (1992), entre 1830 et 1930, les études sémantiques élargissent leur regard aux facteurs culturels du changement linguistique. La discipline ne vise plus à étudier les lois du changement sémantique calquées sur les lois phonétiques. En raison de la découverte de l'impact des phénomènes sociaux mis en avant par Antoine Meillet, elle emprunte une voie manifestement extralinguistique. Le changement sémantique est dès lors relié au changement socio-culturel, le sens des mots reflétant toujours des structures sociales données. Les recherches de Leo Spitzer (1887-1960) vont dans cette direction. Le philologue autrichien souligne l'influence de l'arrière-fond culturel dans les transformations sémantiques⁵¹. Son approche se détache autant de l'histoire des idées à cause de l'excès d'intellectualisme de celle-ci que de l'histoire de l'esprit (*Geistesgeschichte*) par son excès d'irrationalisme (Neubauer 2004 et Hülzer-Vogt 1993). Par-delà la variété de ses recherches, son affiliation au domaine de la sémantique historique est affirmée dans le titre de l'ouvrage *Essays in Historical Semantics* (1948), dont le principe est que le sens est le baromètre le plus sensible du climat culturel. Aussi regrette-t-il l'absence d'un « macro-dictionnaire historique européen » (« *European historical super-dictionary* ») (p. 11), la sémantique historique étant pour Spitzer une combinaison particulière de lexicographie et

⁵¹ L. Spitzer étudie le mot d'abord pour son signifié et cherche à endessiner le champ conceptuel empruntant la notion de *Bedeutungsfeld* élaborée par J. Trier et L. Weisgerber, qui désigne l'ensemble des synonymes existant à un certain moment dans une langue donnée (voir Spitzer 1948, p. 303).

d'histoire des idées (Welleck dans Spitzer 1963, p. vi). À la fin des années 1970, une sémantique historique d'inspiration onomasiologique se trouve confortée par l'approche de Reinhart Koselleck (1923-2006), épistémologue de l'histoire et historien des concepts (*Begriffsgeschichte*). La sémantique historique de Koselleck s'intéresse à l'interpénétration constante entre langue et société et au décalage entre les usages actuels et passés d'un même concept. Selon l'historien allemand, les concepts politiques et sociaux changent de sens et acquièrent un statut normatif car loin de se limiter à décrire les événements, ils ont tendance à les influencer. Ils cessent dès lors d'être tournés uniquement vers le passé pour s'ouvrir au futur. L'histoire des concepts de Koselleck n'est pas une étude purement linguistique, il s'agit plutôt d'une étude des concepts examinés dans leur contexte social et historique.

Le même intérêt pour les aspects socio-historiques de la signification marque l'œuvre de Tullio De Mauro, figure de proue de l'école romaine de linguistique. Dès ses premiers traités de sémantique, il propose une approche de nature historico-empirique qui étudie les sens des mots à la lumière de la stratification socio-culturelle, complexe et instable, des sociétés qui l'emploient. Dans *Senso e Significato* (1971, p. 7), tout en regrettant la marginalité des études sémantiques, il remarque cependant un changement d'ambiance par rapport au début des années 1960 alors qu'il était encore question de revendiquer la légitimité de la sémantique au sein de la science du langage. De Mauro réagit à la provocation d'André Martinet formulée dans des *Éléments de linguistique générale* (1960) intitulé « Éliminer le sens ? ». Sans défendre des positions extrêmes, Martinet émettait des réserves à propos de la question posée. De Mauro (1971, p. 68) y répond, au contraire, de manière résolument négative, la question des unités significatives ayant un rôle central dans le programme de la linguistique générale et historico-descriptive (*ibid.*, p. 72).

Or si les études de sémantique historique se poursuivent, elles subissent l'ostracisme du courant dominant qu'est le structuralisme phonologique pragois, élaboré par Nikolai S. Troubetzkoy (1890-1938) dans *Grundzüge der Phonologie* (1939, trad. fr. *Principes de Phonologie*, Klincksieck, 1949). Parallèlement, les tentatives de sémantique structurale cherchent à appliquer à la série des signifiés d'une langue la notion de trait pertinent utilisée avec succès en phonologie et qui est la seule manière pour les structuralistes de créditer la signification comme objet d'étude. Or la transposition de cette méthode, efficace en phonologie, ne fait que donner un « air de science » (De Mauro 1971, p. 8) à une sémantique structurale qui n'a aucun intérêt scientifique et qui « semble traduire le sentiment de jalousie [...] que beaucoup de sémanticiens nourrissent à l'égard des phonologues » (Matoré 1973 [1953], p. XIX). Algirdas J. Greimas (2002 [1966], p. 8) convient, quant à lui, de la nécessité de ne pas déplaire aux logiciens et aux

mathématiciens « qui constituent un groupe de soutien et de pression dont la linguistique ne peut pas ne pas tenir compte ». Chez les partisans d'une approche historique, il s'agit, au contraire, de mobiliser les ressources de la langue elle-même évitant à la fois l'hypertrophie des langages formels (De Mauro 1971, p. 10) et le recours à des modèles logico-mathématiques qui jouent un rôle secondaire par rapport au discours ordinaire, seul savoir apte à nous faire accéder aux structures sémantiques d'une langue historico-naturelle.

Le défi pour les structuralistes étant la possibilité de formaliser une théorie de la signification, il s'agit d'abord de comprendre quel est le rapport entre la théorie et son objet. C'est la question préliminaire que pose Louis Hjelmslev (1968-1971 [1943], p. 23) : « Est-ce l'objet qui détermine et affecte la théorie, ou est-ce la théorie qui détermine et affecte son objet ? » Et Greimas (1970, p. 21) de se demander à son tour : « Les structures que l'on décrit sont-elles "réelles" ou "construites", existentielles dans les choses ou dans les consciences ? » Comme l'observe Denis Slakta (1969), à partir des définitions de structure se dessinent deux conceptions parallèles. D'une part, la structure est conçue comme étant incluse dans l'objet. On retrouve alors la position de Martinet (1968, p. 15, cité dans Slakta 1969, p. 87) pour lequel « la structure [...] est dans les faits eux-mêmes. Elle n'est pas toute la réalité observable, *mais elle est comprise dans cette réalité* ». Et Slakta (*ibid.*, p. 88) d'ajouter que « séduisante que soit la démarche, elle fait surgir, particulièrement dans le domaine du lexique, plus de doutes que de connaissances ». D'autre part campe l'*aréalisme* de la glossématique hjelmslevienne, qui rompt avec la thèse empiriste d'une connaissance immédiate des données sensibles. Hjelmslev (1966, p. 140) fait valoir en effet que « l'expérience n'est pas une base suffisante pour une théorie de la structure linguistique (V. Bisconti, 2017, p. 35-56).

1.1 La théorie sémantique de J. J KATZ et J. A FODOR

Les théories des traits sémantiques s'inscrivent à la suite des théories de la reconstruction. Ces théories postulent, que les signifiés sont construits à l'aide d'unités sémantiques, et que la composition de ces unités, n'est pas sans corrélation avec les transactions empiriques du sujet avec l'environnement. L'analyse des signifiés en unités abstraites, non figurales, confère cependant à ces théories une indiscutable unité. Ces unités hypothétiques, désignées de façon générale les termes de traits sémantiques, sont appelés sèmes dans la tradition linguistique. L'analyse de la signification lexicale peut se faire en unités d'un seul niveau, ou unités éléments. Cependant, les psycholinguistes Katz et Fodor, dégagant les conditions d'une théorie sémantique, ils distinguent deux sortes d'unités sémantiques emboîtées. Par ailleurs, des

linguistes, notamment Rastier (1987), proposent une typologie d'unités sémantiques désignées par le terme générique de sèmes⁵². Le travail de Katz et Fodor illustre l'approche la plus habituelle de l'étude de la signification en termes de traits sémantiques, par une analyse de type dictionnaire de la signification des mots. Dans une analyse de cette sorte organisée « vers la droite », c'est-à-dire en décomposant les éléments de la définition jusqu'à ce que la décomposition devienne impossible, les derniers définissants peuvent représenter, ou donner une idée, des sèmes⁵³.

1.2 La théorie sémantique historico-descriptive de Tullio De Mauro

La thèse de l'historicité radicale de la langue traverse la réflexion de Tullio De Mauro. Ce dernier est l'un des premiers linguistes européens qui développe l'héritage saussurien quant à l'inscription historique du fait linguistique. Dès ses premiers traités de sémantique – *Introduzione alla semantica* (1965, trad. fr. 1969) et *Senso e Significato* (1971) –, De Mauro fait valoir la nécessité d'étudier la langue dans son articulation avec les deux facteurs qui lui sont coextensifs : le temps et la *masse parlante*. Dans le troisième cours de linguistique générale de 1910-1911, Saussure expliquait que la combinaison de ces facteurs détermine le caractère sémiologique de la langue. Temps et masse parlante permettent de distinguer cette dernière de la simple convention et en font une institution sans analogue dont la modalité d'existence est la transmission, entendue comme héritage que les communautés linguistiques reçoivent par le biais de la tradition. La temporalité est dès lors la dimension au sein de laquelle la langue se crée à travers les usages de la collectivité, et c'est pour cela que Saussure considère temps et masse parlante comme des facteurs internes de la langue (*ELG*, p. 290), ce qui est une prérogative des langues historico-naturelles. De Mauro (1974, p. 58) reconnaît ici un troisième principe de la théorie saussurienne après l'arbitraire du signe linguistique et la linéarité du signifiant. Cette reconnaissance de l'historicité⁵⁴ radicale d'un état

⁵² Sème : Trace doter de sens.

⁵³ Champagnol, R. (1993). Théories des traits sémantiques. Dans : R. Champagnol, Signification du langage (pp. 157-168). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.

⁵⁴ E. Coseriu (2001, en ligne) énumère l'historicité parmi les universaux secondaires du langage : « Le langage est caractérisé par cinq universaux parmi lesquels on distingue trois universaux primaires : créativité, sémantité, altérité et deux universaux secondaires ou dérivés : historicité et matérialité. [...] L'historicité résulte de la créativité et de l'altérité. Elle signifie que la technique de l'activité linguistique se

de langue comporte une dissociation nécessaire des notions d'histoire et de diachronie. Dans son introduction au *Cours de linguistique générale* (1967), De Mauro thématise explicitement le principe de l'historicité du fait linguistique : « Un état de langue est *historique*, non pas parce qu'il "se développe", mais parce que les motivations qui le soutiennent sont de caractère contingent, temporellement et socialement déterminé » (Introduction, *CLG/D* 2005 [1916 ; 1922], p. xiv). Loin de la nier, cette conception de l'histoire inclut la diachronie, entendue comme une succession de contingences qui créent la langue à travers l'exercice de la parole. Tirant toutes les conséquences des thèses saussuriennes, De Mauro s'attache à démontrer et à documenter comment la temporalité traverse la langue.

1.3 Querelle épistémologique : Pour et contre l'analyse sémique

La méthode structurale de l'analyse sémique fait débat dans la linguistique européenne des années 1960-1970. Au *XIV^e Congrès international de Philologie et Linguistique romane* (Naples, 1974), Tullio De Mauro et le romaniste suisse Gerold Hilty (1927-2014) sont appelés à réfléchir à l'état des études sémantiques. Leurs communications, intitulées respectivement « Stato attuale della semantica » et « L'état actuel de la sémantique dans le domaine roman », sont suivies d'un débat auquel prennent part, entre autres, Eugenio Coseriu et Bernard Pottier. De Mauro pose des questions principielles sur la possibilité d'une analyse du contenu. Après avoir fait état du dégel des rapports entre logiciens et linguistes, il relativise l'hypothèque que les formalismes exercent sur la saisie de la signification en langue naturelle, le formalisme étant l'expression du régime de scientificité des sciences humaines au *XX^e* siècle. Il constate que la construction théorique de la logique des classes dans la représentation des signifiés traverse les théories modernes, de Jerrold Katz et Jerry Fodor pour la tradition américaine, à Louis Hjelmslev, Luis Jorge Prieto et Eugenio Coseriu pour la linguistique d'expression européenne. La question qu'il pose concerne dès lors la réductibilité de la substance du contenu à un calcul, autrement dit l'analysabilité de la substance du contenu en unités distinctives minimales, approche commune aux sémantiques structurale européenne et générative américaine. De Mauro (1978, p. 110) se démarque de Coseriu qui considère les traits pertinents comme étant entièrement calculables et argumente, pour sa part, qu'il existe toute

présente toujours sous la forme de systèmes traditionnels propres à des communautés historiques, systèmes qu'on appelle langues : ce qui se crée dans le langage se crée toujours dans une langue. »

une série de propriétés des langues naturelles (redondance, *correptio*, autonymie, antanaclase ou énantiosémie, fonction-listage, créativité) qui semblent incompatibles avec l'hypothèse de la calculabilité syntaxique et sémantique d'une langue. La langue serait tout au plus « une drôle d'arithmétique » parce que le statut de l'erreur linguistique n'a pas la même portée invalidante qu'en arithmétique (*ibid.*, p. 113). Si l'on arrive à se comprendre, c'est grâce au dispositif de l'« imitation coutumière » (*imitazione consuetudinaria*) mis en avant par Leonard Bloomfield, et à la capacité de maîtrise créative de l'extensibilité des signifiés, qui avait été valorisée par Benedetto Croce (p. 116).

De son côté, Hilty développe une théorie sémantique syntagmatique en guise de correctif aux sémantiques structurales européennes de type paradigmatique, comme celles de Pottier, Coseriu et plus tard Kurt Baldinger (1977 [1970], trad. fr. 1984). Il y relève deux dangers : la confusion entre sèmes et traits extralinguistiques et l'incomplétude intrinsèque de la méthode paradigmatique, qui n'est pas en mesure de décrire tous les sèmes d'un sémantème. Hilty propose un modèle d'analyse sémique à partir de l'exemple du verbe *voler*, dont il dégage les traits d'après une analyse syntagmatique comprenant huit phrases⁵⁵. De toute évidence, il surestime la valeur de découverte de la méthode syntagmatique la croyant capable d'étudier « le sémantème dans tous les emplois possibles » (1978, p. 123)⁵⁶ De surcroît, il rattache cette méthode à l'approche des dictionnaires et leur attribue en quelque sorte la responsabilité de la réussite de l'analyse sémique :

Au fond, elle est à la base de tout bon dictionnaire. Les différentes acceptions d'un mot correspondent, en principe, à des sémèmes du sémantème analysé. Cette méthode est employée [...] surtout par la grammaire générative-transformationnelle, depuis le fameux article de J. J. Katz et J. A. Fodor [...] publié en 1963. On a reproché aux auteurs d'avoir « distillé » leurs *semantic markers* et *distinguishers* à partir d'un dictionnaire. Le reproche n'est justifié que dans la mesure où le dictionnaire utilisé est mauvais. S'il est bon, il réalise [...] une bonne partie du travail à faire dans l'analyse syntagmatique. Le problème n'est donc pas de savoir si on peut utiliser des dictionnaires, mais de vérifier si dans un dictionnaire donné se trouve réalisée, d'une façon valable, une partie de l'analyse syntagmatique. (*Ibid.*)

⁵⁵ Les phrases considérées sont : un oiseau vole ; un avion vole ; ce pilote a cessé de voler ; il paraît que nous volons à haute altitude ; une flèche (pierre, balle) vole ; le vent fait voler les flocons (la poussière) ; son petit cheval volait ; elle volait d'un bout à l'autre ; le temps vole ; la nouvelle volait de bouche en bouche.

⁵⁶ Lors du débat E. Coseriu ne manque pas de relever cette aporie, voir Hilty 1978, p. 131

Dans la discussion qui s'en suit, Pottier reconnaît que « tout est paradigmatique et syntagmatique à la fois » et, dans la continuité de son article de 1965, il objecte que l'« on ne fait pas de la sémantique à partir d'un mot de dictionnaire » (*ibid.*, p. 136). Quant à la possibilité de réaliser une typologie de sèmes, Hilty avance que ceux-ci s'organisent « dans une structure hiérarchique dont la représentation en diagramme arborescent est la plus adéquate » (p. 127), et dans le sillage de Coseriu, il range la notion de sème parmi les universaux du langage.

1.4 Crédibilité, émotion, logique

L'Ethos (crédibilité que l'orateur inspire à l'auditoire) : Il s'agit ici des moyens de persuasion résultant de la personnalité de l'orateur. On a tendance à croire les gens que l'on respecte. Un des problèmes centraux lorsqu'on s'exprime en public est d'être précédé d'une réputation et de projeter les signes qui vont rassurer sur notre personne en ce qu'elle prend la parole sur un sujet donné dans un contexte donné. Ces éléments vont contribuer à gagner ou non l'écoute de l'auditoire. Il s'agit de faire en sorte de devenir une autorité que le sujet sur lequel on s'exprime, tout en incarnant une personne agréable et digne de respect.

Pathos (l'émotion que l'orateur parvient à susciter dans l'auditoire) : Moyens visant à persuader un public en faisant appel aux émotions, à sa sympathie et à son imaginaire. Utiliser le Pathos n'engage pas uniquement l'émotionnel de l'auditoire mais permet aussi au public de s'identifier aux arguments de l'orateur. La manière la plus commune d'y parvenir est d'utiliser la narration ou de raconter une histoire qui adapte la logique rationnelle en un objet palpable et présent.

Logos (logique et rationalité) : C'est la persuasion par le raisonnement. Il s'agit ici de la clarté du message, la logique du raisonnement tout autant que l'effectivité et la justesse des exemples utilisés. La logique se déploie dans l'argumentation et la réfutation.

L'ethos, le pathos et le logos sont trois preuves de même importance et forment le triptyque de l'art de convaincre. C'est la maîtrise de cet ensemble qui fera de l'orateur un bon artisan de son art : un maître ès de la persuasion⁵⁷. Ainsi, la finalité du discours politique se tourne toujours vers l'image de son énonciateur, laquelle relève de l'éthos.

⁵⁷ Danblon, E. (2013). Quels mots pour convaincre ?. Sciences Humaines, 246, 13-13. <https://doi.org/10.3917/sh.246.0013>

Sur la base de la classification réalisée par P. Charaudeau, les types d'éthos les plus récurrents utilisés dans le discours politique sont⁵⁸ : l'éthos de crédibilité, l'éthos de sérieux, l'éthos de vertu, l'éthos de compétence, Les éthos d'identification, l'éthos de puissance, l'éthos de caractère, l'éthos d'intelligence, l'éthos d'humanité, l'éthos de chef. Il faut signaler que, l'éthos se construit dans la situation de l'énonciation. Il se construit dans le discours et par le discours, donc dans l'utilisation de la parole, au moment même de parler. C'est pourquoi on parle de l'éthos discursif. Comme le signale D. Maingueneau :

« Ce que l'orateur prétend être, il le donne à entendre et à voir : il ne dit pas qu'il est simple et honnête, il le montre à travers sa manière de s'exprimer. L'éthos est ainsi attaché à l'exercice de la parole, au rôle qui correspond à son discours, et non à l'individu « réel », appréhendé indépendamment de sa prestation oratoire⁵⁹. »

1.5 Stratégie discursive

Tout d'abord, la notion de « stratégies discursives » recouvre un champ de phénomènes très vaste : dans toute activité langagière, mettant aux prises un ou plusieurs individus parlants et un système de signes, il est possible de déceler de multiples « stratégies », en se plaçant à des niveaux d'analyse très différents, du syntaxique au socio-pragmatique, en passant par la sémantique, la logique ou la rhétorique. La notion de stratégie en analyse du discours réfère aux choix possibles du locuteur en situation de communication. C'est que l'acte de langage n'est soumis à aucune fatalité qui préfigurerait sa structuration. Il n'y a pas de prêt-à-porter langagier. Chaque énonciation est unique. Certes la grammaticalité et les lois de la communication sont des données contraignantes auxquelles il faut satisfaire pour que l'acte de langage soit valide et compréhensible. Cependant, ces contraintes conventionnelles sont loin d'avoir un impact sur l'infinité de choix possibles que les sujets peuvent faire dans le processus de mise en discours. Ceci dit chaque choix langagier est stratégique par le fait qu'il écarte d'autres choix possibles.

Le but du discours politique est de persuader, influencer, pousser le public à agir en gagnant son adhésion. En ce sens, le locuteur politique doit mettre en place des stratégies discursive

⁵⁸ Bernard Lamizet, « Patrick CHARAUDEAU (2005), Le discours politique. Les masques du pouvoir », Communication, Vol. 24/2 | 2006, 188-191.

⁵⁹ Woerther Frédérique. Aux origines de la notion rhétorique d'éthos. In: Revue des Études Grecques, tome 118, Janvier-juin 2005. pp. 79-116; p.95

pour y parvenir. Autrement dit, il ne peut pas y avoir de discours politique sans stratégie discursive. Comme le signalent F. Cornilliat et R. Lockwood, dans le colloque international de Saint-Denis et dans l'avant-propos de leur ouvrage : « la rhétorique c'est l'art de la parole, mais elle représente aussi l'art de la personne⁶⁰ ». En cela, la stratégie discursive a un lien direct avec le charisme du locuteur.

1.6 Stratégie phraséologique

Les unités phraséologiques peuvent être mises à disposition du locuteur politique pour augmenter ses possibilités d'attirer l'attention de ses interlocuteurs. C'est principalement l'aspect général des unités phraséologiques et la connaissance qu'en ont les interlocuteurs qui permettent de laisser transparaître une stratégie de rapprochement des entités et de séduction. Autrement dit, le discours politique est plutôt un terrain propice à l'utilisation d'unités phraséologiques contenant des traits culturels qui permettent aux locuteurs politiques de se rapprocher de la population, par le biais de connaissances communes. Comme l'affirme P. Charaudeau, « il s'agit d' « agir sur l'autre » en tenant compte des représentations du monde et des valeurs communes et donc culturelles qui font partie de la société. » (P. Charaudeau, 2002). Or, les unités phraséologiques possèdent ces caractéristiques essentielles, elles partagent des traits culturels et reposent sur une certaine conventionalité dont l'objectif particulier est de permettre aux interlocuteurs de reconnaître les expressions utilisées et de se reconnaître comme membre d'un groupe linguistique. C'est à travers le discours politique que les entités discursives fusionnent et partagent les mêmes valeurs communes. Si l'on étudie de près l'objet de la phraséologie, on peut constater qu'il est constitué d'expressions conventionnelles contenant un sens non-compositionnel ou figuré, des particularités structurales et des traits culturels particuliers. La phraséologie se charge d'étudier tout ce qui est, plus ou moins, figé dans la langue, tout ce qui est, plus ou moins, idiomatique, tout ce qui est, plus ou moins, opaque sémantiquement, et tout ce qui renvoie à la mémoire collective d'une communauté donnée.

⁶⁰ « La rhétorique est aussi un art de la personne. Nul logos, nul argument, nul mot, ne se présente sans quelqu'un l'mette pour quelqu'un, sans destinataire ni destinataire. » Cornilliat François et Lockwood Rich Ethos et pathos. Le statut du sujet rhétorique. Actes du colloque international de Saint-Denis (19-21 juin 1997),

éd. par François Cornilliat et Richard Lockwood. Paris : Champion, 2000, p. 7.

Section II Conceptualisation et définition des thèmes

2.1 Démocratie

Les Grecs d'Athènes furent les premiers à expérimenter la démocratie. Elle a pour étymologie les mots demos (peuple) et kratos (pouvoir). L'importance de l'origine du mot démocratie est d'autant plus grande que son adoption n'est pas un fait uniquement français. L'anglais, l'italien, l'espagnol, le portugais, l'allemand, le russe et même l'arabe dimucrati se sont également servis du grec pour créer un mot désignant le régime démocratique. Plusieurs langues africaines ont également créé un mot à partir du grec. En kinyarwanda (langue du Rwanda), c'est demokarasi, demokrasi au Kenya et en fon (langue parlée au Bénin), c'est democrasi, que l'on retrouve tel quel au Togo. Les penseurs politiques modernes sont restés très attachés à la signification originelle du mot. Spinoza, dans son Traité théologico-politique, est le premier à formuler une théorie moderne de la démocratie et sa définition du concept de démocratie se rapproche de celle qu'en donnaient les Anciens. James Wilson définit la démocratie en des termes très près de sa définition classique : « je veux dire par démocratie, ce gouvernement au sein duquel le peuple conserve le pouvoir suprême ».

La perception américaine du concept de démocratie a surtout été influencée par les acteurs politiques plutôt que par les réflexions de philosophes politiques. L'usage du mot « democracy » s'est popularisé suite à la fameuse définition qu'en a donné le président Lincoln : « le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple ». Un autre président Américain, Woodrow Wilson, assurera le succès du mot en présentant la Première Guerre mondiale comme une lutte pour la démocratie. La Deuxième Guerre mondiale puis la chute du mur de Berlin seront interprétées à leur tour comme de grandes victoires de la démocratie contre ses pires ennemis (Dupuis-Déri, 1994).

Les politologues contemporains n'ont pas coupé les liens entre le concept et son étymologie. Le Français, Georges Burdeau, auteur de « La Démocratie », retient la définition la plus simple et également la plus populaire, à savoir : « le gouvernement du peuple par le peuple⁶¹ ».

⁶¹ G. Burdeau, La démocratie. Essai synthétique. In: Revue internationale de droit comparé. Vol. 10 N°3, Juillet-septembre 1958. pp. 624-631; https://www.persee.fr/doc/ridc_0035-3337_1958_num_10_3_12706

2.2 Élection

L'élection est un fait social aujourd'hui, elle est présente dans beaucoup d'institutions : l'école, l'entreprise, les collectivités territoriales, les associations, etc. Selon le dictionnaire Français Larousse le mot élection veut dire : « Choix qu'on exprime par l'intermédiaire d'un vote. Et le voter, c'est exprimer son opinion⁶² ».

2.3 Populisme

Bien que ce terme soit largement utilisé dans les sciences sociales pour caractériser des mouvements politiques où mobilisation populaire, discours idéologiquement ambigu et direction charismatique qui se rencontrent dans un cadre de crise socio-politique, il prend des attributs différents selon l'expérience que l'on voudrait caractériser. Silvia Kobi et Yannis Papadopoulos nous disent qu'il est un « véritable signifiant flottant » et en tant que concept, il n'est pas un outil d'explication, c'est-à-dire, qu'il ne définit pas au départ l'objet et n'explique pas grand-chose, mais un moyen de « construction » de l'objet (Kobi et Papadopoulos, 1997: 14-15). Toutefois, dans ce travail nous envisageons le terme « populisme » du point de vue du discours, car c'est à travers celui-ci que se construisent les opinions publiques. Et nous tenterons de mettre en lumière ses caractéristiques en nous appuyant sur les travaux de Patrick Charaudeau ; (Réflexions pour l'analyse du discours populiste), et d'Alix René (Séduction populiste : Essai Sur La Crise Systémique Haïtienne Et le Phénomène Aristide(1986 - 1991). Également signifié ce que nous entendons par populisme. En ce sens des rappels historique de son utilisation s'avèrent nécessaire :

2.3.1 Dans le contexte Russe

Dès le début de la deuxième moitié du 19ème siècle, on a assisté en Russie au déploiement d'un mouvement politique qui s'est lui-même attribué le qualificatif populiste. Le « narodnichestvo », populisme en russe, a été un mouvement politique d'intellectuels de la petite bourgeoisie russe en opposition au tsarisme, qui prônaient d'aller vers le peuple, mais peuple interprété comme paysans, qui, selon les intellectuels populistes, détiendraient à travers ses structures communautaires la force vitale nécessaire pour la régénération de la société russe.

⁶² <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/élection/28181#28043>, cconsulté le 24 juin 2022.

La rencontre de l'intellectuel et du paysan russes assurerait le renversement du despotisme séculaire du tsarisme et en même temps, engagerait la société sur la voie du progrès et de la civilisation représentés par l'intellectuel, tout en évitant les côtés déshumanisants du capitalisme. Les intellectuels percevaient ces communautés paysannes comme une sorte de socialisme primitif qu'il fallait simplement moderniser⁶³.

2.3.2 Dans le contexte Américain

L'expérience « populiste » dans le sud et l'ouest des États-Unis a été de courte durée. Elle s'est développée à partir de 1890 en opposition à la pénétration du capitalisme dans ces régions et a rassemblé au départ des fermiers. Ses dirigeants ont dénoncé les maux du capitalisme, l'organisation urbaine de la vie et ont réclamé le pouvoir au nom des faibles, des exclus. En 1890, un parti populiste est organisé et le mouvement tenta une percée électorale dans les élections présidentielles américaines de 1896 autour du leader populiste William Jennings Bryan appuyé par le dirigeant syndicaliste Eugène Debs, qui lui-même, fondera plus tard, en 1898, le Socialist Party of America (Parti Socialiste d'Amérique).

Comme celle réalisée en Russie, l'expérience américaine a démontré cette capacité du populisme à développer des revendications anticapitalistes et à proposer un retour à un ordre mythique, socialisant, sans être communiste.

2.3.3 D'autres expériences dans le monde

D'autres d'expériences qualifiées de « populistes » se fait partout dans le monde, rassemblent des mouvements ayant un caractère national, anticolonial et / ou anti-impérialiste mettant en question la domination étrangère. Développés en Asie, en Afrique et en Amérique latine au cours du 20ème siècle, ces mouvements sont diversement interprétés comme autoritaires, paternalistes, démagogiques, recherchant une base sociale large pour supporter un projet de réforme ou de régénération sociale. Par exemples : le régime de Nasser ainsi que celui de Kadhafi ont été vus comme des expériences populistes cherchant à construire et à exploiter le mythe de l'identité arabe (Carré, 1997). En Amérique latine, on a vu dans différentes expériences qualifiées de populistes notamment, celles de Sanchez Cerro et de Victor Haya de la Torre au Pérou, celle de Juan Domingo Perón en Argentine, celle de Cardenas au Mexique,

⁶³ Alix René, séduction populiste : Essai Sur La Crise Systémique Haitienne Et le Phénomène Aristide(1986 - 1991), 2003, Port-au-Prince, p.21-27.

celle de Getúlio Vargas au Brésil et celle de Velasco Ibarra en Équateur des tentatives de construire de larges alliances basées sur le principe de collaboration de classes sous la direction de l'État. Les différentes figures du populisme montrent que l'on ne peut proposer à celui-ci une définition unique, pourtant, on peut catégoriser, car les contextes historiques et politiques l'infléchissent de différentes façons. Selon Patrick Charaudeau, il y aurait des populismes classistes, voire ethnicistes ; des populismes nationalistes, plus ou moins autoritaires, jouant sur l'identité nationale et la ségrégation ; des populismes néolibéraux ; des populismes de circonstance s'exprimant dans les campagnes électorales à l'aide d'expressions démagogiques⁶⁴, afin de séduire les masses populaires.

2.3.4 Caractéristiques du populisme

Tout d'abord, on remarquera que le populisme naît toujours dans une situation de crise sociale, celle-ci pouvant différer selon les pays ou les époques : crise économique, comme en Amérique latine et en Europe occidentale (France, Autriche, Pays-Bas) ; crise identitaire et morale (cas des sociétés qui refusent la multi culturalité au nom d'une identité propre) ; crise de changement de régime politique, comme dans de nombreux pays de l'Est après la chute du mur de Berlin, lesquels doivent s'ajuster à l'économie de marché et découvrent l'ultranationalisme. On observe ensuite, dans tous les cas, la présence d'un chef charismatique. Celui-ci construit son leadership sur des images différentes selon les cultures. Il n'a pas à proprement parler de programme politique, mais promet de rompre avec les pratiques du passé, d'en finir avec la corruption et de rendre son pouvoir au peuple⁶⁵.

On observe que populiste est employé aussi bien par la droite que par la gauche pour stigmatiser le parti adverse ou pour se défendre contre la stigmatisation⁶⁶. La plupart du temps, pour la droite, la gauche est populiste en ce qu'elle manipule les classes ouvrières et populaires ; pour la gauche, la droite est populiste parce qu'elle manipule les classes moyennes et populaires (peu politisées) par des discours qui cherchent à susciter l'émotion la plus primitive : la peur. Autrement dit, dans les deux cas, le populiste c'est l'autre, qui pour s'exprimer emploierait une

⁶⁴ On pense à, à son discours sur la « fracture sociale » et la « lutte contre l'exclusion » ; ou à Nicolas Sarkozy en 2007, qui déclara vouloir en finir avec la « coupure entre le peuple et les élites ». Pour ce dernier, lire le témoignage de Yasmina Reza (2007). Également à Jean-Bertrand Aristide durant sa campagne électorale en 1990.

⁶⁵ P. Charaudeau, op.cit., p4.

⁶⁶ « Nosso governo nunca foi nem é populista. Este governo foi, é e será popular. » [Notre gouvernement n'est pas et n'a jamais été populiste. Il fut et restera populaire.] Luiz Ignácio Lula da Silva, discours d'investiture, second mandat, 1er janvier 2007.

rhétorique simpliste et essentialisant⁶⁷. Le populiste a besoin que les classes populaires soient disponibles, c'est-à-dire dans un état de forte insatisfaction. Pour ce faire, il tente d'exploiter leur ressentiment.

a) Parle de la situation économique en insistant sur les charges sociales qui accablent les entreprises, sur la précarité dans laquelle vivent les travailleurs, sur la disparité entre riches et pauvres ou l'appauvrissement général de la nation.

b) Mettre en avant la décadence morale de la société, la perte des repères identitaires (particulièrement dans le cas de l'identité nationale), la régression du civisme et donc du relâchement du lien social⁶⁸.

c) Dépeint les citoyens en victimes effectives ou potentielles, insiste sur les déclassés, les sans-grades, les « petits » qui souffrent de l'insécurité en raison du manque de protection policière et du manque d'autorité de la justice⁶⁹.

⁶⁷ P. Charaudeau, Op.cit. p7.

⁶⁸ [La jeunesse de France] connaît aujourd'hui les fruits amers de la décadence économique, sociale, politique et morale, les fléaux du chômage, l'individualisme forcené qui conduit à l'isolement et au désespoir. » Jean-Marie Le Pen, discours du 13 mai 1984 à l'occasion de la « Fête du travail et des travailleurs » organisée par le Front national.

⁶⁹ Les piliers de la société : armée, police, justice, vacillent, annonçant le temps de l'anarchiet du désordre. » Jean-Marie Le Pen, Présent, 5-6 septembre 1996.

Chapitre 2

Le chapitre II, définit notre approche théorique : la socio sémiotique. D'abord, nous définissons les fondements. Le chapitre se termine par des éléments spécifiques dans l'univers symbolique et culturel du peuple haïtien à savoir.

Section 1 : L'approche socio sémiotique dans le contexte haïtien

1.1 La socio sémiotique

Inspirée du signe tel que défini par Saussure⁷⁰ ou Peirce,⁷¹ constitué d'un signifiant et d'un signifié et tenant compte non pas de l'arbitraire du signe (et sa réalité objective) mais plutôt de la multiplicité des points de vue et de « l'essence double du langage » comme énoncé par Maigret (2003, p. 107), la sémiotique permet d'étudier tout système de signes et tous les éléments qui s'inscrivent et entourent un discours. Définie par Umberto Eco (1980, p. 30) comme « La discipline qui étudie la sémiose », la socio sémiotique est envisagée par l'auteur dans sa versatilité et son appréciation de certaines formes de culture de masse⁷². Considérant la sémiotique comme applicable à l'ensemble des discours et des signes, Éco souligne l'importance de la culture dans la compréhension et l'interprétation de ces signes. Notre représentation et notre connaissance du monde se construit, d'après l'auteur, par le biais d'une culture et d'un code linguistique commun⁷³. Ayant pour corpus des discours politique, il nous semble important de souligner l'importance d'une approche ancrée dans différentes disciplines des sciences humaines et tenant compte d'un contexte socio-culturel bien précis. Définie par Veron (1983, p. 100) comme la « théorie des discours sociaux », la socio sémiotique « trouve son point de départ dans les discours sociaux tels qu'il se donnent à l'expérience, et est obligée d'affronter le fait que ceux-ci sont toujours des "paquets" constitués par des matières signifiantes hétérogènes ». L'approche socio sémiotique tient compte du contexte de production, du discours mais également de la mise en scène. Cette ouverture sur l'ensemble des indices porteurs de sens, qu'ils soient sociologiques, linguistiques, communicationnels, culturels ou visuels nous est particulièrement évocatrice et est en adéquation avec notre corpus. Le contexte de production

⁷⁰ De Saussure, F. (1913) 1972. Cours de linguistique générale. Paris, Éditions Payot

⁷¹ Peirce, Ch. S. (1978). Écrits sur le signe (rassemblés, traduits et commentés par G. Deledalle), Paris, Seuil

⁷² Éric Maigret cite Umberto Eco dans son ouvrage intitulé «Sociologie de la communication et des médias» (2003, p. 108) pour définir le cadre sociosémiotique.

⁷³ Eco, U. (1980, p. 30). « Il tente de donner un nom à des stimuli imprécis : en les dénommant, il les culturalise, c'est à dire qu'il range ce qui jusque-là n'était qu'un ensemble de phénomènes naturels sous des rubriques précises et codifiées» Cette notion fait référence à une langue partagée par l'ensemble d'une communauté et les connaissances communes qu'elle génère.

et ses aspects culturels ou sociaux, sont autant d'éléments à prendre en compte, dans le cadre d'une analyse socio sémiotique.

1.2 La théorie du signe-fonction de Umberto Eco.

La théorie du signes- fonctions développée par U. Eco rejoint la conception de J. Derrida, selon laquelle il y a absence de signifié transcendantal (un seul signifié, un seul contenu, absolu, par signifiant, par forme du signe), mais plutôt une chaîne de signifiant à signifiant, infinie, s'apparentant à la sémiosis illimitée de Peirce (« aussitôt qu'un signe [...] a atteint le niveau de l'interprétant, il est prêt [...] à devenir le ground d'un nouveau signe » (Fisette, 1990 :16)). Dans le sillage de ces deux théoriciens, la théorie met l'accent sur la non-univocité de la signification du signe et parlera, à cet effet, de signe-fonction. Umberto Eco aborde l'univers sémiotique non comme étant composé de signes, mais bien de fonctions sémiotiques (signes-fonctions). En regard des triades de Peirce, il élabore donc une sémiotique non référentielle : les expressions utilisées peuvent être pour se référer aux choses ou aux états du monde, mais renvoient à la culture et aux contenus élaborés par une culture. Un signe (signe-fonction) ne correspond plus à un référent précis et figé (c'était le cas avec le signe linguistique), mais peut revêtir plusieurs significations, peut désigner différentes réalités en regard du contexte socioculturel. Le « signe » déborde le simple signe linguistique (ex. : le panneau d'arrêt n'est pas un signe linguistique, les nuages non plus, etc.). Il propose plutôt une représentation du signe comme inférence et système d'instructions contextuelles, c'est-à-dire que « le signe est une instruction pour l'interprétation⁷⁴ » (1988 [1984], p.33). « Néanmoins, une donnée sensorielle, même médiatare par une empreinte, une trace, une réduction de dimensions, reste un signe à interpréter⁷⁵ » (Eco, 1975, p6).

1.3 La socio-sémiotique interactionnelle de Éric Landowski

L'approche socio-sémiotique de l'interaction développée par Éric Landowski au début des années 80 ne déroge pas à une règle socio-sémiotique cardinale : le sens ne peut pas qu'être immanent et n'est donné, *a priori*, qu'à partir d'un « modèle canonique » figé et standardisé à mobiliser devant tous les cas d'étude. Il n'y a donc pas idéal-type (Max Weber) Il est donc une construction qui réalise à partir d'un regard qui pose pour base le questionnement et ré-questionnement de la circulation discursive dans le social ou en de termes plus constitués de la

⁷⁴ ECO, U. (1988) [1984], Sémiotique et philosophie du langage, Paris, Presses universitaires de France.

⁷⁵ ECO, U. (1992) [1975], La production des signes, Paris, Livre de Poche.

rencontre d'une instance productrice avec une (des) instance(s) sociale(s) qui permettent de dégager le sens d'un discours (ou d'une pratique sociale).

Pour Éric Landowski (2004 : 15-16) dans son ouvrage intitulé : *Passions sans nom : essai de socio-sémiotique III*, « comprendre ce n'est pas découvrir un sens déjà tout fait, c'est au contraire le constituer à partir du donné manifeste (d'ordre textuel ou autre), souvent le négocier, toujours le construire ».

1.4 La socio sémiotique discursive et énonciative de Andrea Semprini

Le courant socio sémiotique considère les textes comme des produits de la société qui nécessite de les réinscrire dans sa rencontre avec le social afin de décrypter comment ils font sens. Il faut dès lors rompre avec la fameuse formule d'Agiras Julien Greimas, « Hors du texte, point de salut ! ». La perspective socio sémiotique dite discursive s'est développée avec notamment Andrea Semprini. Dans son livre : *Analyser la communication 2. Comment analyser la communication dans son contexte socioculturel*⁷⁶, il écrit : « En réalité, les textes ne sont pas donnés en nature, ce sont des produits humains et sociaux et justement pour pouvoir les analyser correctement, il devient important de porter son attention, de tourner son regard, qui sera alors socio sémiotique, vers l'activité de textualisation, ou bien vers l'ensemble des pratiques, sociales ou individuelles, qui conduisent à la définition d'un texte, de ses limites, et également de ses modalités de circulation et de réception ». En effet, la saisie d'un texte, compris dans son sens le plus large à savoir tous les langages de signe et de signification, est ici appréhendée comme un produit culturel qui commande non pas d'oublier sa dimension véritablement textualiste, c'est-à-dire narrative et discursive, mais de la potentialiser pour envisager sa compréhension dans une perspective de sa prise en charge par un dispositif social.

⁷⁶ Semprini A., *Analyser la communication 2. Comment analyser la communication dans son contexte socioculturel*, Paris, L'Harmattan, 2007.

Section 2 : Le contexte culturel haïtien

2.1 Le vodou en Haïti

Pour comprendre la trajectoire culturelle du peuple haïtien, le vaudou en tant que religion et forme d'organisation sociale est un élément fondamental. En effet, le vaudou haïtien est le fruit d'un regroupement d'héritages et d'identités « d'esclaves⁷⁷ » africains autour de certaines traditions culturelles (Hurbon, 2002, p. 74). Le vaudou a été la première forme de résistance contre l'esclavage. Résistance face à la domination socioéconomique, politique et religieuse que subissaient les noirs dans la colonie de Saint-Domingue. La fuite des noirs hors des plantations et des ateliers dans des lieux secrets est désignée par les historiens par le terme de « marronnage ». C'est en fait un moyen pour les « esclaves » de retrouver une unité spirituelle et sociale pour mieux organiser la rébellion qui débouchera plus tard sur la révolution puis l'indépendance. Ainsi, le vodou était la religion qui permettait la cohésion des noirs et qui les lancera dans la lutte pour la libération. Cette situation précisait déjà le caractère politique du vaudou, ce qui conduisait les exploiters à mettre tout en œuvre pour empêcher toute manifestation sociale et / ou religieuse des Noirs (ibid.). Selon Fridolin Saint-Louis, « le vaudou haïtien est un bel échantillon d'hybridité culturelle par son croisement avec deux faits de société clairement identifiés : à savoir les religions africaines et le catholicisme européen » (Houtart et Al., 2000, p. 15). En effet, il est important de comprendre que le vaudou haïtien est une hybridation par syncrétisme. Il est pertinent de souligné que les noirs ont été forcés de baptisé au christianisme. Comme le stipule l'article 2 du Code noir, les « esclaves » étaient obligés d'être catholiques (Hurbon, 2002, p. 74). Malgré tout, le vaudou s'est toujours signalé par sa capacité d'adaptation au catholicisme : il a fait correspondre le monde des « LWA » (en créole), c'est-à-dire le monde des esprits, aux saints catholiques, il a accommodé son calendrier aux fêtes catholiques, il a réinterprété les rites et les sacrements, en somme, il a glissé son propre système de valeurs et de croyances dans tous les symboles catholiques. Ce qui donne le syncrétisme catholique-vaudou (ibid., p. 77). Pourtant, dès l'indépendance d'Haïti, les chefs d'État ont manifesté une intolérance féroce envers le vaudou. Laënnec Hurbon, décèle deux raisons à leur attitude : D'une part, les nouveaux chefs d'État haïtiens croyaient nécessaire de montrer que la première république noire naissante était à la hauteur de toutes les autres grandes nations « civilisées » ; d'autre part, les potentialités politiques du vaudou étaient assez bien connues des chefs d'État haïtiens qui pouvaient alors considérer comme suspectes les pratiques vaudouesques pour le

⁷⁷ Des êtres humains réduit à la servitude en grande partie par des européens à des fins lucratifs.

moins incontrôlables (ibid., p. 78). En clair, dès l'indépendance les chefs d'État haïtiens ont choisi de mettre de côté un élément constitutif du peuple haïtien (l'identité culturelle). L'explication que nous retenons de Hurbon, c'est que cette mise de côté s'est faite sous prétexte de condamner la pratique de sortilèges et maléfices liée au vodou depuis la période de l'esclavage⁷⁸ (ibid.).

Par ailleurs, durant la période dictatoriale des Duvalier, qui précède l'avènement du processus démocratique en Haïti, le vaudou a été instrumentalisé par François Duvalier, écrit Laënnec Hurbon. En effet, lors de la crise de 1946⁷⁹ le gouvernement de Duvalier qui se réclame du mouvement indigéniste et en appelle aux traditions africaines pour « sauver » le pays entendait seulement faire la part belle aux « classes moyennes » d'Haïti (ibid., p. 80). En effet, le mouvement indigéniste « appela les Haïtiens à rejeter tout complexe d'infériorité face au Vodou et même à partir du Vodou, pour retrouver son originalité. » (ibid.) à considérer le vodou comme le lieu de « l'haïtianité et de la reconstitution de l'autonomie haïtienne » (ibid.). Très vite François Duvalier a instrumentalisé le vodou. L'instrumentalisation politique du vodou par les politiciens haïtiens est un élément important à souligner. Il s'explique par la méfiance des chefs d'État haïtiens vis-à-vis des pratiques vodouesques. Puisqu'ils en ont fait usage pour arriver au pouvoir, alors, pour empêcher des adversaires de faire de même, ils choisissent de le contrôler ou le combattre. En effet, le président Soulouque, en 1847, par exemple, avait accepté de laisser libre cours au vodou, mais c'était pour consolider son propre régime (ibid.).

Nombre de chefs d'État et de politiciens ont réussi souvent en cachette à utiliser l'appui des prêtres du Vodou dans leurs manœuvres électorales. Mais la ligne générale de l'interdiction officielle du Vodou n'a pu subsister que dans la clandestinité » (ibid.). Ce comportement ne fait que réduire le vaudou à la sorcellerie, donc à la magie noire. En ce sens, ils passent complètement à côté de la portée organisationnelle et culturelle du vodou. Si nous nous référons au concordat signé en 1860, qui fait du catholicisme la religion officielle d'Haïti, nous admettons qu'Haïti ne constitue pas un État laïque. Toutefois, depuis la signature de ce concordat entre l'État haïtien et le Vatican, rapporte Hurbon, Une lutte sans merci est livrée contre le Vodou, grâce à

⁷⁸ En « 1757 : Un esclave originaire de Guinée, nommé Makandal, prit la tête d'une bande d'esclaves marrons, utilisa les croyances vaudouesques dans un sens prophétique et porta les Esclaves à l'extermination des Blancs par le poison. Capturé au cours d'une cérémonie-Vaudou, Makandal fut brûlé vif. Mais la foule des marrons continuait à le vénérer comme un prophète, et tous les poisons, sortilèges et maléfiques utilisés par les Noirs furent appelés désormais dans la colonie « des makandals ». Le caractère politique du Vaudou est devenu tellement net que tout était mis en oeuvre pour interdire toute manifestation religieuse des Noirs. ». (Hurbon, 2002, p. 76).

⁷⁹ conflit entre des propriétaires terriens noirs, des petits bourgeois et la bourgeoisie mulâtresse du pays.

l'établissement en Haïti d'une chrétienté toute faite. Celle-ci aura pour tâche de faire accéder l'Haïtien à la civilisation, à comprendre par opposition à la barbarie, à la superstition représentée par l' « africanité » persistante des Haïtiens (ibid., p.7) L'Église catholique a joué ce même rôle durant la période de l'esclavage, face à cette situation, « l'esclave » avait pratiqué « le marronnage » pour se constituer en communauté de résistance qui a donné lieu à la conscience d'une autonomie politique et culturelle. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre le syncrétisme du vaudou avec le catholicisme (ibid., p. 79). En termes plus précis, « le marronnage » consiste selon François Houtart et Anselme Rémy nous en donnent la définition suivante :

« Le marronnage est une réaction possible de la part d'un groupe agressé qui cherche à se protéger en disparaissant physiquement et ou symboliquement, aux yeux de son adversaire. Ce processus de création d'altérité permet d'écarter le danger en désorientant l'agresseur. Une telle mutation ne peut s'opérer qu'au nom d'un système d'antivaleurs permettant d'échapper à la compréhension et donc à la perception de la part de l'adversaire sans chercher nullement à les modifier. La sécurité maximale de ce dernier, désorienter, se renferme sur son propre système de valeurs, ce qui a pour effet d'oblitérer encore plus complètement l'image de son antagonisme. Ce dernier se situe alors ailleurs, en dehors, c'est-à-dire nulle part, hors d'atteinte (2000, p. 180) ».

Donc, la pratique du vodou dans la clandestinité. Les politiciens veulent vendre une image de civilisés vis-à-vis, par exemple, de l'impérialisme économique états-unien. Par exemple, Laënnec Hurbon nous rapporte durant l'occupation états-unienne de 1915 à 1934, les occupants s'appuyaient « sur le prétexte de la barbarie qui sévissait encore dans les masses haïtiennes à cause des croyances vodouesques » (Hurbon, 2002, p. 80) pour justifier leurs interventions. Cette situation n'est pas sans conséquence sur le devenir de la nation haïtienne, car « même après le départ des Américains en 1934, les gouvernements haïtiens qui se succéderont jusqu'à nos jours seront tous assujettis au pouvoir politique et économique américains. » (ibid).

2.2 La langue créole

Indépendant en 1804, l'acte d'indépendance fut rédigé et prononcé en français. La langue du colonisateur fut utilisée comme langue officielle de la nouvelle République. Or le français n'est la langue usuelle que d'une faible minorité, à savoir ; les mulâtres, ceux qui avaient fait des études dans la métropole et quelques noirs instruits. Ainsi, la proportion d'Haïtiens capable de s'exprimer couramment et de comprendre parfaitement la langue officielle de leur pays est très faible. La non-connaissance du français exclut une grande partie de la population de certaines

activités sociales, économiques et politiques. De ce fait, l'acquisition du français représente pour un élément de la classe populaire une étape essentielle de la promotion sociale. Parler français devient synonyme de connaissances, de raffinement et de distinction sociale. Malgré cela, le créole s'est imposé comme langue maternelle de la population. Déprécié, ostracisé, il faut attendre près de deux siècles après l'indépendance (1987)⁸⁰, dans une constitution écrite en français pour que le créole, la langue parler par la totalité des Haïtiens soit une langue officielle. Et c'est en 1979⁸¹ que le créole fasse un entré timide à l'école Haïtienne. Il en résulte en Haïti entre les deux langues une profonde ambivalence, décrite fort justement par Maximilien Laroche :

« Si donc l'haïtien est ainsi tiraillé entre son être [le créole] et son désir de paraître [le français], c'est qu'au plus intime de lui-même sa vie repose sur une opposition inconciliée que l'on peut résumer dans le dualisme: vodou -catholicisme, français- créole. Il est déchiré par un malentendu perpétuel et ce conflit est aggravé du fait que si les éléments d'opposition sont d'ordre culturel, ainsi qu'il apparait a première vue, par leurs implications économiques et sociales ils ont une portée beaucoup plus vaste et en fait se répercutent sur l'ensemble de la vie⁸²»

Si l'élite haïtienne est bilingue, la totalité de la population est créolophone. De ce côté, il est préférable de parler de diglossie pour caractériser la situation linguistique du pays à la place de bilinguisme. Est diglossie toute communauté dans laquelle deux (ou plus de deux) langues se partagent les domaines d'emploi. L'une est dominante et considérée plus propre à assumer les fonctions administratives, éducatives et littéraires. L'autre est réservée aux fonctions de la vie courante. Pour l'Haïtien bilingue, qui appartient du fait même de son bilinguisme a une élite privilégiée, chacune des deux langues recouvre un domaine bien défini. Par exemple, s'il emploie le français pour la conversation soignée avec ses pairs ou en présence d'un étranger, il aura recours à la vernaculaire dès qu'il voudra indiquer une certaine familiarité dans ses rapports avec son interlocuteur ou faire résonner une corde affective.

⁸⁰ Article 213 de la constitution de 1987 « fixer la langue et permettre son développement harmonieux et scientifique ».

⁸¹ Le créole est introduit dans l'éducation national Haïtienne par une loi voté le 18 décembre 1979. Bentolila Alain, Gani Léon. Langues et problèmes d'éducation en Haïti. In: Langages, 15e année, n°61, 1981. *Bilinguisme et diglossie*. pp. 117-127.

⁸² M. Laroche, L'Haitien (Montreal: Editions de Sainte-Marie, 1968)

2.3 L'usage politique de la langue créole

Traiter la langue créole comme moyen de participation politique par le bas est étroitement lié aux logiques d'appropriation politique de la démocratie en Haïti. Autant le répertoire religieux est porteur de significations politiques, autant la sémantique, les énonciations discursives des groupes dominés ancrées dans la réalité sociale peuvent être étudiées comme des formes de réinvention de l'État, de construction de stratégies contestant l'État ou amplifiant le champ étatique. Ainsi, la démocratisation est posée en termes de relations des locuteurs avec la langue créole et les concepts, les mots, les expressions acquièrent le stade d'objet à interpréter au regard de leurs « représentations dans l'imaginaire populaire » à travers des associations, des organisations, des discours qui donnent un sens différent aux mots et concepts tels qu'ils sont énoncés, dénoncés, retravaillés par les gens ordinaires.

Notre analyse se situe dans la période post-duvaliériste, soit après 1986. Cette période est marquée par les difficultés de la société haïtienne à réussir la greffe de la démocratie occidentale. Dans cette phase, la démocratie est réappropriée, prise dans un sens différent. D'abord, elle ne s'exprime pas seulement à travers l'occupation physique des lieux, mais encore par la mobilisation du répertoire linguistique, à l'initiative des divers acteurs sociaux qui ont été marginalisés à travers les dispositifs de contrôle social. Ensuite, sur l'arène politique, la langue utilisée par les acteurs subordonnés est le créole. Outil de contestation du régime de Duvalier. Le créole a été l'accompagnateur de proximité utilisé par la presse locale qui souvent prend le risque d'informer les citoyens des exactions, des dérives du régime, des violations des droits humains, ainsi s'ouvrant à une réappropriation politique. Pourtant, le créole a une fonction discriminante, c'est un marqueur identitaire, son usage est réservé aux paysans, aux masses populaires, aux analphabètes, aux marginalisés. Tandis que les « élites », les individus issus de familles riches s'expriment en français. Ce clivage linguistique prolonge les pratiques qui renvoient à l'histoire de la société postcoloniale. Puisqu'au « lendemain de l'indépendance un double système socio-culturel émerge : celui des classes dominantes qui adoptera le modèle culturel européen au mépris des références africaines et celui des masses paysannes qui restent attachés aux valeurs culturelles africaines⁸³». Donc, le champ linguistique est un champ de pouvoir, de luttes, de stratégies. S'y opposent une langue dominante et une langue dominée. Cette opposition est le lieu de production d'une conflictualité qui renvoie aux clivages internes

⁸³ JOINT, Louis Auguste. Le système éducatif haïtien, op.cit., p. 395.

qui caractérisent la société haïtienne : riches/pauvres, villes/campagnes, citadins/paysans, vodouïsant/catholique. À partir de 1986, les acteurs sociaux font du créole un outil de libération et d'intégration politique. Ainsi, un nouveau champ de pouvoir se constitue par le rejet de la langue française considérée comme une langue étrangère, donc langue d'exclusion sociale. Dès lors, l'usage du créole jouit d'une popularité incontournable auprès des masses qui y ont recours comme langue de contestation, d'affirmation, et de résistance à la politique. La constitutionnalisation du créole est révélatrice de la profondeur du malaise, l'inscription du créole à l'Article 5 de la constitution de 1987 comme langue officielle à l'égal du français et sa reconnaissance préalable comme lieu commun unique entre tous les haïtiens, rétablissent la langue populaire dans ses droits historiques. » En voici un témoignage : Robert Malval fut un ancien premier Ministre de Jean-Bertrand Aristide, alors en exil, renversé par l'armée. M. Malval rapporte que le 30 Septembre 1991 des fils et des filles de « grandes familles » dévalant les collines au volant de leurs pajeros et criant « le créole, c'est fini⁸⁴ ». Sociologues, anthropologues, observateurs soulignent le caractère polarisant de la société haïtienne. Il y aurait un univers urbain caractérisé par un système de valeurs inspirées de l'Occident et un univers rural: d'un côté, « le système éducatif calqué sur l'Europe, la langue française comme langue de civilisation; de l'autre, la religion vaudou, la langue créole, système de « lakou, » le « kombit, » le « plaçage » ...plus tourné vers l'Afrique. » Le choix d'une langue, les difficultés de s'en approprier sont considérées comme des facteurs de cohésion ou d'exclusion sociale.

Dans ce cadre, l'accès à la citoyenneté prend de contrepied des intellectuels haïtiens. Décrit par Frankétienne dans sa pièce de théâtre « pèlintet », l'intellectuel haïtien n'est d'abord ni à gauche, ni à droite. Il est essentiellement un comédien. Un prestidigitateur. L'homme de la rhétorique, de la magie de belles phrases. La responsabilité dans le désastre et la déchéance d'Haïti réside non pas dans les mensonges ou les demi-vérités qu'il profère, mais dès le départ, « dans ses analyses logico- grammaticales », c'est-à-dire dans ses performances dans la langue française⁸⁵ ». Ainsi, la figure de l'intellectuel, dans l'imaginaire haïtien, est en connivence avec le pouvoir, parce qu'il aspire à occuper un poste avec le pouvoir, parce qu'il aspire à occuper un poste ministériel, ou celui de président de la république. Il a donc distance entre la classe moyenne instruite et la paysannerie haïtienne. Ainsi, Jean-Bertrand Aristide est l'un des acteurs politiques qui s'approprie avec le plus de facilité et efficacité cette « polarisation linguistique » dans ses discours et cela avec agressivité.

⁸⁴ MALVAL, Robert. L'année de toutes les duperies CIDIHCA, op.cit., p. 129..

⁸⁵ HURBON, Laënnec. Comprendre Haïti, p. 42 - 43.

Partie 2 : Contexte socio-politique et la production des discours

Considérant que notre travail s'inscrit dans une démarche socio-sémiotique, il est pertinent de rendre compte de la situation socio-politique de l'époque. Dans ce chapitre nous dressons le contexte socio-politique qui sévit dans le pays de 1991 à 2004, l'influence de la communauté internationale en Haïti, notamment les États-Unis d'Amérique, nous présentons les événements déroulant autour des élections du 16 décembre 1990 et celle du 21 mai 2000.

Chapitre III

La crise socio-politique d'Haïti de 1991 à 2004

Section 1 : Situation socio-politique d'Haïti 1991-2004

26 décembre 1991, marque la fin de la guerre froide. L'explosion du bloc de l'Est, la dislocation de l'Union soviétique, signe la fin du monde bipolaire qui a dominé les relations internationales depuis 1945, pour faire place à un monde unipolaire très largement dominé par les États-Unis, seule superpuissance⁸⁶. Pourtant, la Charte des Nations Unies ne définit pas de modèle politique de référence. Les États-Unis et leurs principaux alliés européens ont en commun d'être les plus anciennes démocraties du monde contemporain. La promotion de la démocratie a toujours été un des axes de la politique américaine. Dans le contexte de la guerre froide, les Occidentaux se présentent comme le « monde libre » et affirment la supériorité de leur modèle politique démocratique et économique libéral.

Au début des années 1990, lors du Sommet des Amériques tenu à Miami, le président Clinton se félicita de ce que le continent américain, y compris l'Amérique latine, était le seul de la planète où tous les pays, avec la remarquable exception de Cuba et d'Haïti, jouissaient de régimes démocratiques, dans lesquels les autorités avaient été désignées par suffrage universel à partir d'élections raisonnablement honnêtes. Même les plus optimistes auraient eu du mal à imaginer un tel panorama quelques années auparavant. En effet, amorcée au début des années 1980 en Argentine et accomplie au début des années 1990 au Chili, la grande vague de transition qui a permis le passage des vieilles dictatures à des régimes démocratiques a pris au dépourvu la plupart des spécialistes⁸⁷ (Couffignal, 1997)

Quand en 1986 Jean-Claude Duvalier quitte le pouvoir, Haïti connaît une crise économique sans précédent qui n'a cessé de se renforcer depuis le second choc pétrolier (1979). Dès 1970, le pays est considéré par les Nations unies comme l'un des 25 plus pauvres de la planète, et certainement celui le plus en difficulté à l'intérieur du continent américain. Le programme d'industrialisation du pays développé par Baby doc en réaction à cette situation, est un échec. Ni le programme industriel, ni la volonté de créer un tourisme de luxe, ne parviennent à sortir le pays de l'ornière. La corruption du régime, la répression permanente exercée par les miliciens macoutes, bloquent progressivement les investissements extérieurs. Le choc pétrolier fragilise

⁸⁶ Maurice Vaisse 2013, Chap.5 : La fin du monde bipolaire (1985-1992), p. 172-204.

⁸⁷ Couffignal, G. (éd.), 1997, Amérique Latine. Tournant de siècle. Paris, Éditions La Découverte et Syros.

un pays aux abois : les premiers flux de boat people quittent Haïti vers les côtes de Floride, où les départements français de la Caraïbe. En 1986, quand Jean-Claude Duvalier quitte le pouvoir, le pays est soumis à une urbanisation croissante (Port-au-Prince a gagné en dix ans un million d'habitants, et en compte alors environ 1,7 M pour 6,5 M dans le pays), et à une paupérisation des masses. Après 10 semaines de grèves et de manifestations, sous la pression américaine, Duvalier laisse le pouvoir aux militaires, chargés discrètement par Washington d'assumer la transition vers la démocratie⁸⁸.

1.1 La transition des militaires

La transition menée par les militaires entre 1986 et 1990, appuyée par les Américains, se déroule dans de très mauvaises conditions politiques (cinq présidents se succèdent). Mal préparée, l'élection d'une assemblée constituante, le 19 octobre 1986, n'attire que 5 % des électeurs. Les tenants de la démocratie dénoncent une parodie de scrutin. La Constitution, approuvée par référendum le 29 mars de l'année suivante par 99,81 % des citoyens qui se sont déplacés, est votée sans débat, sous fond d'une terreur politique permanente. Les élections présidentielles du 29 novembre 1987 sont annulées par le Général Namphy qui les repousse de deux mois. Le 17 janvier 1988, deux ans après le départ de Duvalier, l'historien Leslie Manigat est élu président, par 15 % du corps électoral. Les observateurs des Nations Unies et de l'OEA émettent alors des « réserves » sur le déroulement du scrutin. Six mois plus tard, le 20 juillet 1988, un coup d'État militaire met fin à cette première expérience démocratique. La terreur est immédiatement de retour. Dans ce contexte, la reprise économique est impossible malgré l'afflux massif de l'aide internationale et des ONG qui viennent au secours des masses. Le PIB poursuit sa dégringolade⁸⁹. Dans cette transition chaotique, les secteurs démocratiques affichèrent une méfiance totale vis-à-vis de l'institution militaire. Toutefois, moyennant l'appui de l'ambassadeur américain, ils se mirent d'accord avec le général Hérard Abraham pour désigner

⁸⁸Laurent Jalabert, « Un populisme de la misère : Haïti sous la présidence Aristide (1990- 2004) », Amnis [En ligne], 5 | 2005, mis en ligne le 01 septembre 2005, consulté le 10 juin 2022. URL :<http://journals.openedition.org/amnis/1003> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/amnis.1003>

⁸⁹ opcit.p.7.

Ertha Pascal Trouillot, juge à la Cour de cassation, comme présidente provisoire, avec la mission spécifique de travailler, dans le plus bref délai, à la réalisation d'élections libres⁹⁰.

1.2 L'influence de la communauté Internationale, les États-Unis et l'église catholique

L'effondrement du bloc de l'Est, joints à l'économie de marché découlant du Nouvel ordre mondial, deviennent de nouvelles normes régissant la conduite des organisations régionales et internationales telles que l'OEA et l'ONU. Comme corollaires de cette réalité, surgissent alors les notions de « droit d'ingérence humanitaire » et de « devoir d'assistance à peuples en danger » faisant des concepts d'État nation, de souveraineté et d'autodétermination des anachronismes⁹¹ et consacrant le statut des pays du Nord comme maîtres incontestables du « monde globalisé⁹² ». Ce changement de paradigme dans les relations internationales transforme les pays du Sud en arrière-cour des grandes puissances, et les institutions internationales en instruments d'application des mesures destinées à favoriser l'expansion et la consolidation du Nouvel ordre mondial. L'ingérence des pays auto baptisés « amis d'Haïti⁹³ ». Les États membres de l'OEA ont signé l'Engagement de Santiago envers la démocratie et la rénovation du système interaméricain⁹⁴, approuvé lors de la troisième séance plénière tenue le 4 juin 1991. Ils y déclarent leur « engagement irrévocable envers la défense et la promotion de la démocratie représentative et des droits humains dans la région⁹⁵ ». Dans ce contexte, le coup d'État du 30 septembre 1991, survenu dans l'un de ses pays membres, moins de quatre mois après le vote de l'engagement de Santiago, constituait une dure épreuve pour le prestige et la crédibilité de l'Organisation panaméricaine, d'où sa décision d'imposer des sanctions commerciales au régime militaire de facto dans le but de rendre flexibles les généraux putschistes, de créer chez eux les conditions psychologiques nécessaires au succès des négociations qui auraient dû

⁹⁰ MOÏSE, Claude et OLLIVIER, Émile, Repenser Haïti. Grandeur et misères d'un mouvement démocratique, p. 139.

⁹¹ BADIE, Bertrand, La diplomatie des droits de l'homme : entre éthique et volonté de puissance, Paris, Fayard, 2002. p.32

⁹² BADIE, Bertrand, La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect, Paris, Fayard, 1995 et Un monde sans souveraineté, Paris, Fayard, 1999. p.45

⁹³ Les États-Unis d'Amérique, la France, le Canada, le Venezuela et, plus tard, l'Argentine et le Chili s'étaient joints pour appuyer le processus de transition et s'autobaptisaient « les pays amis d'Haïti »

⁹⁴ Compromiso de Santiago de Chile con la democracia y con la renovación del sistema americano », OEA/Ser. P., AG/doc. 2734/91, 4 juin 1991.

⁹⁵ Ibid.

conduire au rétablissement des autorités constitutionnelles au pouvoir, c'est-à-dire le président Aristide et son gouvernement.

Pour aller en ce sens, le 23 février 1992 un accord est signé à Washington par les protagonistes haïtiens sous l'égide de l'OEA, les militaires ne respectent pas l'accord. Alors, le non-respect de l'embargo par certains pays de la région, la République dominicaine, entre autres, et l'évidente incapacité de l'OEA à résoudre la crise portèrent la diplomatie Haïtienne, avec l'appui des pays amis d'Haïti, à confier à l'ONU la gestion des négociations⁹⁶ Fin 1992, le Conseil de sécurité des Nations Unies prit une résolution dans laquelle il réaffirma son appui au président déchu. Par suite de cette mesure, le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros Ghali, nomma Dante Caputo, ancien ministre argentin des Affaires étrangères, émissaire spécial pour Haïti. Le secrétaire général de l'OEA lui attribua le même titre. Après plusieurs visites infructueuses de l'émissaire onusien à Port-au-Prince, le Conseil de sécurité vota, le 16 juin 1993, la Résolution 841 décrétant un embargo mondial sur les armes et le pétrole contre les autorités militaires de facto. Entre temps un autre accord est signé 15 octobre 1993, et n'est pas respecté. Le général Cédras ne donna pas sa démission et le président Aristide ne put non plus retourner au pays. L'intransigeance du régime militaire de facto semblait ne laisser à la communauté internationale que l'usage de la force comme unique option permettant de rétablir l'ordre constitutionnel en Haïti. La diplomatie de la coercition ayant succédé à celle de la négociation, le 6 mars 1994 le Conseil de Sécurité adopta la Résolution 917 décrétant un embargo économique total contre le régime militaire de facto. Réagissant à cette décision, les militaires putschiste du Parlement nomment Émile Jonassaint, juge à la Cour de cassation président provisoire le 11 mai 1994. Malgré le durcissement des sanctions commerciales imposées par l'ONU les militaires continuaient à afficher leur détermination à rester au pouvoir. Face à cette attitude, le président américain brandit la menace d'une intervention militaire : « Nous n'avons pas encore décidé de recourir à la force, mais, désormais, nous ne pouvons pas l'exclure⁹⁷».

Cette phrase provoqua la colère des Républicains et montra toute la complicité dont bénéficiaient les militaires putschistes sous le gouvernement de George Bush⁹⁸. Cela irrita profondément certains diplomates de l'OEA et de l'ONU. Le 8 mars 1994, le sénateur

⁹⁶ JEAN-FRANÇOIS, Hérold, *Le coup de Cédras. Une analyse comparative du système socio-politique haïtien de l'indépendance à nos jours*, p. 437-441.

⁹⁷ JALLOT, Nicolas et LESEGE, Laurent, p. 149.

⁹⁸ En réaction à cette déclaration de son successeur, l'ancien président américain affirma que « ce serait une énorme erreur, puisque aucune vie américaine n'est en danger en Haïti » ; il alla même jusqu'à réclamer la fin de l'appui du gouvernement Clinton à « l'instable Aristide ». Voir JALLOT, Nicolas et LESAGE, Laurent

Christopher J. Dodd avait déjà défini la nouvelle orientation de la politique du gouvernement Clinton dans la crise haïtienne. « Finalement, déclara le sénateur démocrate, la politique que nous avons choisie ne concerne pas les 6 millions d'habitants en Haïti, ni les militaires haïtiens. Il s'agit plutôt de principes et de règles établis dans le cadre du Nouvel ordre mondial. Il s'agit donc de notre intégrité⁹⁹». Le 15 septembre 1994, l'intervention militaire fixée, le président américain s'adressa à son peuple : « Les dictateurs d'Haïti, dirigés par le général Céderas, contrôlent le régime le plus violent de notre hémisphère. Durant trois ans, ils ont rejeté toutes les solutions pacifiques que la communauté internationale avait proposées. Ils ont violé un accord qu'ils avaient eux-mêmes signé pour abandonner le pouvoir. Ils ont maltraité leur peuple et détruit son économie [...]. Céderas et son armée de voyous ont instauré un régime de terreur, exécutant des enfants, violant des femmes et tuant des prêtres [...]. Laissez-moi vous dire une fois de plus que les nations du monde ont essayé toutes les voies possibles pour restaurer la démocratie en Haïti. Les dictateurs ont rejeté toutes les solutions. La terreur, le désespoir et l'instabilité ne s'achèveront que par leur départ [...]. Le message des États-Unis est clair : leur temps est terminé. Qu'ils s'en aillent maintenant ou nous les ferons laisser le pouvoir par la force [...]»¹⁰⁰

Ce discours marque l'influence de l'intervention américaine dans la politique haïtienne. En trois semaines, les troupes américaines contrôlent complètement le pays, font voter la loi d'amnistie en faveur des militaires putschistes par le Parlement, et organisent le départ des officiers les plus liés au coup d'État du 30 septembre 1991. Le lendemain de l'intervention américaine, le président déchu se rend à la Maison-Blanche pour prendre congé de Bill Clinton et le remercier. Il n'oublia pas non plus de se rendre au Pentagone pour dire au revoir à John Shalikashvili, chef d'état-major américain, et le remercier aussi¹⁰¹. L'intervention militaire étrangère dans la crise Haïtienne de 1991-1994 avait surtout consacré l'effondrement de l'État haïtien pour n'avoir pas pris en compte sa dimension interne et sociétale. Ainsi, la communauté internationale a ouvert la voie à une nouvelle conjoncture de crises qui allait affecter le pays au cours des dix dernières années, créant ainsi une situation d'instabilité permanente.

⁹⁹ Sénat des États-Unis, commission aux Relations étrangères, « Audience sur la politique des États-Unis vis-à-vis d'Haïti », Washington, D. C., mardi 8 mars 1994.

¹⁰⁰ MOUTERDE, Pierre et WARGNY, Christophe, *Après la fête, les tambours sont lourds. Cinq ans de duplicité américaine en Haïti (1991-1996)*, Paris, Éditions Austral, 1996, p. 172.

¹⁰¹ L'énigme haïtienne - Chapitre 8. La crise de 1991-1994 ou l'effondrement de l'État haïtien - Presses de l'Université de Montréal, p.17 ; <https://books.openedition.org/pum/15189?lang=fr>

Dans les quartiers populaires, le mouvement des « *Ti-legliz* » se transforme progressivement. Les prêtres et les communautés qui les entourent créent des associations laïques, visant à structurer l'action dans les quartiers les plus démunis. Ces groupes sont alors baptisés « Organisations Populaires » (OP). Très diverses dans leurs compositions, elles ont une double vocation, sociale et politique. Sociale, car elles cherchent à relayer l'aide « humanitaire » et à instaurer des programmes éducatifs. Politique, parce qu'elles poursuivent le combat pour la démocratisation du régime et demandent à ce que les masses puissent se faire entendre. Elles agissent alors par plusieurs modes d'action : les manifestations populaires, les graffitis etc. Elles subissent alors la répression du secteur militaire et suscitent la méfiance des groupes intellectuels venus de l'exil. Dans ce mouvement, Jean-Bertrand Aristide se positionne logiquement aux côtés des OP. Il crée même une fondation, « la famni se lavi » (« la famille c'est la vie »), qu'il transforme en organisme politique, « l'Organisation populaire Famni Lavalas ». Devenu porte-parole de l'opposition populaire, chouchouté par les médias audiovisuels étrangers, il est même victime d'une agression par les néo-macoutes du Général Namphy dans sa paroisse, le 11 septembre 1988, alors qu'il est en train de dire la messe. S'il en sort miraculeusement, onze de ses paroissiens meurent dans l'Église. Jean-Bertrand Aristide prend une nouvelle dimension et devient le symbole des martyres du Régime¹⁰²(Franklin, 1991). Et l'église catholique demeure un acteur important sur le terrain politique en Haïti.

¹⁰² Midy Franklin, (1991), il faut que ça change: L'Imaginaire en liberté in Cary Hector et Hérard Jadotte, eds., Haïti et l'Après-Duvalier: Continuités et Ruptures, Tome I. Port-au-Prince: Deschamps et Montréal: CIDIHCA. P.89-94

2.1 Le personnage Jean-Bertrand Aristide



Jean-Bertrand Aristide né le 15 juillet 1953 à Arniquet (Port-Salut), ville côtière du sud d'Haïti, est un prêtre défroqué et homme d'État haïtien. Il a été à plusieurs reprises président de la République d'Haïti : en 1991, de 1993 à 1994, puis de 1994 à 1996, et finalement de 2001 à 2004 avant son départ en exil le 29 février 2004 à la suite d'un coup d'État. Jean-Bertrand Aristide reçoit son éducation primaire chez les salésiens à Port-au-Prince, puis son éducation secondaire au

collège Notre-Dame de Cap-Haïtien avant d'entrer en 1974 au noviciat salésien de La Vega en République dominicaine. Il est de retour à Port-au-Prince l'année suivante, où il suit une classe de philosophie au grand séminaire Notre-Dame. En 1979, il obtient une licence de psychologie à L'Université d'État d'Haïti (UEH). Il est ordonné prêtre le 3 juillet 1982. Inscrivant sa démarche dans la théologie de la libération qui met l'accent sur la justice sociale, 1990 il devient l'un des représentants les plus visibles du mouvement de communautés ecclésiales de base appelé "Ti Kominote Legliz" (TKL).

Incontestablement Aristide reste l'homme politique le plus influent et le plus populaire dans l'histoire d'Haïti post-Duvaliériste, c'est aussi le seul leader politique élu président d'Haïti sans contestation populaire a un score de 68 % des voix exprimées. De plus, son élection est juste qu'à date (2022) la seule élection d'Haïti où le taux de participation de la population est aussi élevé. Nous sommes d'accord qu'Aristide est un personnage historique remarquable dans

l'histoire récente d'Haïti, c'est aussi un homme d'une grande malice et d'une éloquence populiste démesurée.

2. 2 Autours des élections du 16 décembre 1990

Le pays connaît un cycle d'évènements violents avant d'arriver aux élections qui devaient mettre fin à la transition post-duvaliériste marquée essentiellement par la suprématie de l'armée d'Haïti. Le 11 septembre 1988, au moment où le père Aristide célèbre une messe à l'église de Saint-Jean Bosco avec un ton enflammé et teinté d'une couleur révolutionnaire, des hommes armés, communément appelés en Haïti, des brassards rouges, investissent l'enceinte de l'église, tuent et blessent plusieurs dizaines parmi les fidèles. Quelques jours plus tard, dans la nuit du 17 au 18 septembre, la nouvelle d'un coup d'État circule et le Général Prosper Avril, supporté par un mouvement de petits soldats de la base de l'armée, prend le pouvoir et met à la retraite le général Henri Namphy (Moïse et Ollivier, 1992, p. 124). Le 14 octobre 1988, le général président Prosper Avril, pour se protéger d'une conspiration au sein des soldats qui ont réalisé le coup du 17 septembre, procède à l'arrestation du sergent Patrick Beauchard et d'autres personnalités de la classe politique. Le 10 octobre 1988, la hiérarchie de l'église catholique est la cible de protestations de la part des petits comités ecclésiastiques de base, des jeunes des quartiers populaires et des militants révolutionnaires quand le père Aristide annonce sur les ondes de Radio Soleil qu'il reçoit de Rome, un ordre de transfert pour le Canada (Ibid., 1992, p. 127-129). De retour de Taiwan le 15 janvier 1990, le Général Prospère Avril retrouve un pays agité et le secteur démocratique réclame sans conditions sa démission. Le Général démissionne après la mort de Roseline Vaval, une fillette à Petit-Goâve tuée par les militaires, ce qui augmente la colère des citoyens (Magloire, 1999, p. 307). Le 13 mars 1990, Mme Ertha Pascal Trouillot, présidente de la Cour de cassation, accède au pouvoir selon les formules de la constitution de 1987 en ce qui a trait à la vacance présidentielle. La nouvelle administration a pour tâche de créer les conditions politiques favorables à l'organisation d'élections libres. À peine quelques mois de son investiture, la nouvelle présidente fait face à la contestation sociale quand le conseil d'État l'accuse de malversation et de corruption (Ibid, 1999, p. 308).

Enfin, des élections générales sont fixées pour le 16 décembre 1990. Le 19 octobre, Jean Bertrand Aristide fait son entrée en scène en se déclarant candidat à la présidence sous la bannière du FNCD (Front national pour le changement et la démocratie). Jean-Bertrand Aristide représente l'aile dure de l'anti-duvaliériste et de l'anti-impérialiste ; il est l'idole des jeunes militants des organisations de base. Le 16 décembre 1990, le peuple vote massivement pour le candidat du FNCD. Et dès le 1^{er} tour du scrutin, il l'emporte haut la main sur les dix autres

candidats à la présidence par 67.5% des voix exprimées contre 14 % à son plus proche concurrent, Marc Bazin¹⁰³. Ce triomphe sera interprété comme une sorte de concrétisation de la légitimité historique du courant populaire (Moïse et Ollivier, 1992, p. 146). Aristide prend investiture le 7 février 1991. L'euphorie de l'élu fut de courte durée : son renversement par les militaires le 30 septembre 1991 accéléra la dynamique de l'effondrement de l'État haïtien. La résistance des secteurs populaires et démocratiques, sur le plan interne, et la condamnation unanime de la communauté internationale donnèrent lieu à une crise aux multiples rebondissements, qui déboucha, le 19 septembre 1994, sur une intervention militaire américaine, sollicitée par le président en exil et cautionnée par le Conseil de sécurité de l'ONU. en faveur du rétablissement de l'ordre constitutionnel.

Tableau I - Résultats de l'élection présidentielle 16 décembre 1990.

Candidat	Formation Politique	Nombre de vote	Pourcentage
1- Jean-Bertrand A.	FNCD	1.107.125	67,48%
2- Marc Bazin	ANDP	223.277	14,22%
3- Louis Déjoie Jr	PAIN	80.057	4,88%
4- Hubert Ronceray	MDN	54.871	3,34%
5- Sylvio Claude	PDCH	49.149	3,00%
6- René Théodore	MRN	30.064	1,83%
7- Thomas Désulmé	PNT	27.362	1,67%
8- Volvick Rémy J.	MKN	21.351	1,30%
9- François Latorture	MODELH-PRDH	15.006	0,92%
10- Richard Vladimir	PARADIS	12.296	0,75%
11- Fritz Simon	IND	10.117	0,62%
Total		1 640 729	100,00

Source: Université de Georgetown et Organisation des États Américains. <http://pdba.georgetown.edu/Elecdata/Haiti/90pres.html>

¹⁰³ Université de Georgetown et Organisation des États Américains
<http://pdba.georgetown.edu/Elecdata/Haiti/90pres.html>

2.3 Autours des élections du 21 mai 2000

Des élections sont organisées en 1995, le président élu René Garcia Préval prend son investiture le 7 février 1996 avec un héritage très lourd : le conflit entre l'ancien président Aristide et l'OPL, le dossier des réformes économiques exigées par la communauté internationale (les conditions du retour de son prédécesseur), la décomposition des institutions de l'État¹⁰⁴.

Le processus électoral du 21 mai 2000 se déroule dans un climat de violence globale. Malgré les mises en garde de certains membres du corps diplomatique, et non des moindres, le président Préval a choisi six des neuf membres de l'institution électorale. Comme s'il voulait montrer son emprise sur le processus électoral, il se permit de convoquer tous les techniciens du Conseil électoral provisoire au Palais national pour leur passer des instructions. Pour avoir jugé incorrect cet acte posé par le président, la responsable de l'International Foundation for Electoral Systems (IFES), l'institution chargée de la formation des cadres de la machine électorale, Mme Michèle Béjin, fut déclarée persona non grata. Le président prit tout seul la décision de différer en trois occasions les dates prévues par le Conseil électoral provisoire pour la tenue des élections, sans se soucier des partis politiques de l'opposition et de l'électorat¹⁰⁵. Malgré ces décisions défavorables pour le processus, la présence d'observateurs internationaux était massive. La journée électorale commence dans le calme, dans l'après-midi les choses commencent à mal tourner pour les partis de l'opposition : le vol des urnes par la police, l'exclusion des mandataires n'appartenant pas au parti au pouvoir, l'absence de procès-verbal, rien qu'à Port-au-Prince, sous les yeux des journalistes et des observateurs. Dans le Plateau central, la police s'empare des urnes pour les transporter dans les commissariats de police transformés en centres de comptage, violant ainsi le décret-loi électoral que le gouvernement lui-même avait promulgué. La presse nationale et internationale diffuse les images des bulletins de vote et des procès-verbaux jonchant les rues de Port-au-Prince¹⁰⁶. Le pouvoir, quant à lui, par la voix du premier ministre de facto, Jacques Édouard Alexis, s'empresse de crier victoire

¹⁰⁴ L'énigme haïtienne - Chapitre 8. La crise de 1991-1994 ou l'effondrement de l'État haïtien - Presses de l'Université de Montréal, <https://books.openedition.org/pum/15189?lang=fr>, p.27, consulté le 1 juillet 2022.

¹⁰⁵ HURBON, Laënnec, Pour une sociologie d'Haïti au XXI siècle. La démocratie introuvable, p.186.

¹⁰⁶ La grande presse internationale était unanime à reconnaître le caractère scandaleux de ces élections. Radio Canada titrait son reportage en date du 22 mai : « En Haïti, la démocratie se ramasse à la pelle » ; James R. Morrell écrit : « Snatching Defeat from Jaws of Victory », International Policy Report, août 2000 ; et le Miami Herald : « Serious Error is Discovered in Haiti's Election ». Voir le Miami Herald du 3 juin 2000.

et de qualifier les partis politiques de l'opposition, victimes de ce coup d'État par les urnes, de « mauvais perdants¹⁰⁷ ».

Face au durcissement de la position de l'opposition et aux avertissements de la communauté internationale, le pouvoir lança ses partisans dans les rues pour exiger la publication des résultats que le président Préval présenta pour promulgation au président du CEP, Me Léon Manus. Celui-ci refusa de les signer, parce que contraires aux siens. Le lendemain, une violente émeute à Port-au-Prince provoque la démission de deux membres du Conseil électoral provisoire, et son président, à la suite des menaces de mort proférées à son endroit, il prend le chemin de l'exil¹⁰⁸. La victoire d'Aristide est contestée par l'opposition. Sous le leadership de l'OEA des négociations sont engagés entre le pouvoir et l'opposition en vue de trouver un compromis avant le 7 février 2001, date de l'investiture d'Aristide. La convergence démocratique refuse les propositions du pouvoir et convoque les états généraux de l'opposition en vue de la formation d'un gouvernement provisoire. Le 7 février 2001, le pays se réveilla avec deux présidents : le professeur Gérard Gourgues recevant l'investiture à titre de président provisoire dans les locaux de la Convergence démocratique, et Jean-Bertrand Aristide prêtant serment au Parlement de facto¹⁰⁹. Enfin, L'opposition renonce et Aristide est de nouveau président. Mais, le contexte socio-politique reste très fragile.

Tableau II - Résultat des élections du 21 mai 2000

Candidats	Partis et formations politiques	Votants	Pourcentage
Jean-Bertrand Aristide	Fanmi Lavalas	2 632 534	91,81 %
Gérard Gourgue	Indépendant	239 068	8,35 %
Total		2 871 602	100,00 %

Source : CEPHaiti.gov.ht

¹⁰⁷ HURBON, Laënnec, op. cit, p. 191

¹⁰⁸ MOÏSE, Claude, La croix et la bannière. La difficile normalisation démocratique en Haïti, op. cit., p. 80-81

¹⁰⁹ Ibid.

2.4 Aggravation de la crise

Le 17 novembre 2002, au Cap-Haïtien, la deuxième ville du pays l'Initiative Citoyenne (IC), une organisation de la société civile, organise une manifestation, et rassemble une foule estimée à plus de 50 000 personnes, provoque la résurrection de la société civile. À la base de la dynamisation de la société civile, se retrouvait le Groupe des 184. Ce regroupement d'associations, englobant tous les secteurs organisés de la société non liés au pouvoir, émergea à la fin de 2002 et parvint, au fil du temps, à réunir plus de 400 entités. En faisant la promotion d'un « contrat social » favorisant l'inclusion de tous les Haïtiens et Haïtiennes de l'intérieur et de l'extérieur du pays dans le cadre d'un État démocratique de droit, elle détruisit les fondements du discours démagogique du pouvoir Lavalas et permit de redéfinir la ligne d'action politique. Pris au dépourvu, ne disposant ni d'idéologues ni de cadres bien formés, le gouvernement Lavalas lança ses groupes armés aux troupes des dirigeants du Groupe des 184¹¹⁰. Le 14 novembre 2003, en vue de présenter une proposition pour la résolution de la crise politique qui secouait le pays depuis les élections contestées de 2000. Pris de panique une fois de plus, le pouvoir réagit violemment et la police sert d'auxiliaire pour les bandes armées du régime qui se déchaînent contre les manifestants¹¹¹.

L'assassinat d'Amiot Métayer¹¹² au mois de septembre 2003 soulève, la colère de ses partisans qui accusent le pouvoir Lavalas d'en être responsable. L'insurrection de l'armée cannibale, transformée entre-temps en Front de Résistance de l'Artibonite (FRA), et les échecs répétés de plusieurs opérations lancées par le pouvoir par air, par terre et par mer, pour mater la rébellion, faits de nombreuses victimes au sein de la population. Mécontents, les habitants de la ville se soulèvent. L'impossibilité pour le gouvernement de reprendre le contrôle de la ville des Gonaïves comporte une charge symbolique encore plus importante : le 1er janvier 2004 marque le bicentenaire de l'indépendance du pays et Jean-Bertrand Aristide qui essaye de se rendre sur la Place d'Armes des Gonaïves, là où est proclamée l'indépendance, pour prononcer le discours de circonstance, sous une pluie de balles. Le compte à rebours commence.

Le Groupe des 184 s'essouffle à son tour, comme l'opposition politique auparavant. Très vite un mouvement étudiant se dresse et se radicalise, exigeant le départ sans condition du

¹¹⁰ MOÏSE, Claude, La croix et la bannière. La difficile normalisation démocratique en Haïti, p. 96-97.

¹¹¹ Ibid.

¹¹² Chef de bande armé dans la ville des Gonaïves (l'armée cannibale) qui dit avoir été armé et utilisé par le pouvoir Lavalas.

Président Aristide. En guise de réaction, le 5 décembre 2004, les bandes armées du pouvoir, sous la protection de la police, encerclent la Faculté des Sciences humaines et l'Institut National de Gestion et des Hautes Études Internationales et violent de force l'espace universitaire. Le Recteur de l'Université d'État, Pierre Marie Pachiot et des dizaines d'étudiants sont sévèrement tabassés.

En contrôlant totalement la ville des Gonaïves, la rébellion armée coupe les départements du Nord-Ouest, du Nord et du Nord-Est de la capitale. Le 15 février, Guy Philippe, ancien commissaire de police réfugié en République dominicaine en 2000, après avoir été accusé par le régime Lavalas d'implication dans une tentative de coup d'État, et Louis Jodel Chamblain, ancien numéro 2 du Front pour l'Avancement et le Progrès d'Haïti (FRAPH), organisation paramilitaire responsable de nombreux cas de violations des droits de l'homme durant le coup d'État de 1991-1994, traversent la frontière pour se joindre au soulèvement armé aux Gonaïves. En quelques jours, le mouvement insurrectionnel parvient à contrôler plus de la moitié du territoire national. En prenant la tête du mouvement des Gonaïves, Guy Philippe permet aux États-Unis d'Amérique d'organiser le départ d'Aristide, de concert avec la France et le Canada, sans trop d'effusion de sang, à l'aube du 29 février 2004¹¹³.

¹¹³ International Crisis Group (ICG), A New Chance for Haïti ? p.10-11.

Chapitre IV - L'ANALYSE DU CORPUS

Dans un premier temps, nous faisons des analyses séquentielles, c'est-à-dire pour chaque discours dans notre corpus. Dans un second temps, l'analyse global du corpus s'échelonne sous l'angle de notre questionnement, ayant pour but d'explicitier les stratégies discursives dont s'est servie Jean-Bertrand Aristide ainsi que sa vision de la politique.

Séction I - Analyse séquentielle du corpus

1.1 Les discours d'investitures

1.1.1 Le discours d'investiture du 7 février 1991

Ce 1^{er} discours officiel de Jean-Bertrand Aristide est marqué par des improvisations, des phrases creuses, un mélange parfois démagogique de plusieurs langues, des expressions idiomatiques, des redondances, des invitations à l'applaudissement et des reprises en chœur à tout bout champs. Dans un ton propre à lui ; Aristide galvanise la foule. Il s'exprime grandement en créole, certainement pour marquer une familiarité, une proximité avec le peuple. Sa parole se veut démystificateur, il s'exprime dans la langue du peuple, la langue que parle tous les Haïtiens. Sa victoire électorale est la victoire du peuple, c'est la volonté du peuple s'il est président. Évidemment, le discours de M. Aristide était le discours à la mode ; la guerre froide vient de terminer, le capitalisme gagne du terrain, et la démocratie est devenue la bonne nouvelle qu'il faut répandre. M. Aristide n'aurait pas été élu président s'il se réclamait du socialisme ou du communisme. Pratiquement, tous les candidats étaient pro démocratie, le peuple vient de voter massivement une nouvelle constitution, dans cette nouvelle constitution, la démocratie est le nouveau système politique choisi par le peuple et dedans le créole est reconnu comme l'une des deux langues officielles du pays. De plus, les gens étaient disponibles, le peuple était à bout, ils en avaient marre de la transition sanglante des militaires. Et Aristide avait le bon profil : Noir, civil, prêtre, charismatique, jeune ! le timing était parfait.

« C'est à ce nouveau Carrefour d'histoire que s'assume l'entrer en scène décisive de la force désormais incontournable de la volonté du peuple. C'est à ce nouveau Carrefour d'histoire qu'enfin commence à s'articuler un discours démystificateur de point collectif dénonçant avec les résonances profondes de la langue que parle et maîtrise le peuple, la langue imposture de la parole voler, interdit a(...) dès le lendemain de l'Indépendance glorieusement conquise certes mais perfidement escamoter par la suite. Le triomphe(...) du 16 décembre dernier déchire le voile d'enfermement savamment drapper autour de l'isolement du peuple. L'échec du coup d'État Duvaliériste du 7 janvier ainsi que l'investiture 7 février 1991 confirment ce triomphe ».

Il présente sa victoire comme une victoire d'amour, une victoire pour le pays et la démocratie. Les premiers mots de son discours se rapportent à sa famille politique : « Lavalas ». Ce mot est répété vingt (20) fois dans son discours et est utilisé tout au long de son énonciation comme un « fou tout », il met tous ceux qu'il veut dedans. Il faut dire qu'Aristide n'était pas élu sur la bannière de Lavalas et au moment de l'investiture Lavalas n'était pas un parti politique. Le mot FNCD est prononcé qu'une seule. Pourtant, il est élu sur la bannière de FNCD. Les

premières phrases de son discours, parlant d'amour sont peut-être tirés de la bible, 1 Corinthiens 13 verset 4 à 7¹¹⁴. Je cite :

« Nous avons marché, « Lavalasman ». On arrive Lavalasman. Nous allons continuer à nous organiser Lavalasman (Applaudissement). Cet amour de Lavalas va continuer à circuler dans tout le pays ainsi que dans la diaspora (Applaudissement). C'est dans ce Lavalas d'amour que mon cœur navigue. C'est pourquoi, je ne peux m'empêcher de vous faire cette déclaration d'amour. Ma sœur, je t'aime. Mon frère, je t'aime. Vous qui avez peut-être des doutes, puisque nous ne sommes pas encore rencontrés physiquement, je viens pour vous le dire, car je sais que je t'aime et aujourd'hui ce 7 février 1991 je ne peux m'empêcher, de vous dire, de vous remercier, je suis amoureux de vous (Applaudissement). Je sais que vous amoureux de moi aussi, vous êtes amoureux de notre Haïti chérie. C'est cet amour qui nous emmène là, maintenant, et c'est lui qui nous emmènera dans l'Haïti que nous voulons. L'amour et la démocratie c'est la même chose. L'amour et la justice c'est pareil. L'amour et le respect c'est pareil. L'amour et la dignité c'est pareil. L'amour et l'union c'est pareil. Que c'est beau l'amour ».

Traduit du créole haïtien

Nul besoin de vous dire que M. Aristide est ancien prêtre catholique romain. Dans ce 1^{er} discours il ne considère pas son auditoire comme des citoyens ou des compatriotes, mais plutôt des frères et des sœurs. En situation d'énonciation M. Aristide se croit être dans sa paroisse. De plus, il parle de « nettoyage » pour faire référence aux événements qui ont précédé son investiture. Dans les faits, ce sont des affrontements sanglants, beaucoup de citoyens haïtiens sont morts pour leur conviction politique. Certainement, comme le souligne Laënnec Hurbon, ceux qui ont été lynchés, assassinés, brûlés vifs c'étaient des anciens partisans du duvaliérisme, couramment appelés « Makout », des Miliciens (VSN : des volontaires pour la Sécurité Nationale) qui étaient au service du régime duvaliériste. Alors, pour le président fraîchement élu, l'assassinat de ces gens, c'était du nettoyage. Et ce nettoyage comme il dit rend le pays magnifique. Je cite :

« Ma sœur, mon frère, le nettoyage que nous avons fait rend le pays magnifique en attendant que l'organisation « Lavalas » continue ce travail pour le rendre encore plus magnifique. Nous allons continuer à nous organiser « lavalasman » comme nous le savons l'union fait la force. Et si, main dans la main, nous disons : l'union fait la force. Répète avec moi : l'union fait la force, l'union fait la force. C'est magnifique, c'est merveilleux, l'union fait la force. L'union fait la force et ensemble, ensemble nous sommes « Lavalas », seul on est faible, ensemble on est fort et ensemble on est « Lavalas ». **Traduit du créole haïtien.**

Vu son passé d'activiste de la gauche radicale, ses discours sont souvent des réponses aux actes de terreur des forces néo-duvaliéristes et de l'armée. Son anti-impérialisme, ses conflits avec le Vatican et le haut clergé, ses critiques acerbes contre la bourgeoisie et la classe politique..., M. Aristide était en croisade, c'était un militant infatigable. Élu président on s'attend que tout

¹¹⁴ L'amour est patient, il est plein de bonté; l'amour n'est pas envieux; l'amour ne se vante pas, il ne s'enfle pas d'orgueil, il ne fait rien de malhonnête, il ne cherche pas son intérêt, il ne s'irrite pas, il ne soupçonne pas le mal, il ne se réjouit pas de l'injustice, mais il se réjouit de la vérité; il pardonne tout, il croit tout, il espère tout, il supporte tout.

cela change pour favoriser des changements profonds dans les structures de l'État « massacreur » qu'avait institué la Dictature. On s'attend que Jean-Bertrand Aristide profite de sa 1ère investiture pour prononcer un discours de rupture, un discours rassembleur, où il se présente comme le président de tous les Haïtiens. Mais non, son 1^{er} discours inquiète et complique la situation de méfiance qui sévit dans le pays. Il dit, je cite :

« Si l'union fait la force, dans un moment ou un autre, les pauvres doivent arrêter d'enrichir les riches (Applaudissement). Si l'union fait la force, veux ou veux pas, adviene que pourras, les riches doivent avoir le revers de la médaille ! (Applaudissement) ».

Traduit du créole haïtien

Aristide divise l'opinion publique et l'oligarchie ne va pas tarder à réagir. Dans ses excès, le nouveau président fragilise encore plus les rapports entre les différents Pouvoirs ; économique, politique et militaire. Il ne s'arrête pas, il continue d'agacer et fragiliser encore plus. Devant la foule innombrable massée autour du Palais national, en présence du corps diplomatique, des invités étrangers et du haut commandement de l'armée, le chef de l'État annonce, après avoir parlé de l'amour et du mariage nécessaire entre le peuple et l'armée, sa décision de révoquer tous les membres de l'état-major, à l'exception du général Hérard Abraham. La tendance autoritaire est manifeste et s'accompagne d'une méfiance arrogante créant une situation de conflit latent entre l'institution militaire et le président. Cet acte s'accompagne d'un autre non moins significatif : la remise, d'une interdiction de départ à l'ancienne présidente provisoire, Mme Ertha Pascal Trouillot, durant la cérémonie de passation de pouvoir, par le commissaire du gouvernement, Monsieur Bayard Vincent. Au lieu de prendre ses distances face au comportement du commissaire du gouvernement, le président de la République, en guise de récompense, le nomme ministre de la Justice. Ainsi commence à s'affirmer la volonté systématique du pouvoir exécutif d'utiliser l'administration de la justice à des fins de vengeance politique. Telle; la détention illégale de l'ancienne présidente provisoire et de certains juges, ne laissent aucun doute sur le caractère anti-institutionnel et anticonstitutionnel du nouveau régime¹¹⁵.

En effet, les valeurs que partagent une société demeurent bien multiples et évolutives. En cela, les discours ne peuvent se comprendre que dans les pratiques sociales dans lesquelles ils s'inscrivent. Le discours recouvre tout à la fois des idées, des représentations, des

¹¹⁵ JEAN-FRANÇOIS, Hérold, Le coup de Cédras. Une analyse comparative du système socio-politique haïtien de l'indépendance à nos jours, p. 39

connaissances, des valeurs, des croyances, des normes, et ils sont indissociables des locuteurs qui les prononcent¹¹⁶. La stratégie de Jean-Bertrand Aristide est une stratégie de persuasion discursive et phraséologique, le premier consiste en un « parle de soi, à travers l'autre, en parlant du monde ». Le second, c'est l'utilisation de phrases ayant un sens figuré, des particularités structurales et des traits culturels particuliers. Ce 1^{er} discours est fait d'ethos. Le public répète en chœur des phrases simples, facile à retenir qui ne veut rien dire concrètement, mais qui amusent tout le monde. Des phrases passe-partout .

« Seul on est faible, ensemble on est fort, ensemble on est Lavalas (Applaudissement)».

Traduit du créole haïtien

On a l'impression d'assister au carnaval national. De plus, Aristide s'est arrangé pour inspirer à son auditoire confiance et crédibilité, c'est un ancien prêtre catholique, culturellement les haïtiens témoignent du respect aux prêtres et à l'église en général. Les hommes d'église sont des hommes de Dieu, donc, ce ne sont pas des menteurs. Il parvient à susciter l'émotion de son auditoire, montrer sa crédibilité et son intelligence en jouant sur des cordes symboliques et culturels. En laissant croire qu'il parle plusieurs langues, qu'il est savant et connaissant bien l'histoire du pays. Ainsi, il acquiert sa légitimité et tente d'asseoir son pouvoir par son ethos et non pas par la force de ses arguments politiques et / ou un programme politique. Comme le signale D. Maingueneau, dans la stratégie de persuasion « Ce que l'orateur prétend être, il le donne à entendre et à voir : il ne dit pas qu'il est simple et honnête, il le montre à travers sa manière de s'exprimer. En cela, Aristide est un bon artisan de son art. En ce sens, la finalité du discours Aristidien tourne autour de la personne d'Aristide. Puisque l'ethos est attaché à l'exercice de la parole, c'est-à-dire le locuteur en situation d'énonciation, et non à l'individu « réel », appréhendé indépendamment de sa prestation oratoire¹¹⁷. L'ethos et le charisme sont utiles en politique, mais sont-ils suffisants ?

Au moment de sa 1^{ère} campagne électorale, il parcourt le pays, et se fait orateur infatigable, convaincant. Il propose de passer de « la misère indigne à la pauvreté digne », désireux de rendre le pouvoir au peuple. Aux médias internationaux, il parle de « démocratie sociale », de

¹¹⁶ P. Charaudeau. Le discours politique ; les masques du pouvoir, p.12-16.

¹¹⁷ Woerther Frédérique. Aux origines de la notion rhétorique d'ethos. In: Revue des Études Grecques, tome 118, Janvier-juin 2005. pp. 79-116; p.95

« théologie de la libération ». On le présente en osmose avec le petit peuple, certainement à juste titre. Il promet à tous « la justice », dans un sens double : à la fois l'égalité sociale et un programme en direction des plus faibles, mais aussi la fin de l'impunité pour les anciens tortionnaires, duvaliéristes ou militaires. Il promet aussi la « transparence » : une gestion démocratique du pays, la fin de la corruption, la liberté de parole. Enfin, il parachève son triptyque par le mot « participation », en promettant une démocratie réelle. Il est indéniable que la clef de l'accession au pouvoir d'Aristide est l'appui populaire massif dont il a bénéficié en 1990. Celui-ci s'est construit rapidement. La radicalité de son discours contre la dictature, puis contre les gouvernements militaires, la simplicité de ses propos vis-à-vis du peuple, la sincérité perçue de son discours par les masses ainsi qu'un contexte très favorable, l'ont conduit à prendre la direction du pays. Il apparaît alors aux yeux de nombreux comme l'ultime Espoir. Toutefois, jeune (38), sans expérience politique, sans programme politique solidement constitué, gouverner un pays après 29 ans de dictature est loin d'être simple. L'héritage est lourd ! Il faut préciser ; toutes les structures de l'ancien régime étaient là. Si bien que, moins d'un mois avant son investiture, le 7 janvier 1991, un groupe de putschistes ayant à leur tête Roger L'affrontant, ancien ministre de l'Intérieur et de la Défense Nationale sur la dictature de Jean-Claude Duvalier, a pris le palais national et forcé la Présidente provisoire, Ertha Pascal Trouillot à lire un message dans lequel elle déclare démissionner. Les partisans du président nouvellement élu envahissent les rues de la capitale, la FAD'H à intervenir et arrêter Roger Lafontant. Ce dernier fut assassiné dans sa cellule au pénitencier national dans la nuit du 30 septembre 1991, soir du coup d'état militaire qui a renversé le président Jean-Bertrand Aristide. Le président est contraint de partir en exil au Venezuela puis aux États-Unis.

Le discours Aristidien s'enlise très vite dans une forme de désuétude puisque la parole – pensée, dans son sens rhétorique le logos (la logique et la rationalité) laisse trop de place à l'improvisation et l'émotion.

Ainsi, nous sommes d'accord pour dire, dans ce 1^{er} discours la stratégie discursive de M. Aristide est une stratégie d'éthique, de phraséologie et de persuasion discursive qui relèvent de l'éthos au sens de la rhétorique Aristotélicienne. En effet, chez Aristote, la stratégie éthique consiste à se montrer sous un jour favorable ; le locuteur doit chercher à plaire à son auditoire et doit chercher à transférer la confiance que l'auditoire lui accorde, sur le propos qu'il défend¹¹⁸. Aristide met en question son salaire, il estime qu'on lui paye trop dans un pays qui

¹¹⁸ Aristote, Rhétorique I, 1356a, [1932], pp. 76-77, Les Belles Lettres cité dans <https://journals.openedition.org/corpus/357>, p. 4.

a tant de misères et de difficultés économique. Cette stratégie lui réussit bien, car l'existence d'une morale commune (doxa) permet à l'orateur d'incarner dans son discours les vertues qui inspirent la confiance publique.

Évidemment, si Aristide arrive à prendre le pouvoir par le discours, c'est-à-dire influencer l'univers de croyances et de représentations, persuader et rallier bon nombre de citoyens à sa cause, il n'arrive pas à le maintenir par le discours.

1.1.2 Le discours d'investiture de son second mandat, 7 février 2001.

Ce discours nous offre l'opportunité de voir la problématique de l'éthos en politique et de mieux cerner la stratégie phraséologique de M. Aristide. Dans ce discours nous soulignons trois (3) éléments essentiels : D'abord, « l'histoire d'amour » ne marche plus ! Ensuite, l'utilisation de la langue créole n'est plus efficace comme avant. Enfin, une fixation sur « 2004 » l'année qui marquera le bicentenaire de l'indépendance et un nouveau bouc émissaire : la lutte contre les trafics de stupéfiants.

Le contexte politique est différent qu'en 1990, le pays s'enfoncé encore plus dans la pauvreté, le processus démocratique est en crise, « Lavalas » est en crise et M. Aristide aussi, les promesses du prêtre des bidonvilles ne se matérialisent toujours pas. Mais la stratégie discursive de l'ancien prêtre président ne change pas vraiment, il mise sur la langue créole et son charisme.

« En 1990, ici je vous disais que je vous aime. En 2001, je viens pour vous redire : je vous aime de tout mon cœur, de tout mon être, et je suis prêt à collaborer pour que cet amour relève fièrement le pays sur la route de 2004. Je ne peux terminer sans déplacer mon cœur pour rencontrer chacun de mes frères, chacune de mes sœurs dans l'opposition pour leur dire ; par le dialogue le pays peut-être magnifique. Dans le nom des paysans, dans le nom des chômeurs, dans le nom des jeunes qui sont inquiet pour leur avenir, je donne ma main à l'opposition politique pour le dire qu'on peut être fier et champion ».

Dans les faits, la victoire d'Aristide est contestée par l'opposition. Le 7 février 2001, le pays se réveille avec deux présidents : le professeur Gérard Gourgues recevant l'investiture à titre de président provisoire dans les locaux de la Convergence démocratique, et Jean-Bertrand Aristide prêtant serment au Parlement de facto.

Dans ce discours, on relève une complaisance à vouloir tromper le peuple par des phrases creuses. La réalité se trouve reniée pour faire place à de la « poésie », stratégie qui permet de sauver les apparences en suscitant l'émotion et l'applaudissement. Le président veut faire croire aux univers imaginaires qu'il crée au fur et à mesure dans ses discours. C'est un discours fait d'embrayage, mais pas de référent.

« Nous sommes puissamment présents pour faire croître la paix. Aujourd'hui, la liberté a mis son manteau bleu et rouge et règne à travers tout le pays. Â...tenons la main de nos ancêtres, eux qui aimeraient tant voir la fin rapide de cette crise. Applaudissons d'avance pour saluer la fin de cette crise. S'il s'agissait de moi, s'il s'agissait du peuple haïtien, cela fait longtemps que cette crise aurait pris fin ».

Sur le fond, les choses ont changé, mais en pire. L'enthousiasme qu'avait accompagné la première prise de pouvoir d'Aristide, le 7 février 1991, n'est plus. Il faut dire que l'homme aussi a changé : l'ancien prêtre des bidonvilles est aujourd'hui marié, père de famille et habite une maison cossue. Aristide et son entourage sont accusés par une partie de l'opposition de s'être enrichis illicitement, d'être impliqués dans des éliminations d'opposants et d'être mêlés à des trafics de drogue, accusations qualifiées de «calomnies» par le principal intéressé¹¹⁹.

La légitimité symbolique qu'incarne M. Aristide n'est plus ! Son électorat ne peut plus s'identifier à lui. Nous identifions deux éléments menant à cela. D'abord, il n'y a plus d'ennemis à combattre : la dictature et l'armée ne sont plus là. Pourtant, les problèmes restent entiers. Alors, il faut trouver un bouc émissaire : les trafiquants de drogue. Dans son discours le président déclare la guerre contre le trafic des stupéfiants. Il dit, je cite :

« La mise en œuvre de notre programme dont l'un des soucis majeurs est la lutte contre les trafics de stupéfiants nous conduira progressivement à des résultats significatifs, tels que : 1- Une croissance du produit intérieur brut de plus de 4% supérieurs à la croissance moyenne annuelle de 2%. 2- La réduction du taux d'inflation de 15,3% à moins de 10%. 3- La réduction du taux de chômage de 60% à 45%. 4- La création d'environ de 500 000 emplois stables dans les secteurs publics et privés. 5- L'augmentation du niveau d'autosuffisance alimentaire de 30%. 6- L'établissement d'une cinquantaine de partenariats entre les secteurs publics et privés. 7- La formation de groupes économiques dans le 10^{ème} département qui pourraient renforcer les investissements d'au moins 50%. 8- La génération de 348 mégawatts additionnels d'énergie électrique et la réduction des pertes en dessous de 20%. 9- Un taux d'accès de la population à l'eau potable en milieu rural de 16% à 70% en milieu urbain de 44% à 80%. 10- L'amélioration, la réhabilitation de plus de 3500km de route secondaire et tertiaire, et 2000km de route primaire. Chers concitoyens, chères concitoyennes nous y parviendront au-delà de nos différences ».

Alors c'est la faute aux trafiquants, si nous n'avons pas de routes, pas d'eau potable, pas de travail ? Ensuite, la stratégie discursive de M. Aristide n'évolue pas. Ses promesses ne se matérialisent pas. Lavalas et Aristide sont devenus lasses et désuets conséquence d'une crise identitaire et de positionnement. Comme l'indique Rogers Brubaker, « L'identité, est un mot clé dans le vernaculaire de la politique contemporaine et l'analyse sociale doit en tenir compte » (Brubaker et Junqua, 2001, p. 66). En effet, dans la présentation de la genèse du régime démocratique en Haïti, Hurbon a beaucoup parlé d'identité culturelle et d'identité nationale. En fait, selon l'auteur, il est bien probable que l'instauration du régime démocratique en Haïti est à la base de « l'émergence de mouvements culturels identitaires ou tout simplement nationalistes » dans le pays (Hurbon, 1998, p.54).

¹¹⁹ https://www.liberation.fr/planete/2001/02/08/haiti-morne-investiture-pour-jean-bertrand-aristide_353828/ consulté le 25 octobre 2022.

Par ailleurs, La démocratie exige que la personnalité de l'homme s'efface derrière le choix objectif des électeurs. La candidature d'Aristide dans les conditions exposées antérieurement, montre comment les effets des partis politiques ont été inefficaces. Alors qu'ils tentent de socialiser la vie politique d'Haïti, en suscitant les motivations des électeurs, l'émergence spontanée de l'ancien prêtre des bidonvilles soulève une contradiction au sein de la société haïtienne. Ils ont permis aux électeurs de choisir non pas des hommes, mais des valeurs diffusées par les organisations partisans. Certes, les références aux hommes ne sont pas inutiles dans le choix des électeurs, mais elles sont reléguées au second plan. Dans ce cas, la prophétie et l'offre programmatique sont antinomiques : la première est une vision idéalisante de la réalité, une perception déformante de la réalité, tandis que la seconde une tentative de la transformer, en recherchant l'adhésion de l'électeur en « adulte responsable ». Donc, la relation de l'électeur à Jean-Bertrand Aristide est fondée sur des références extra-partisanes. En démocratie, l'électeur place sa confiance dans l'élu, le remet en question en cas d'insatisfaction, à des périodes régulières. Haïti entre dans une phase où l'apprentissage de la démocratie est absorbé par des pratiques annonciatrices qui affaiblissent l'État.

1.2 Les discours aux Nations-Unis

1.2.1 Le discours du 29 novembre 1992

Le président élu par le peuple au suffrage universel pour un mandat de (5) cinq ans selon l'article 134.1 de la nouvelle constitution est en exil après sept (7) mois de gouvernance (7 février 1991 – 30 septembre 1991). Malgré que la nouvelle constitution ait été plébiscitée, malgré les supports de l'ONU, de l'OEA pour implantées la démocratie en Haïti, ça ne marche pas . Le président fraîchement élu est en exil.

Ce deuxième discours à l'ONU est marqué par deux grands points, la premier : le revirement de Jean-Bertrand Aristide et le second : son retour en Haïti quelques soit le prix. Et la première est motivée par la seconde. En effet, si dans son premier discours il était question de Lavalas, de l'amour et de la FAD'H, ici, il est plutôt question de démocratie et de crime contre l'humanité, et par-dessus tout « le retour à l'ordre constitutionnelle ». Si le mot démocratie est prononcé 8 fois dans son discours d'investiture du 7 février 1991, au Nations-Unies, ce mot est prononcé 19 fois. Le discours se fait en français, néanmoins, quelques proverbe et expressions créoles sont utilisés. Évidemment, dans ce contexte, M. Aristide a besoin de l'aide des Nations-Unies et particulièrement, des États-Unis pour récupérer son pouvoir. Le président qui était très hostile envers l'impérialisme américain est devenu en moins d'1 an un fervent défenseur de la démocratie libérale américain. Il est à présent défenseur zélé de la démocratie. Je cite :

« Aussi, aimerions nous partager humblement avec vous, 8 béatitudes démocratiques pour une civilisation de paix. Première béatitude démocratique : Heureux ceux qui défendent la démocratie, que la paix règne chez eux. La condamnation du coup d'État du 30 septembre 1991, exprime la volonté des Nations Unis de défendre les principes démocratiques et les droits du peuple Haïtien, nous vous en remercions chaleureusement. L'instauration de cette civilisation de paix à l'échelle de la planète, passe nécessairement par le rétablissement de l'ordre constitutionnel en Haïti où le sang coule, les cadavres s'amoncelles, la répression s'intensifie. Le coup d'État en soi est un crime contre l'humanité, ces 12 mois symbolisent un double crime contre l'humanité, que s'ouvre enfin la porte du retour pour que brille la paix ».

Effectivement, tous les pays du monde condamnent le coup d'état du 11 septembre, sauf le Vatican. Et cela s'explique par le divorce qu'il y avait en 1988 entre lui et l'Église catholique. Exclu pour « incitation à la haine et à la violence » et pour « exaltation de la lutte des classes ». En bref, l'Église trouve que M. Aristide dépasse les bornes.

Dans les faits, M. Aristide a eu des avantages exclusifs, d'ailleurs, un des acteurs politique qui tire le plus grand parti de l'émergence des dominés post-86 c'est lui. Sans organisations structurées, sans idéologies structurées, en autonomie totale, par rapport aux professionnels de la politique, en moins de cinq (5) ans il a réussi à rallier les classes populaires derrière lui. Toutefois, son profil, ses discours aussi controversés que radicaux, inquiète l'armée et l'élite économique du pays. Le 30 septembre, des militaires s'emparent du Palais National et le général Raoul Céderas prend le contrôle. Pour justification, les putschistes affirment qu'Aristide avait interféré dans les affaires de l'armée par des purges et la création d'une garde présidentielle hors de la hiérarchie militaire. Les USA, la France et le Venezuela obtiennent des rebelles le relâchement et la déportation d'Aristide. Un juge de la Cour suprême Joseph Nerette est nommé chef d'État par intérim et Jean-Jacques Honorat, directeur exécutif du Centre haïtien des droits et libertés publiques (CHADEL), est nommé premier ministre provisoire.

La communauté internationale a réagi avec force, condamnant le coup d'état et les violations des droits de la personne perpétrées par le régime militaire. L'OEA exige le retour du président Aristide et impose des sanctions économiques à Haïti pour forcer la main aux militaires (U.S. Department of State 10 janv. 1992, 1). En février 1992, le président exilé et des représentants du gouvernement de fait ont signé, sous les auspices de l'OEA, un accord « destiné à préparer l'éventuel retour au pouvoir d'Aristide » (The Ottawa Citizen 2 mai 1992, B3). Mais, l'assemblée législative d'Haïti n'a pas ratifié cet accord, et le régime militaire discute de la tenue de nouvelles élections (ibid.; The Boston Globe 3 avr. 1992, 2). Le président en exil contre-attaque, devant l'ONU, il dit, je cite :

« En adressant nos remerciements anticiper à tous les amis d'Haïti qui voudraient envoyer de l'aide humanitaire en Haïti, nous vous prions de bien vouloir coordonner la canalisation de l'aide humanitaire avec le gouvernement constitutionnel de la République d'Haïti et avec les ONG qui accompagnent la marche du peuple Haïtien vers la démocratie. En dépit des controverses soulever autours de l'embargo, le peuple Haïtien redit oui à l'embargo. Qu'il soit enfin un embargo réel, intégrale et total; qu'il soit enfin un embargo réel, intégrale et total ».

C'est d'abord l'OEA qui déclare un embargo commercial contre le pays le 8 octobre. A deux reprises, la mesure d'embargo sera confirmée, soit en novembre 1991 et en octobre 1992. Ensuite, l'ONU ne vote pas moins de cinq résolutions confirmant cet embargo et ajoutant des conditionnalités. L'une d'elles, la résolution 917, demandait aux États « d'interdire l'entrée sur leur territoire des membres du personnel de l'armée haïtienne et des membres de leur famille immédiate, de tous ceux associés au régime de facto, de geler leurs fonds et ressources financières ». Environ 600 personnes ont été visées par cette mesure. Seuls les produits

alimentaires de première nécessité ainsi que quelques autres produits de base étaient autorisés à entrer sur le territoire.

Haïti se relève à peine de 29 ans de dictature, puis de crise politique (1986-1990). L'embargo fut un cataclysme économique pour le pays. Haïti perd un quart de sa production entre 1992 et 1994. Il devint plus pauvre que sous la dictature de la dynastie Duvalier. La production per capita fut estimée à \$250 par année ; et en ce qui concerne la nourriture, Haïti ne pouvait produire même les deux tiers de ce qu'il avait produit des années auparavant. Plus de 70 pourcents des Haïtiens vivaient avec moins de \$1 par jour. Le taux de mortalité infantile augmente et les exports diminuent. Les exports passent de \$226 milliards en 1980, à \$100 milliards en 1995. Le PIB chute de 30 pourcents entre 1991 et 1995. Et la population augmente d'entre 2 à 3% par année. Pendant cette même période, la production des céréales diminuent. Le désastre économique a eu un impact considérable sur la configuration sociale, la question de l'urbanisation et l'appauvrissement de la société toute entière¹²⁰. Sur le plan politique, l'embargo finit par affaiblir l'état déjà faible. L'armée incapable d'empêcher le retour de Jean-Bertrand Aristide en 1994 ou sa propre démobilisation en 1995. De plus, l'embargo renforce la dépendance de l'état et de l'économie à l'aide extérieur, limitant la capacité nationale de faire face aux défis d'un nouvel ordre mondial. Le retour de la démocratie en 1994 n'a pas conduit à la relance économique ou à la consolidation de l'État¹²¹.

A travers ce discours, on constate que M. Aristide était prêt à tout pour récupérer le pouvoir. Il ne se contente pas du pouvoir mais aussi de se venger de l'armée, la seule chose qu'il a réussi à faire après son retour c'est la démobilisation de la FAD'H, le 06 janvier 1995.

Adeptes de la « théologie de libération » et des mouvements anti-colonialistes du XIXe siècle, Aristide ne conçoit la démocratie que si elle s'exerce sans médiation directe. Ici, il est pertinent de dire que Jean-Bertrand Aristide a quelques points de ressemblance à Jean-Claude. D'abord, les couches défavorisées sont mobilisées autant sous Duvalier que sous Aristide à des fins de conservation du pouvoir. Ensuite, l'activation des archaïsmes politiques qui ont marqué la gouvernance duvaliériste a engendré l'institutionnalisation d'un pouvoir arbitraire. La pénétration du mysticisme dans le champ politique, sous Duvalier comme sous Aristide, entraîne des difficultés quant aux principes de la séparation des pouvoirs. En effet, Aristide

¹²⁰ <http://islandluminous.fiu.edu/french/part11-slide06.html> (consulté le 25 octobre 2022)

¹²¹ <https://www.refworld.org/docid/3ae6a80922.html> (consulté le 25 octobre 2022)

entretiens avec les organisations populaires un agencement vertical qui est structuré selon une logique d'intérêts communs. Cela dit, il y a un lien direct entre le pouvoir charismatique de Jean-Bertrand Aristide et les classes populaires, résultat, il accorde peu de place aux logiques institutionnelles. Dès lors, les relations de pouvoir sont perçues comme des instruments installant dans le champ politique « des relations du propriétaire à son bien ». Ce mode de leadership a exercé des conséquences politiques sur les institutions étatiques.

Un cas typique, au tout début de son mandat en 1991, un bras de fer avec le parlement. L'affrontement porte sur le respect des dispositions constitutionnelles qui traitent de la nomination des juges à la Cour de Cassation¹²². Les deux parties tentent de trouver dans la Constitution de 1987 les arguments qui légitiment leurs positions. L'Exécutif a donné investiture à ces juges, tandis que le parlement ne les confirme pas dans leurs fonctions¹²³. En représailles, le Parlement n'a pas ratifié la nomination de Jean Robert Sabalat, au poste d'Ambassadeur à Paris. Le président de la République le propulse ministre des Affaires Étrangères. Les tensions montent entre le législatif et l'exécutif dont l'évènement marquant est l'interpellation de René Préal, premier ministre, menacé d'un vote de censure par le parlement, six mois après sa gestion des affaires¹²⁴. Aux termes de deux convocations différées, le premier ministre est accompagné au parlement par le président de la République et menace tout le monde. Bonus, lors de l'interpellation du premier ministre, M. Préal, les parlementaires étaient soumis aux menaces physiques de manifestants, partisans du pouvoir qui les soupçonnent d'être des opposants du régime. Ainsi, on voit bien que la récupération par le régime lavalas de la force de frappe populaire constitue un support supplémentaire à son modèle démocratique. Cependant, cette conception renie les modalités de la démocratie représentative qui insiste sur l'adhésion des électeurs aux partis politiques en faisant preuve d'allégeances. Elle est d'abord, une transposition de « l'imaginaire politique moderne qui associe la promesse

¹²² L'Article 175 de la Constitution de 1987 prévoit une coopération entre le président de la République et le parlement : « Les juges de la Cour de Cassation sont nommés par le président de la république sur une liste de trois personnes par siège soumise par le Sénat... ». Le président de la République a procédé à ces nominations, évoquant à l'appui de sa décision l'article 295 et la loi du 7 mars 1991.

¹²³ 391 JEAN-FRANCOIS Hérold, Le coup de Cédras. Une analyse du système socio-politique de l'indépendance à nos jours. Port-au-Prince : Éditions Médiaték, 1998, p. 246.

de la démocratie à celle de la justice sociale¹²⁵». Ensuite, elle est un discours qui est diffusé dans l'espace politique depuis 1986 qui institue la démocratie comme une arme pour apaiser les injustices sociales, une arme de la pauvreté et du nombre contre la minorité des nantis¹²⁶ »

1.2.2 Le discours du 04 octobre 1994 au 17e séance plénière de l'ONU annonçant son retour pour Haïti.

Le retour du président en exil depuis trois ans (3) est fixé pour le 15 octobre 1994. Onze (11) jours avant son départ pour Haïti, il se trouve au sein des Nations-Unis pour faire des remerciements et présenter ses projets pour le reste de son mandat. Ce discours à la quarante-neuvième session de l'Assemblée générale de l'ONU est fort intéressant pour comprendre les motivations et la stratégie de M. Aristide. Dans ce discours, il est question de réconciliation, de justice, et d'avenir. Nous constatons l'apparitions de « 2004 » l'année qui marquera le bicentenaire de l'indépendance d'Haïti, la réapparitions du mot ; Lavalas. Également, une faible utilisation de la langue créole. M. Aristide présente son retour comme une grande victoire et la solution aux maux d'Haïti, il dit et je le cite :

« Aussi la première République noire du monde, aujourd'hui déchirée par le coup d'État du 30 septembre 1991, marche-t-elle résolument et définitivement vers l'instauration d'une société démocratique ».

« De retour, nous mettrons en œuvre notre programme de santé pour corriger la situation actuelle, à savoir 1 000 médecins pour 7 millions d'habitants, 1 infirmière pour 2 200 habitants, 1 lit d'hôpital pour 1 300 habitants. Notre objectif pour l'an 2004 est de servir les 8 millions d'Haïtiens avec 2 000 médecins, 8 000 infirmières, d'augmenter les lits d'hôpitaux à un pour 400 habitants. Il faudra ouvrir un centre de santé par arrondissement, nous en aurons alors 52. Chaque section communale aura son dispensaire. Les mesures à prendre au niveau sanitaire nous permettront une diminution du taux de mortalité infantile de 135 à 40 p. 100. La population verra sa durée moyenne de vie prolongée de 54 à 65 ans ».

L'interruption du processus politique formel par les militaires et la réimposition de l'ordre constitutionnel par la communauté internationale, notamment les États-Unis, nous permettent de voir le vide et l'absence d'idéologie politique réelle de l'ex président et son parti. Lavalas et Aristide ont significativement contribué à la faillite de l'État haïtien. Deux éléments nous servent de supports pour cette affirmation. D'abord, l'embargo de 1991-1994, qui a grandement

¹²⁵ SHAPITO I., « La justice démocratique : deux dimensions », Presses de sciences po : Raisons politiques, 2004/3, n° 15, pp.125-144.

¹²⁶ MOORE B., *Liberal Prospects under Soviet Socialism: A Comparative Historical Prospective*, New York, Averell Harriman Institute, 1989, p. 25.

asphyxié l'économie du pays, Haïti devient plus faible et plus indépendant de l'aide extérieur. Ensuite, la conception de M. Aristide de la démocratie.

Au-delà de la mortalité infantile, au-delà du déboisement accéléré par la pénurie de carburant, l'embargo a complètement désorganisé l'économie paysanne haïtienne affectant les catégories les plus pauvres de la population. Le prix du billet d'autobus (Jérémie- Port-au-Prince) est passé de 50 gourdes à 250 gourdes pour un simple aller. La production locale, comme le maïs, les haricots, les vivres, se vend à des prix dérisoires qui ne correspondent pas avec les prix forts des produits de première nécessité venant de Port-au-Prince ou de l'étranger¹²⁷». L'embargo aurait causé 10.000 morts parmi la population¹²⁸, l'exode massif de la population (le *phénomène boat people*), de novembre 1991 à juillet 1994, cent mille Haïtiens ont considéré qu'ils pouvaient risquer leur vie pour trouver une terre d'asile¹²⁹. Interroger sur les dégâts de l'embargo en mai 1994, à la question : « que répondez-vous à ceux qui affirment que le dispositif de l'embargo a causé la mort de plusieurs milliers de personnes», Il répond : « C'est totalement faux! Commençons par évoquer l'embargo « séculaire » qui est en vigueur depuis deux cents ans en Haïti... En réalité, les dégâts imputés à l'embargo proviennent davantage des structures qui tuent ainsi que, dans une moindre mesure, des armes. Pourquoi ne les élimine-t-on pas ? Dans les mains des militaires, elles ont provoqué la mort de plus de 5.000 personnes en moins de trente mois¹³⁰». Le général Céderas sur CNN en 1993 déclare: « Nous avons passé 24 mois d'embargo. Dans ce cas, on a considéré l'embargo comme un remède qui devait guérir le mal. Cet embargo qu'on est en train encore de nous imposer va encore causer des morts, va accélérer l'érosion de nos sols. Ce sera une catastrophe¹³¹». En guise de réponse, le président reprend le thème des structures qui tuent. A propos de l'érosion il déclare :

¹²⁷ Extrait d'un rapport d'un comité populaire. «Un an après... », Comité de coordination pour le naufrage du Neptune, Jérémie, 17 février 1994, Paul DEJEAN, 1994, pp. 247-254.

¹²⁸ Une enquête de l'Université d'Harvard avait conclu que 1.000 enfants mourraient chaque mois à cause de l'embargo. Cette étude a été contestée. Haïti Hebdo (Paris), N° 41, 10 décembre 1993.

¹²⁹ Officiellement de novembre 1991 à avril 1994: 66,000 boat people ont été interceptés. Le chiffre paraît faible car il indiquerait qu'il n'y aurait eu seulement que 26,000 boat people de mars 1992 à avril 1994. Notons que de mai 1994 à début juillet 1994, 15,562 boat people ont été interceptés. Record de 3,247 le 4 juillet. EIU Country Report, 3rd quarter 1994, p. 31.

¹³⁰ Le Président sans palais, Entretien avec Jean-Bertrand Aristide». Entretien conduit par Vincent HUGUCUX. Politique internationale, N° 64, été 1994, p. 244. Le 14 janvier 1994, la Conférence haïtienne des Religieux (CHR) parlait de «véritable génocide» avec 4,000 personnes tuées, 55,000 torturées, 300,000 déplacées, 4,000 maisons incendiées à travers le pays, 28,000 sans abri et 120,000 familles déplacées. P. DEJEAN, 1994, p. 201.

¹³¹ Interview en direct sur la chaîne américaine CNN, 18 octobre 1993. Jean-Pierre BRAX, 1994, p. 144.

« En 1994, il ne reste plus que 1.3 % de couverture forestière. À ce rythme, il n'y aura plus de forêts en Haïti en 1998. Avec la grande campagne de reboisement que nous allons mettre en place, plus de 6 millions d'arbres seront plantés chaque année. En l'an 2004, le tiers de notre territoire sera alors reboisé ».

Jean-Bertrand Aristide, avec « le mouvement Lavalas », incarne un leadership charismatique. Aristide présente la plupart des caractéristiques qui sont décrites par Max Weber (Piotte, 2005, p. 526) en ce qui concerne la domination charismatique. Il a donc un discours de « politicien prophète »; il est même présenté comme quelqu'un qui a des pouvoirs surnaturels. Alors, les personnes choisies par celui-ci pour le seconder deviennent des adeptes, des disciples qui s'abandonnent pleins de foi et d'enthousiasme aux mains du leader (ibid.). La démocratie représentative est concurrencée par la démocratie participative : la première perçue comme une confiscation du pouvoir des masses, une dépossession de souveraineté au nom des droits formels au détriment de la seconde est minorée par ce peuple qui investit la rue pour attester de sa vitalité, mais également nuance les principes qui régissent la délégation de pouvoir. Or, la démocratie représentative « ne comporte pas seulement des éléments démocratiques. La représentation est aussi un gouvernement par des élites qui ne sont pas tenues de réaliser les vœux de leurs mandants¹³²» B. Manin, en outre, introduit quatre arrangements institutionnels qui caractérisent la démocratie représentative: le caractère récurrent des élections, les mandants disposent d'un certain degré d'indépendance dans la prise de décisions politiques, la liberté de l'opinion, les décisions publiques sont soumises à « l'épreuve de la discussion ». Dans la pratique, M. Aristide ne respecte pas ses éléments, pourtant essentiel dans une démocratie représentative. Dans sa vision de la démocratie, le peuple est souverain, il ne devrait pas y avoir d'intermédiaire (les institutions) en lui et le peuple.

Si Aristide devant l'ONU, dans son discours du 04 octobre 1994 promet réconciliation, rétablissement de la démocratie, et changement dans tous les secteurs de la vie nationale, la réalité est autre. Dans les faits, Haïti est devenue beaucoup plus pauvre et la transition démocratique n'en finit toujours pas. Pour que la démocratie soit en bonne santé il faut que la constitution soit respectée et appliquée. Le président n'arrive pas à faire respecter ni appliquer la constitution, d'ailleurs lui-même ne la respecte pas. Étudier de près on constater bien que la stratégie de l'ancien président était efficace mais de courte durée. Sa façon propre à lui de tout

¹³² Entretien de Bernard Manin et Nadia Urbinati, La démocratie représentative est-elle réellement démocratique ? www.laviedesidees.fr/La-democrate-representative-est.html.

mélanger et de tout promettre, d'amadouer les foules en suscitant émotion et applaudissement était beaucoup plus important pour lui que la réforme institutionnelle que nécessite l'État post-Duvaliériste. Il s'attache au pouvoir mais pas à la démocratie. Il se croit « justicier » et arbitre, démagogique et racoleur, il a sombré dans un populisme de misère.

Il est pertinent de souligner, qu'en 1994 M. Aristide savait qu'il serait président ou fait président. Dans ce discours 2004 est très présent, le président prépare déjà le bicentenaire de l'indépendance.

« En 2004, après 10 ans de bonne gestion démocratique, nous devons parvenir à une société civile structurée où le pain de la tolérance se partage entre partis politiques, parlement, élus locaux, syndicats, organisations socioprofessionnelles, paysannes, populaires, communautés ecclésiastiques de base, protestants, catholiques et vodouisants, coopératives et organisations non gouvernementales ».

« Chez nous, en l'an 2004, nous aurons déjà réalisé quatre élections municipales, six élections législatives et trois élections présidentielles. L'administration publique se sera déjà renforcée par la modernisation des ministères et des institutions publiques. La vie politique sera plus active au niveau local car la majorité des décisions importantes seront prises à partir des 565 sections communales et des 135 communes ».

1.3 Discours du bicentenaire de l'indépendance d'Haïti (1804-2004)

Ce discours du bicentenaire, est similaire à celui du 7 février 1991. Marqué par des improvisations, des phrases creuses, un mélange démagogique de plusieurs langues, des expressions idiomatiques, des redondances, des applaudissements. Ce discours aurait dû être le discours du bilan. Pourtant, c'est un discours de façade et « de faire semblant ». Si depuis 1994, M. Aristide fait de 2004 une « priorité » dans ses discours. Dans les faits, l'arrivée du bicentenaire est comme une rédemption légitimant le pouvoir lavalas qui est en crise depuis les élections de 2000. Cette obsession de 2004, camoufle la situation de chaos dans laquelle est plongée Haïti. De plus, il est pertinent de souligner, l'ambiance d'euphorie populaire dans laquelle M. Aristide obtint son écrasante victoire électorale et les actes d'idolâtrie dont il fait l'objet de la part de ses admirateurs le porte à croire davantage à sa « mission divine » et à s'enfermer dans une vision messianique. Ce qui l'empêche de comprendre que son arrivé au pouvoir a été le résultat de facteurs conjoncturels internes et externes, c'est-à-dire le fruit d'un équilibre fragile à renouveler et à consolider sans cesse, au moyen de négociations politiques avec ses partisans et surtout avec ses adversaires. En se considérant comme « un envoyé de Dieu » pour sauver les masses exploitées d'Haïti, il arrive à les sacraliser, ce qui, évidemment, anéantit toute possibilité de médiation entre le leader providentiel et les masses populaires. Cette vision du peuple comme « un ailleurs mythique, pur et sacré » le conduisit à banaliser l'idée d'élaboration d'un projet de société, de définition d'un programme, d'établissement des modalités de son application afin de pouvoir transformer, progressivement, les conditions de vie de ces masses.

À la tribune des Nations-Unies, le 20 septembre 1991, le président conclut son discours en ces termes : « Au nom du Peuple et de ses Fils et de son Esprit Saint ». Son messianisme aurait difficilement pu se manifester plus clairement. Dès lors, les institutions et les autres pouvoirs de l'État sont illusoire à ses yeux, et même l'empêchant d'accomplir sa noble mission divine.

Le discours du bicentenaire est digne d'un « one man show » politique, le président excite le rire, amuse la foule, cherche des applaudissements, sort des phrases vides.

« Au seuil de ce premier janvier 2004, nos cœurs vibrent aux rythmes de la liberté. Que l'écho de ces vibrations retentisse en applaudissement patriotique. (« Ochan e bravo pou zansèt nou yo »- Louanges pour nos ancêtres) . À Jean Jacques Dessalines Legrand, à Toussaint Louverture le génie de la race, à Pétion, Christophe, aux vaillants soldats et à tous les héros de l'indépendance, rendant un vibrant hommage. Et à vous sœurs et frères des caraïbes, de l'Amérique, de l'Afrique, de l'Europe et de l'Asie, à vous tous amoureux, amoureux de la liberté, bonne fête et bienvenue à cette symphonie universelle de la liberté ». Tout ça ne veut rien dire !

« Applaudissons le peuple Haïtien! Applaudissons les Haïtiens du 10ème département! Applaudissons les Haïtiens de la diaspora qui sont ici avec nous! Applaudissons « peyizan nou yo » nos paysans, « tout sè nou yo ki nan mòn yo » nos frères et sœurs qui sont dans les montagnes, « tout malere yo », « tout pòv yo, nos pauvres, nos intellectuels, « tout pep ayisyen san distenksyon » tous les Haïtiens en général, « Bravo pou yo, chapo pou yo, bradsou bradsa, akolad fraternel ». Bravo à vous tous, félicitations à vous tous, mains dans la main, ambassade fraternelle. Que c'est beau, que c'est grand d'être unis! Que c'est beau, que c'est grand de s'aimer! Que c'est beau, que c'est grand de cultiver la liberté, la tolérance, la paix, l'amour »!

On dirait que le président est loin de comprendre que l'effondrement du régime des Duvalier s'inscrive dans la dynamique des changements survenus dans les rapports transnationaux de pouvoir, caractérisés par l'idéologie des droits humains et la promotion de la démocratie représentative dans la nouvelle orientation de la politique extérieure des États-Unis¹³³. Avec l'effondrement du bloc de l'Est, ces principes, joints à ceux de l'économie de marché découlant du Nouvel ordre mondial, deviennent aussi de nouvelles normes régissant la conduite des organisations régionales et internationales telles que l'OEA et l'ONU. Comme corollaires de cette réalité, surgissent alors les notions de « droit d'ingérence humanitaire » et de « devoir d'assistance à peuples en danger » faisant des concepts d'État nation, de souveraineté et d'autodétermination des anachronismes¹³⁴ et consacrant le statut des pays du Nord comme maîtres incontestables du « monde globalisé¹³⁵ ».

Le recours aux pratiques de l'ancien régime, les manifestations du présidentielisme autoritaire et autocratique traditionnel, l'organisation d'élections non immaculées ou frauduleuses, la crise de régime et de gouvernabilité de 1996-1999, la présidence de doublure de René Garcia Préval, le triomphe de l'anarchopopulisme, le coup d'État par les urnes du 21 mai et du 26 novembre 2000, la crise postélectorale et l'impossible normalisation-institutionnelle, la consolidation de l'emprise des narcotrafiquants sur les institutions de l'État et l'implosion du pouvoir par l'autonomisation croissante des bandes armées sur lesquelles le pouvoir Lavalas se repose,

¹³³ HUNTINGTON, S. P; The Third Wave. Democratization in the Late Twentieth Century, p.45-46.

¹³⁴ BADIE, Bertrand, La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect, Paris, Fayard, 1995 et Un monde sans souveraineté, Paris, Fayard, 1999.

¹³⁵ BADIE, Bertrand, La diplomatie des droits de l'homme : entre éthique et volonté de puissance, Paris, Fayard, 2002

affaiblissent considérablement la survie de l'État haïtien. La crise de 2004 aurait dû faire comprendre à la communauté internationale le caractère artificiel et conjoncturel de la solution qu'elle avait donnée en 1994 à un problème structurel d'une complexité interne.

Ce discours nous permet également de voir et comprendre le caractère populiste du pouvoir Lavalas. Nous voyons que, tous les éléments favorisant l'émergence du populisme était présent : la crise sociale causée par chute de la dictature, la crise militaro-politique qui s'ensuit. La présence d'un chef charismatique : Jean- Bertrand Aristide, celui-ci construit son leadership sur une base symbolique et identitaire. Il est jeune, civil, pauvre, éduqué. Il parle créole, il s'adresse aux plus pauvres en créole, il défend il défend les faibles, il est prêtre : le syncrétisme religieux. Il n'a pas de programme politique, mais un discours fondé sur l'identité et connaît les responsables de notre pauvreté, il a la solution. Donc, il va rompre avec les pratiques du passé, finir avec la corruption et rendre le pouvoir au peuple.

On a compris que, le pouvoir d'influence des Discours d'Aristide ne réside pas seulement dans la force du projet d'idéalité sociale dont M. Aristide est porteur, mais dans le système d'attente des citoyens, ils sont sensibles aux valeurs, mais aussi au charisme et à la personnalité de M. Aristide, également à l'émotion situationnelle. Ainsi, ce ne sont pas l'énonciation qui est au service des mots et des idées au contraire ; ce sont les mots et les idées qui prennent corps et sens à travers leur mise en énonciation, d'où l'improvisation. Enfin, les classes populaires étaient disponibles, c'est-à-dire dans un état de forte insatisfaction. Ainsi, M. Aristide se met sur le terrain du symbolique, de ce qui fait la noblesse du politique, l'idéalité sociale devant réparer le mal existant. Le discours Aristidien tire parti des caractéristiques historiques, identitaires et culturelles propres au peuple Haïtien.

Et comme le populiste prétend rendre au peuple son pouvoir de décision, son discours promet une rédemption par la libération du joug qu'imposent les élites et les appareils administrativo-politiques. Il appelle donc au rétablissement de la souveraineté populaire par une action directe, immédiate, court-circuitant les institutions, illusion d'une promesse à laquelle font écho les mots d'ordre revendicatifs. Nier la dimension temporelle : c'est faire croire que « tout est possible tout de suite », que le miracle du changement est réalisable, et c'est une façon de mobiliser l'espoir.

Section II - Analyse globale du corpus

2.1 De l'ensemble des discours

À travers ses discours le président conçoit un pouvoir personnel pour lui et ses partisans, l'ensemble des discours de ce corpus sont marqués par : des improvisations, des phrases creuses, un mélange parfois démagogique de plusieurs langues, notamment ; créole, français, anglais et espagnol, des redondances, des invitations à l'applaudissement et des reprises en chœur à tout bout de champs. Avec un ton propre à lui ; Aristide galvanise les foules depuis plus d'une décennie en Haïti. Le discours Aristidien¹³⁶ essentialise et divise, avec un nationalisme identitaire et un anti-impérialisme au rabais qu'il estime être la cause des malheurs d'Haïti, le discours Aristidien s'enlise dans un populisme teinté de misère qui divise et favorise l'échec de la démocratie en Haïti.

Les idées émises tout au long de ses discours sont fallacieuses et parfois infantile, son excès identitaire, son autoritarisme à peine voilé font obstacle au bon fonctionnement des institutions. Non, on n'efface pas 29 ans de dictature avec des discours charismatiques, le Duvaliérisme avait des racines et des tentacules partout. En ce sens cet embryon de démocratie s'installe avec un lourd héritage : d'abord celui d'une armée dont la plupart des hauts gradés ont fait leur allégeance à la dictature et puis celui d'une administration habituée à la corruption. (HURBON, 1987, p.85) Ainsi, dès sa genèse la démocratie haïtienne se trouve sur un terrain hostile. De l'autre côté, la masse veut déraciner tout ce qui de près ou de loin évoque le duvaliérisme, c'est ce que prétend l'opération « dechoukay¹³⁷ ». Alors force est de constater, la crise haïtienne n'est pas que conjoncturelle elle est avant tout structurelle et institutionnelle. En ce sens, l'exercice du pouvoir implique une bonne gouvernance, des institutions fortes, une lutte contre la corruption et stricte séparation des pouvoirs. Comment ne pas voir l'enlisement d'Haïti dans une misère de plus en plus grande sur tous les plans. Pourtant, dans ses discours qui sont généralement des improvisations le président ne fait que caresser l'émotion des foules et minimise ses opposants. Pour M. Aristide, la démocratie n'a pas besoin d'institution forte, de constitution, elle a besoin de Lavalas et de l'opposition. Et, Lavalas c'est Aristide.

« De l'Homo habilis à l'homo erectus, De l'homo sapiens à l'homme haïtien, Nous suivons là , le fil conducteur D'une intelligence qui n'a cessé de grandir." "La démocratie a besoin de l'opposition et de Lavalas" " A Darius qui demandait le partage de l'Asie, Alexandre le Grand répondit : "La terre ne peut tolérer deux soleils !" Amis, chers compatriotes de l'opposition, j'adresse mes vœux de paix en soulignant que la terre d'Haïti ne peut tolérer qu'un soleil démocratique dont nous pouvons être tous des rayons de paix » (Dis. 15 oct. 1994)

¹³⁶ On entend par discours Aristidien les discours considérés dans le présent travail.

¹³⁷ Opération consistant à démanteler les partisans des Duvalier avec violence.

L'économie d'Haïti a enregistré des taux de croissance très faibles depuis le début des années 80. En moyenne le PIB a progressé moins vite que la population, ce qui s'est traduit par une baisse du produit par habitant entre 1987 et 2000, baisse qui s'est aggravée entre 2000 et 2003. Le PIB réel par habitant a été estimé à US\$ 457 en 1987, à US\$ 352 en 2000 et à US \$ 328 en 2003. La production par tête aurait donc diminué selon un taux moyen annuel d'environ 2 % si l'on en croit les données de l'Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique. Cependant, l'offre globale de biens et services a progressé entre 1987 et 2000 avant d'amorcer une nette tendance à la baisse après 2000. L'offre et la demande globale de biens et services par tête est passé de US\$ 599 en 1987 à US\$ 760 en 2000 (1,9 % de croissance annuelle entre 1987 et 2000) et à US\$ 703 en 2003 (-2,6 % de décroissance annuelle entre 2000 et 2003). Quant à la consommation par tête, elle était estimée à US\$ 426 en 1987, à US\$ 565 en 2000 (2,2 % de croissance annuelle entre 1987 et 2000) et enfin à US\$ 512 en 2003 (-3,2 % de décroissance annuelle entre 2000 et 2003). Les importations, évaluées en valeurs constantes de 1986/87, dépassent désormais le PIB et jouent un rôle déterminant dans l'économie Haïtienne. Leur poids relatif est passé de 23,6 % de l'offre globale en 1987 à 53,5 % de celle-ci en 2003, alors que la valeur des exportations s'est réduite au cours des années 90 et que leur poids relatif des exportations ne représente, en valeurs constantes de 1987, que 24 % du PIB. Haïti est donc ancré profondément dans une logique économique dominée de plus en plus par la migration internationale et alimentée, en contrepartie, essentiellement par l'accroissement des transferts courants. L'existence des transferts renforce par ailleurs la migration rurale-urbaine déjà intense à travers la demande, désormais possible, de nouveaux biens et surtout de services. En 2002, sous la présidence d'Aristide l'état de l'éducation en Haïti est une de ces situations catastrophiques. L'État ne possède que 20% du parc éducatif tout le reste est administré par le privé. Plus de deux millions d'enfants scolarisables n'ont pas accès à l'école¹³⁸. Pourtant, cela n'empêche pas le président de dire :

« Notre option est : l'éducation pour tous. D'ici la fin de notre mandat, nous parviendrons à un taux de scolarisation passant de 67% à 90% et un taux d'alphabétisation de 45% à 80% » (Dis. 1 janv. 2004).

¹³⁸ Dans Rapport sur « LA PAUVRETE EN HAÏTI : SITUATION, CAUSES ET POLITIQUES DE SORTIE » Commission Économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC), 12 Août 2005.

L'ensemble des discours du président veut détourner l'attention de la réalité, en se limitant aux apparences. Ses discours sont majoritairement des discours de façade fait d'éthos. Le pluralisme politique n'a pas de place avec le gouvernement Lavalas. On n'a qu'à se rappeler ; son intervention au parlement en 1991, après seulement cinq (5) mois de gouvernance, le saccage et l'incendie des locaux des partis politiques d'opposition sans compter les arrestations arbitraires des gens opposés au pouvoir, l'invasion à l'UEH (la FASCH et l'INAGHEI). Jean-Bertrand Aristide contrôle presque toutes les chaînes de télévision et a réussi à faire taire de façon définitive plusieurs journalistes qui ont pris la parole pour dénoncer Lavalas. Et pourtant, on retrouve dans son discours du 7 février 2000 ces paroles :

« Nous avons fait serment de donner au peuple haïtien, la sécurité. Nous renouvelons aujourd'hui, ici, ce serment." Comme nos ancêtres, c'est ce que nous voulons aujourd'hui : Vivre en paix !" » (Dis. 7 fév. 2001)

Il s'enlise dans un populisme de misère et de « faire semblant. Sa vision messianiste et son autoritarisme, ajoutés au caractère conspirateur aux penchants de clivage identitaire (mulâtre – noir) l'oligarchie haïtienne pour des solutions violentes aux conflits sociopolitiques complexes, est à la base du sanglant coup d'État du 30 septembre 1991, moins de huit mois après son investiture.

Faute de programme politique solidement constitué, il improvise, menace et cherche des coupables pour offrir à son auditoire. Il faut insister que, l'environnement social et économique était favorable à l'émergence du populisme : mobilisation populaire, discours idéologiquement ambigu, un leader charismatique, qui se rencontrent dans un cadre de crise socio-politique, il n'a pas à proprement parler de programme politique, mais promet de rompre avec les pratiques du passé, d'en finir avec la corruption et de rendre son pouvoir au peuple¹³⁹, dépeint les citoyens en victimes, insiste sur les déclassés, les sans-grades, les « petits ». Aristide a conquis les cœurs avec cette stratégie, il parle en grande partie créole dans ses discours officiel, avec des mots et des slogans simples.

2.2 Considérations historiques

Le poids du Duvaliérisme dans le système politique haïtien est un élément déterminant dans l'émergence puis la compréhension de l'État post-Duvaliérien. La domination des Duvalier

¹³⁹ P. Charaudeau, op.cit., p4.

renvoie aux luttes féroces pour la conquête et la captation du pouvoir. Elles ont eu des conséquences sur les institutions. Ayant été vassalisées par le régime Duvaliérien, elles sont devenues tremblantes, affaiblies, fragilisées par les affrontements entre les acteurs politiques. Sous couvert de luttes partisans confiées à des structures relationnelles, ces dernières adoptent des comportements politiques qui consolident les pratiques du pouvoir dans un contexte autoritaire. Ainsi, la lutte pour le pouvoir se définit comme un affrontement entre personnes où les rivalités ne peuvent être arbitrées, gérées par l'autorité et les institutions publiques. Cette lutte qui s'organise autour des enjeux matériels, symboliques, n'obéit pas à des règles impersonnelles. Ce sont des règles informelles qui fixent les liens et organisent les rapports, non dans un cadre institutionnel, mais dans un rapport souvent qui mélange les relations affectives et la domination du chef. Le chef du parti politique est un dirigeant inamovible, calculateur, ombrageux, organisant le parti autour de sa personne, empêchant la formation de toute ligne contestataire ou frontale.

Notre observation sur la désignation de la candidature de Jean-Bertrand Aristide, c'est qu'elle a un effet déstructurant sur la vie politique post-Duvaliériste. Le Front National pour le Changement et la Démocratie (FNCD) avait déjà désigné son candidat, le professeur Victor Benoit. Aristide a démis le candidat officiel du FNCD, malgré le mode de désignation démocratique de M. Benoit.

Il faut noter que la candidature de Jean-Bertrand Aristide n'a pas été démocratique et qu'en général, tous les partis politiques haïtiens, malgré leur jeunesse, en 1990, ont appliqué deux types de désignation : l'investiture partisane et la candidature spontanée. Dans le premier cas, le candidat imprime son influence sur son parti politique, à un point tel que le caractère naturel de sa candidature s'impose aux yeux des militants de l'opinion publique. Il bénéficie du soutien des militants et entraîne une dynamique de sa campagne électorale. Dans le second cas, le candidat exclut toute négociation pour imposer même à ceux qui s'y seraient opposés à sa candidature. L'obtention d'une investiture partisane n'est qu'un artifice, parce qu'elle relève du formalisme juridique et administratif. Le candidat présidentialiste garde toute son indépendance. Le caractère personnel de sa candidature ne subit aucune mutation malgré la violation des règles constitutionnelles de désignation.

Dans ce contexte ; Aristide, une fois parvenu au pouvoir, prend ses distances avec le FNCD et fonde son propre parti « fanmi Lavalas ».

L'analyse des discours de M. Aristide ne peut faire économie du contexte politique de sa première candidature (son entrée en politique) ; à l'époque ; deux protagonistes inquiètent ; la

candidature menaçante de Roger Lafontant, ancien ministre du gouvernement de Jean-Claude Duvalier et Marc Bazin, ex premier ministre du gouvernement de Joseph Nérette succédant Jean-Jacques Honorat.

En M. Aristide, le peuple retrouve une figure pour son désir de survie et d'affirmation. Aristide conjoint une réputation et un mythe : c'est un pauvre, il a été réprimé par l'Église et par les macoutes, il a déjà prouvé sa fidélité à la cause du peuple, il n'a pas peur de la mort, il est prêt au sacrifice ; un pauvre n'a que sa vie à donner, mais c'est sa plus grande richesse et sa plus grande force. Sa lutte est authentique, il ne ment pas et il ne joue pas comme les politiciens issus de familles riches. De plus, Aristide est instruit, il a étudié à l'étranger, parlant bien le français, de surcroît ; il connaît les langues bibliques. Il sait manier les mots. Il est la meilleure carte des petits au milieu des grands de ce monde qui se sont ligués contre les pauvres d'Haïti. De plus, les attentats manqués contre lui ont permis aux mythes de prendre forme et il est devenue carrément une figure de légende populaire¹⁴⁰ ».

¹⁴⁰ JEAN, Jean-Claude, MAESSCHALCK, Marc. p. 40.

Conclusion générale

Nous avons tenté d'analyser sémantiquement les discours de l'ancien président Haïtien, Jean-Bertrand Aristide de 1991 à 2004. Nous avons essayé de comprendre la stratégie discursive de l'ancien prêtre président. Nous avons essayé d'établir les relations entre les discours et les contextes socio-historique. Ce faisant, ce travail s'appuie sur la socio-sémiotique, donc il est sorti du simple cadre langagier et textuel pour comprendre le sens des discours tenus par l'ancien prêtre des bidonvilles, cela dit, nous ne sommes pas figés dans la posture Greimasienne, « Hors du texte, point de salut ! » mais de préférence, chez Landowski « comprendre ce n'est pas découvrir un sens déjà tout fait, c'est au contraire le constituer à partir du donné manifeste. Nous avons été amenés à sélectionner un corpus, pas de manière aléatoire mais sur la base de leur importance dans l'histoire post-Duvaliériste en Haïti, dans la transition démocratique. Cette étude a tenté de mettre en évidence les divers facteurs qui expliquent la faiblesse de l'État, ainsi que les divers éléments de crise qui ponctuent le processus de démocratisation et favorisant l'émergence du populisme. Et, nous avons posé la question suivante: Quelles sont les stratégies discursives utiliser par Jean-Bertrand Aristide dans ses discours ? Nous avons été amenés à poser deux hypothèses. D'abord, les discours d'Aristide sont faits d'ethos, il y a très peu de place pour le logos. C'est-à-dire ses discours sont en grandes parties des improvisations qui font appel à l'émotion, qui mettent en valeur son charisme, son talent d'orateur mais pas nécessairement une vision politique. Si vision politique, il y en a, elle est autocratique et populiste. Ensuite, dans ses discours Jean-Bertrand Aristide, a une vision paternaliste, égalitariste et messianique du pouvoir.

Tout discours revient à son sujet parlant, en l'occurrence l'acteur politique. La réussite de ce dernier dépend des facteurs multiples, à savoir la légitimation de sa parution sur la scène politique, la valorisation de la cause qu'il choisit à soutenir, ainsi que la persuasion qu'il entreprend auprès des électeurs. Dans la démocratie, la légitimité d'un acteur politique provient essentiellement du mandatement du peuple, dans la mesure où le premier est censé défendre les valeurs que partage le second. À cet effet, l'acteur politique attache du prix à la construction de l'image de soi et de celle du monde, qui font l'objet d'une mise en récit.

Les discours prononcés par Jean-Bertrand Aristide ex-président de la république d'Haïti, élu deux fois président pourtant n'arrive pas à achever un mandat, nous permet d'illustrer ce qu'est le discours politique dans un contexte réel, c'est-à-dire le discours n'est pas qu'énonciation, elle est encore plus sémantisation. Puisque, la conceptualisation linguistique (la langue) se fait

dans un double mouvement de sémantisation entre l'universel et le particulier, le particulier et l'universel, à des niveaux plus ou moins abstraits, comme le montre le modèle de Bernard Pottier, mais aussi la théorie des prototypes et celle des topoï, la conceptualisation discursive (du discours) se fait dans un double mouvement de sémantisation entre une norme sociale et une spécificité individuelle de savoir, le savoir étant ici conçu comme ensemble de systèmes de connaissance et de croyance partagées¹⁴¹. C'est là, la frontière entre discours politique et action politique, sur scène (en situation d'énonciation) Aristide arrive à partager l'univers symbolique du peuple Haïtien, il arrive même à le faire sien, mais n'arrive pas à le modeler ni à changer quoi que ce soit puisque ses discours sont majoritairement imagination et improvisation. Le sens discursif d'un énoncé, on le voit, dépend de la prise en compte de la situation dans laquelle il est produit (l'identité des locuteurs et interlocuteurs et la finalité de l'échange) et d'une interdiscursivité (ensemble de discours) que les sujets ont besoin de mobiliser. Le discours Aristidien était facilement accepté, les plus démunis arrivent à lui prêter allégeance puisqu'il y avait une prédisposition pour cela, le peuple voulait que les choses changent et Aristide avec beaucoup d'habileté promet et incarne le changement tant souhaité. Le triomphe électoral d'Aristide est l'aboutissement logique de la lutte populaire anti-duvaliériste qui s'est développée autour de l'Église Catholique et qui a été dynamisée par les prêtres révolutionnaires au cours des années 80. Pourtant, Le discours Aristidien va être très vite tombé en crise, car le sens du discours est de l'ordre de la problématisation. La sémantique de la langue et sémantique du discours ne suivent pas les mêmes procédures de calcul du sens. Dans le premier, le sens s'obtient par calcul déductif de probabilité. Dans le second, il s'obtient par calcul d'inférence selon trois types : inférences contextuelles, inférences situationnelles, inférences interdiscursives¹⁴². En clair, l'ethos ne suffit pas maintenir un discours dans le temps encore moins un régime politique.

En somme, la société haïtienne a connu dix ans d'effervescence, de révoltes, de soulèvements et de mobilisations populaires dans lesquels ont pris part de nombreuses couches sociales. Il faut souligner quatre événements majeurs qui ont marqué cette période historique et mouvante: l'effondrement de la dictature le 7 février 1986, le référendum de la constitution le 29 mars 1987, le massacre des électeurs lors de la première élection qui devait instaurer la démocratie et la participation populaire aux élections du 16 décembre 1990. Certains acteurs sociaux, tels

¹⁴¹ Patrick Charaudeau, Sémantique de la langue, sémantique du discours, <http://www.patrickcharaudeau.com/Semantique-de-lalangue-semantique.html> ; p.2

¹⁴² Op.cit p.3

que les jeunes sont entrées sur la scène politique depuis le début de l'année 1980 à côté de l'Église Catholique. Ils sont présents dans tous les grands événements de cette conjoncture, tandis qu'après l'avortement des élections du 29 novembre 1987, l'Église catholique a fait un retrait considérable et fait l'objet de nombreuses accusations d'appui aux militaires qui lancent une campagne anti-communiste où des dizaines de citoyens, dont Charlot Jacquelin, un animateur proche de cette institution et des leaders politiques, sont tués. L'encadrement incontesté de l'Église catholique à la préparation du "mouvement populaire" favorise l'émergence et influence grandement le discours Aristidien, les organisations ratent leur mission quand l'assaut final contre la dictature est lancé par des jeunes inexpérimentés, enfermés dans l'idéologie « ti-legliz », dépourvus de moyens pour gérer l'après 7 février 1986. Les revendications formulées par ces derniers ne dépassent pas le degré de leur frustration sociale et économique, Aristide est un parfait exemple . Aucun acteur institutionnel d'envergure n'arrive à prendre la relève. Aristide laisse un héritage politique et idéologique très paradoxal et problématique qui marque toute la transition démocratique. Il s'agit du populisme.

Du pouvoir spirituel au pouvoir politique. Les éléments de l'Église qui prennent des responsabilités politiques ont de la difficulté à concilier le domaine religieux du domaine politique. Ils ont tendance à gérer les affaires politiques selon le schéma de l'institution religieuse ; prêcher la bonne nouvelle, c'est-à-dire faire croire à une possibilité. (voyez M. Aristide traitant des compatriotes : mes frères, mes sœurs, c'est beaucoup plus un choix langagier religieux (frères et sœurs) que laïque (citoyens, citoyennes)). Et Il y a beaucoup de place pour l'imagination et l'interprétation. Évidemment, La participation des hommes d'Église, catholiques ou pas, à la gestion de la chose publique doit respecter scrupuleusement la laïcité républicaine (la constitution pas la sainte bible). Bien sûr des religieux comme Aristide violent la laïcité républicaine dès qu'ils prétendent, s'occuper de la gestion politique du pays. Citoyens à part entière, ils sont tenus de concilier les impératifs temporels et spirituels dans la mesure où les fonctions présidentielles, ministérielles ou législatives sont incompatibles aussi bien avec leur sacerdoce qu'avec l'activité militaire. Le mélange des genres qui empêche toute séparation des pouvoirs peut conduire à toutes les dérives: l'expérience lavalas n'a pas fait l'exception à la règle dans un pays où les religieux auraient dû regagner leurs églises et les militaires leurs casernes.

In fine, nous pensons avoir vérifié les hypothèses que nous avons énoncées au début du présent travail. Il a été un voyage de découverte fascinant et enrichissant ; la vie politique post-dictatoriale et les discours de Jean-Bertrand Aristide.

La rédaction du présent mémoire s'est réalisée dans le contexte de crise post-assassinat du 58^{ème} président Haïtien M. Jovenel Moïse, Juillet 2022. Pour une nouvelle fois Haïti connaît un moment rouge de son histoire, l'État est pratiquement effondré ; guerre des gangs, insécurité généralisé, absence de parlement, absence de président, absence d'un gouvernement légitime, un premier ministre de facto. Dans ce contexte, bon nombre des partisans de Jean-Bertrand Aristide souhaite qu'on lui donne le pouvoir pour gérer une transition démocratique. À l'heure actuelle, nous ne savons pas encore où ça débouchera. Néanmoins, d'un point de vue rétrospectif, nous pensons que c'est une mauvaise idée.

Références bibliographiques

Ouvrages

- ADOLPHE, H. (1901). Pascal. Paris, F. Alcan.
- ADOLPHE, H. ARSÈNE, D. [1890-1900]. Dictionnaire général de la langue française du commencement du ^{xvii}^e siècle jusqu'à nos jours, précédé d'un traité de la formation de la langue 2 vol, 1924. Paris, Delagrave.
- ALGIRDAS, J. G. (1970). Du sens. Essais sémiotiques. Paris, Seuil.
- ALGIRDAS, J. G. (1987). Postulats, méthodes et enjeux : mis à la question, Sémiotique en jeu. Paris - Amsterdam -Philadelphie (Hadès–Benjamins). Coquet éd.
- ALGIRDAS, J. G. (1969). Dictionnaire de l'ancien français jusqu'au milieu du ^{xiv}^e siècle. Paris, Librairie Larousse.
- ALGIRDAS, J. G. (1992). Dictionnaire du moyen français. Paris, La Renaissance, Larousse.
- ALGIRDAS J. G. KEANE, T. M. [1966], (2002). Sémantique structurale. Paris, PUF.
- ALMQVIST ET WIKSELL. (1897). L'analyse du langage appliquée à la langue française. Uppsala.
- AMACKER, R. (2011) Science du langage. De la double essence du langage. Genève, Droz Amacker.
- ANTOINE, T. (1904). Nouveaux essais de philologie française. Paris, Bouillon.
- ANTOINE, T. (1897). La sémantique et les lois intellectuelles du langage. Essais de philologie française. Paris, Bouillon.
- ANTOINE, T. (1897). La sémantique et les lois intellectuelles du langage, Essais de philologie française. Paris, Bouillon.
- ARENDDT, H. (2014). Qu'est-ce que c'est la politique ? Paris, Éditions du Seuil.
- BADIE, B. (2002). La diplomatie des droits de l'homme : entre éthique et volonté de puissance. Paris, Fayard.
- BADIE, B. (1995). La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect. Paris, Fayard.
- BALLY, C. SECHEHAYE. A. Cours de linguistique générale, publié, avec la collaboration d'A. Riedlinger, édition critique préparée par T. De Mauro, [1916 ; 1922], 2005, Paris, Payot.
- BENVENISTE, E. (1996). Problème de linguistique générale. Paris, Gallimard.

- BODEN, F. KIRKPATRICK, F. (2000). Ravaux La mode en 1830. Langage et société : écrits de jeunesse. Paris, PUF.
- CARL, S. (1891) Étude sur la sémantique. Uppsala, Josephsons Antikvariat.
- CHARAUDAU, P. (2014). Le discours politique : Les masques du pouvoir. Limoges, Éditions Lambert- Lucas.
- CLAUDE, M. ÉMILE. O. (1992). Repenser Haïti. Grandeur et misères d'un mouvement démocratique. Montréal, CIDHICA.
- COUFFIGNAL, G. (1997). Amérique Latine :Tournant de siècle. Paris, Éditions La Découverte et Syros.
- COUFFIGNAL, G. (1997). Amérique Latine. Tournant de siècle. Paris, Éditions La Découverte et Syros.
- DARMESTETER, J. (1890). La philosophie de la science du langage étudiée dans la formation des mots, par A. Ed. Chaignet », Reliques scientifiques recueillies par son frère, 1890 [1875], 2 vol. Paris, Cerf.
- DUMAS, P.R. (1997). La Transition d'Haiti vers la democratie. Port- au-Prince, L'imprimeur II.
- DUVALIER, F. (1969). Mémoires d'un leader du Tiers monde. Paris, Hachette.
- ÉMILE, D. (1898). Les déformations de la langue française. Paris, Calman Lévy.
- FRANÇOIS, H. (2000). Haïti et la mondialisation de la culture étude des mentalités et des religions face aux réalités économiques, sociales et politiques. Port-au- Prince, Paris ; Montréal, L'Harmattan.
- HURBON, L. (2002). Dieu dans le vaudou haïtien. Paris, Maisonneuve et Larose.
- HURBON L. (2001). Pour une sociologie d'Haïti au XXI siècle. La démocratie introuvable. Paris, Karthala.
- HURBON, L. (1987). Comprendre Haïti. Paris, Karthala.
- JEAN D. et al.,(1966). Dictionnaire du français contemporain. Paris, Larousse.
- JEAN-FRANCOIS, H. (1995). Le coup de Céderas. Une analyse comparative du système socio-politique haïtien de l'indépendance à nos jours. Port-au-Prince.
- KEANE, T. M. (1966). Sémantique structurale. Paris, PUF.
- LEMOINE, M. (2015). Les enfants cachés du général Pinochet. Précis de coups d'État modernes et autres tentatives de déstabilisation. Don Quichotte.
- LOUIS, H. (1966). Le langage. Paris, Gallimard.
- LOUIS, H. (1968-1917). Prolégomènes à une théorie du langage, nouvelle édition traduite du danois par U. Canger avec la collab. d'A. Wewer, suivie de La structure fondamentale du langage, traduite de l'anglais par A.M. Léonard, 1968-1971. Paris, Minuit.

MAINGUENEAU, D. (1996). L'Analyse du discours en France aujourd'hui. Paris (Le Français dans le monde), Edicef.

MAINGUENEAU, D. (2002). Dictionnaire d'analyse du discours. Paris, éditions du Seuil.

MAINGUEAU, D. (1996). Les termes clés de l'analyse du discours. Paris, Seuil.

MICHEL, B. ANATOLE, B. (1881) Leçons de mots. Les Mots latins groupés d'après le sens et l'étymologie. Paris, Hachette.

MOÏSE, C. (1994). La croix et la bannière. La difficile normalisation démocratique en Haïti. Montréal, CIDHICA.

Mouterdre, P. Warny, C. (1996). Après la fête, les tambours sont lourds. Cinq ans de duplicité américaine en Haïti (1991-1996). Paris, Éditions Austral.

PIERCE, S. Ch. (juillet 1996). Regards anglo-saxons sur le registre et les genres discursifs. Paris (Le Français dans le monde, numéro spécial), Edicef.

PIERCE, Ch. S. (1978). Écrits sur le signe (rassemblés, traduits et commentés par G. Deledalle). Paris, Seuil.

RENÉ, A. (2003). Séduction populiste : Essai Sur La Crise Systémique Haïtienne Et le Phénomène Aristide (1986 - 1991). Port-au-Prince.

RINGOOT, R. (2014). Analyser les discours de presse. Paris, Armand Colin.

SANDRINE, Z. et al. (2012). Initiation à l'étude du sens. Paris, Seuil.

SAUSSURE, F. DE (1996). Premier cours de linguistique générale (1907) d'après les cahiers d'Albert Riedlinger, E. Komatsu, Oxford –New York – Tokyo (Pergamon Press), G. Wolf éd.

SAUSSURE, F. DE. (1997). Deuxième cours de linguistique générale d'après les cahiers d'Albert Riedlinger et Charles Patois, E. Komatsu, Oxford –New York – Tokyo (Pergamon Press), G. Wolf éd.

SAUSSURE, F. DE. (1922). Cours de linguistique générale. Lausanne-Paris, Payot.

SAUSSURE, F. DE. (1972). Cours de linguistique générale. Paris, Éditions Payot.

SAUSSURE, F. DE. (2002). Écrits de linguistique générale, texte établi et édité par S. Bouquet et R. Engler. Paris, Gallimard.

SAUSSURE, F. DE. (1967 - 1974). Cours de linguistique générale. Otto Harrassowitz.

SEMPRINI, A. (2007). Analyser la communication : Tome 2, Regards socio sémiotiques. Paris, L'Harmattan.

SUDRE, L. (1927). Cours de grammaire historique de la langue française. 4 vol, 11^e édition, Paris, Delagrave.

SUDRE, L. (1972). Cours de grammaire historique de la langue française. Paris, Delagrave.

SUDRE, L. (1972). De la création actuelle des mots nouveaux dans la langue française et les lois qui les régissent, [1887]. Genève, Slatkine.

SUDRE, L. (1979). La vie des mots étudiée dans leurs significations. Paris, Champ Libre.

TAMBA, I. (2005). La sémantique d'hier à aujourd'hui : les strates de l'histoire. Paris, PUF.

VICTOR, H. (1883). Étude sur l'analogie en général et sur les formations analogiques de la langue grecque. Paris, Maisonneuve.

VICTOR, H. (1883). Étude sur l'analogie en général et sur les formations analogiques de la langue grecque. Paris, Maisonneuve.

ZIFFEREY, Z. et al., (2012). Initiation à l'études du Sens (sémantique et pragmatique). Auxerre Cedex, éd. Sciences Humaines.

Articles

- ALPHA, O.B. les bases théoriques en analyse du discours, <http://www.chaire-mcd.ca/>.
- ARSÈNE, D. (1914). Dictionnaire étymologique latin. Paris, Librairie Hachette et C^{ie}., « Sur quelques bizarres transformations de sens de certains mots », Revue philosophique de la France et de l'étranger, p. 519-522.
- BARTHES, R. Éléments de sémiologie. In: Communications, 4, 1964. Recherches sémiologiques. https://www.persee.fr/doc/comm_05888018_1964_num_4_1_1029 p.132
- BEN SLIMANE, K. (2015). Les Stratégies discursives : enjeux épistémologiques et méthodologiques. Gestion 2000, 32, 37-55. <https://doi.org/10.3917/g2000.324.0037>
- BISCONTI, V. (2017). « Sémanticiens et lexicographes en dialogue : un conflit épistémologique ». dans ; Le sens en partage :Dictionnaires et théories du sens. XIX^e–XX^e siècles. V. Lyon, ENS Éditions.
- BURDEAU, G. « La démocratie. Essai synthétique. » In: Revue internationale de droit comparé.Vol.10,N°3,Juillet-septembre1958.pp.624-631;https://www.persee.fr/doc/ridc_0035-3337_1958_num_10_3_12706
- CHARAUDEAU, P. « Sémantique de la langue, sémantique du discours », <http://www.patrickcharaudeau.com/Semantique-de-lalangue-semantique.html> ; p.2
- CHARAUDEAU, P. (2013) « Réflexions pour l'analyse du discours populiste », Mots. Les langagesdupolitique URL :<http://journals.openedition.org/mots/20534> ;DOI :<https://doi.org/10.4000/mots.20534>. consultéle09juin2022.
- DANBLON, E. (201 3). « Quels mots pour convaincre ? ». Sciences Humaines, 246, <https://doi.org/10.3917/sh.246.0013>
- DARMESTETER, A. (1887). « La vie des mots étudiée dans leurs significations ». Revue critique d'histoire et de littérature, XXI, p. 282-285.
- DARMESTETER, J. (1890). « La philosophie de la science du langage étudiée dans la formation des mots, par A. Ed. Chaignet », Reliques scientifiques recueillies par son frère, 2 vol., 1890 [1875], Paris, Cerf, p. 77-87.
- ÉMILE, C. (2006). « Linguistique générale, Cours de M. le Professeur de Saussure, 1910-1911 », Cahiers Ferdinand de Saussure, n° 58, p. 83-290.
- FRÉDÉRIQUE, W. (Janvier-juin 2005). Aux origines de la notion rhétorique d'éthos. In: Revue des Études Grecques, tome 118,. pp. 79-116; p.95
- GIBBONS, E. GARFIELD, R. (1999) (“ The Impact of Economic Sanctions on Health and Human Rights in Haiti, 1991-1994,” American Journal of Public Health 89, no. 1499–504[CrossRefGoogle ScholarPubMed](https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/10544444/)

JALABERT, L. « Un populisme de la misère : Haïti sous la présidence Aristide (1990-2004) », Revue de Civilisation Contemporaine de l'Université de Bretagne Occidentale, p. 7.

JALABERT, L. (2005). « Un populisme de la misère : Haïti sous la présidence Aristide (1990-2004)»,

Amnis.URL:<http://journals.openedition.org/amnis/1003>;DOI:<https://doi.org/10.4000/amnis.1003>
consulté le 10 juin 2022

KEANE, T. M. (2002). « L'éloge du mot », Cahiers de lexicologie, n° 58, p. 93-100.

LAMIZET, B. (2005). « Patrick CHARAUDEAU (2005), Le discours politique. Les masques du pouvoir », Communication, Vol. 24/2 | 2006, 188-191.

MAINGUENEAU, D. (juillet 1996). « L'Analyse du discours en France aujourd'hui », Le Français dans le monde, numéro spécial, Paris, Edicef, 1996, p. 8.

MIDY, F. « La transition démocratique en Haïti », Relations, 710, cjf.qc.ca/revue-relations/publication/article/la-transition-democratique-en-haiti

PIERCE, S. C. (juillet 1996). « Regards anglo-saxons sur le registre et les genres discursifs », Le Français dans le monde, numéro spécial, Paris, Edicef, p. 46.

« Le retour d'Aristide - Les sanctions contre Haïti sont levées », Les Échos, 17 octobre 1994, p.9.

« L'énigme haïtienne » - Chapitre 8. La crise de 1991-1994 ou l'effondrement de l'État haïtien Presses de l'Université de Montréal, p.17 ; <https://books.openedition.org/pum/15189?lang=fr>
<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2013-3-page-569.htm> ; p.5

Aristote, Rhétorique I, 1356a, [1932], pp. 76-77, Les Belles Lettres *cité dans* <https://journals.openedition.org/corpus/357> , p. 4.

16 décembre 1990 - Haïti. Élection du père Jean-Bertrand Aristide à la présidence », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 27 juin 2022. <http://www.universalis.fr/evenement/16-decembre-1990-election-du-pere-jean-bertrand-aristide-a-la-presidence/>

Articles de presse et autres sites

AGENCE FRANCE-PRESSE et PRESSE CANADIENNE. « ‘Jamais plus une goutte de sang ne doit couler’ De retour en Haïti, Aristide prône la réconciliation », La Presse, 16 octobre 1994, p. A1.

<https://www.alterpresse.org/spip.php?article1023> . Consulté le 20 octobre.

<https://lesdefinitions.fr/semantique>, consulté le 16 juin 2022.

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/discours/25859> , cconsulté le 16 juin 2022.

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/élection/28181#28043>, cconsulté le 24 juin 2022.

[« HAÏTI : l'Assemblée générale de l'ONU exige le retour au pouvoir du président Jean-Bertrand Aristide »](#) sur Le Monde.fr, Le Monde, 26 novembre 1992, consulté le 2 juillet 2022.

PERSPECTIVE MONDE. « Élection de Jean-Bertrand Aristide à la présidence de Haïti », <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BM>. Cconsulté le 02 juillet 2022.

Compromiso de Santiago de Chile con la democracia y con la renovación del sistema americano », OEA/Ser. P., AG/doc. 2734/91, 4 juin 1991.

Notes de références

Loi constitutionnelle du 9 Mai 2011” : Le Moniteur, No. 98, 19 Juin 2012.2

SECTION A Article 134.3.

Il faut noter que le terme *ethos* (en grec *ἦθος*, personnage) et désigne l’image de soi que le locuteur construit dans discours pour exercer une influence sur son allocutaire.

N. Özçağlar-Toulouse et B., Cova, Contributions françaises à la CCT : Histoire et concepts clés, p. 39. L. Hébert, Dispositifs pour l’analyse des textes et des images. Introduction à la sémiotique appliquée, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 2010, p. 87. Dans le chapitre de son ouvrage consacré au schéma actantiel, l’auteur résume le modèle « un dispositif permettant, en principe, d’analyser toute action réelle ou thématifiée (...). Dans le modèle actantiel, une action se laisse analyser en six composantes, nommées actants. L’analyse actantielle consiste à classer les éléments de l’action à décrire dans l’une ou l’autre de ces classes actantielles.

« La rhétorique est aussi un art de la personne. Nul logos, nul argument, nul mot, ne se présente sans quelqu’un l’mettre pour quelqu’un, sans destinataire ni destinataire. » Cornilliat François et Lockwood Rich *Ethos et pathos. Le statut du sujet rhétorique. Actes du colloque international de Saint-Denis (19-21 juin 1997)*, éd. par François Cornilliat et Richard Lockwood. Paris : Champion, 2000, p. 7.

On pense à, à son discours sur la « fracture sociale » et la « lutte contre l’exclusion » ; ou à Nicolas Sarkozy en 2007, qui déclara vouloir en finir avec la « coupure entre le peuple et les élites ». Pour ce dernier, lire le témoignage de Yasmina Reza (2007). Également à Jean-Bertrand Aristide durant sa campagne électorale en 1990.

« *Nosso governo nunca foi nem é populista. Este governo foi, é e será popular.* » [Notre gouvernement n’est pas et n’a jamais été populiste. Il fut et restera populaire.] Luiz Ignácio Lula da Silva, discours d’investiture, second mandat, 1er janvier 2007.

La jeunesse de France connaît aujourd’hui les fruits amers de la décadence économique, sociale, politique et morale, les fléaux du chômage, l’individualisme forcené qui conduit à l’isolement et au désespoir. » Jean-Marie Le Pen, discours du 13 mai 1984 à l’occasion de la « Fête du travail et des travailleurs » organisée par le Front national.

Éric Maigret cite Umberto Eco dans son ouvrage intitulé « Sociologie de la communication et des médias » (2003, p. 108) pour définir le cadre socio sémiotique.

Eco, U. (1980, p. 30). « Il tente de donner un nom à des stimuli imprécis : en les dénommant, il les culturalise, c'est à dire qu'il range ce qui jusque-là n'était qu'un ensemble de phénomènes naturels sous des rubriques précises et codifiées » Cette notion fait référence à une langue partagée par l'ensemble d'une communauté et les connaissances communes qu'elle génère.

Les piliers de la société : armée, police, justice, vacillent, annonçant le temps de l'anarchie du désordre. » Jean-Marie Le Pen, Présent, 5-6 septembre 1996.

Maurice Vaïsse 2013, Chap.5 : La fin du monde bipolaire (1985-1992), p. 172-204.

Les États-Unis d'Amérique, la France, le Canada, le Venezuela et, plus tard, l'Argentine et le Chili s'étaient joints pour appuyer le processus de transition et s'auto baptisaient « les pays amis d'Haïti »

En réaction à cette déclaration de son successeur, l'ancien président américain affirma que « ce serait une énorme erreur, puisque aucune vie américaine n'est en danger en Haïti » ; il alla même jusqu'à réclamer la fin de l'appui du gouvernement Clinton à « l'instable Aristide ».

Sénat des États-Unis, commission aux Relations étrangères, « Audience sur la politique des États-Unis vis-à-vis d'Haïti », Washington, D. C., mardi 8 mars 1994.

La grande presse internationale était unanime à reconnaître le caractère scandaleux de ces élections. Radio Canada titrait son reportage en date du 22 mai : « En Haïti, la démocratie se ramasse à la pelle » ; James R. Morrell écrit : « Snatching Defeat from Jaws of Victory », International Policy Report, août 2000 ; et le Miami Herald : « Serious Error is Discovered in Haiti's Election ». Voir le Miami Herald du 3 juin 2000.

Chef de bande armé dans la ville des Gonaïves (l'armée cannibale) qui dit avoir été armé et utiliser par le pouvoir Lavalas.

International Crisis Group (ICG), A New Chance for Haïti ? p.10-11.

Les problèmes socio-économiques, les problèmes structurel et institutionnel.

Le président fait allusion aux dechoucages (violence et mort physiques et pillage des biens) des « makout » (les partisans et milices des Duvalier.

Opération consistant à démanteler les partisans des Duvalier avec violence.

ANNEXES

1. Liens vers les discours

- 1- https://repository.duke.edu/dc/radiohaiti/RL10059-RR-1174_01 - Discours d'investiture du 7 février 1991.
- 2- <https://youtu.be/W1UKDhWlvKg> - Discours du 29 novembre 1992.
- 3- <https://www.youtube.com/watch?v=hetUoy5wDt4> - Discours 15 octobre 1994.
<https://www.washingtonpost.com/archive/politics/1994/10/16/aristide-returns-to-acclaim-in-haiti/685e4e3e-918d-4bfb-9d65-6be3db9ead7f/>
- 4- https://www.youtube.com/redirect?event=video_description&redir_token=QUFFLUhqBWNTc3NBWTdFYU1IbTVhQWI0XzF3MDNYUFY3QXxBQ3Jtc0trdTV2VmhXUWp5Z25SbXN3V2NhVHQvckN6ZzZPZHJVcWhTeGxIT1UtSld1VW5NVFpyaXVFMnotbDVoNWhwT1ZKclNxSWpsbkg5UnJqaks1X1IWWHIQVzFIeEU1ZE5mNWxlQ2pGakFFeXJvd3lnai05UQ&q=http%3A%2F%2Fwww.aparchive.com%2FHowWeWork&v=68N_0yKd_Pg - Discours 7 février 2001.
https://repository.duke.edu/dc/radiohaiti/RL10059-RR-0957_01
- 5- <https://youtu.be/Uc0k0h0SjcA> - Discours 1er janvier 2004.

2. Discours d'investitures

1- **Discours d'investiture du président Aristide, 7 février 1991 – « Diskou envestiti Aristide, 7 fevriye 1991**

Nou te mache, LAVALASEMAN. Nou rive, LAVALASEMAN. Nap kontinye òganize nou LAVALASEMAN (bravo) Yon LAVALAS lanmou kap kouri toupatou nan peyi nou an, kòm nan dizyèm depateman (bravo). Se nan LAVALAS lanmou sa, kòm ap naje. Se pou sa m'paka anpechem fè nou deklarasyon damou an.

Sèm, mwen renmen w. Frèm, mwen renmen w. Ou menm kita petèt gen ti dout paske w konnen nou poko janm rankontre fas a fas, m'vin diw sa, paske m konnen mwen renmen w e jodia 7 fevriye 1991 mpaka anpechem diw, re diw, diw, re diw 77 fwa 7 fwa m'damou pou ou, m fou pou ou (bravo). M konnen nou fou pou mwen tou, m konnen nou fou pou ayiti cheri nou an. Tout sa, se lanmou you n ap pataje ak lòt e se lanmou sa ki Mennen n isit jodia, poul mennen n nan ayiti nou vle konstwi a. Lanmou ak demokrasi se pase pranm map pase chèche w. Lanmou ak lajistis se bag ak dwèt. Lanmou ak respè se pwason kraze nan bouyon. Lanmou ak diyite se 50 kòb ak degouden kole. Lanmou ak tèt ansanm se mèmman parèyman (bravo). A la yon pafen santi bon se pafen lanmou.

Sèm, frèm, netwayaj nou fè nan peyi nou an fè ayiti vin bwòdè, bèl, bandan, kòkèt an atandan òganizasyon LAVALAS lanmou an fèl vin anfòm nèt. Wi, poul rive anfòm nèt ale nou mache LAVALASEMAN, nou rive LAVALASEMAN, nap kontinye òganine n LAVALASEMAN (bravo). Nap kontinye òganize n LAVALASEMAN paske jan nou tout konnen an, men anpil chay pa lou, MEN ANPIL CHAY PA LOU (foul la). M pa ko tandè: Men anpil, CHAY PA LOU (foul la – *la foule). Men anpil, CHAY PA LOU (foul la). Tim tim, BWA CHÈCH (foul la) Krik, KRAK (foul la).

E si nou you'n ta kenbe men lòt tankou frè ak sè pou nou di MEN ANPIL, CHAY PA LOU, MEN ANPIL, CHAY PA LOU (ansanm ak foul la) A la bèl sa bèl, a la yon mèvèy ; CHAY PA LOU(foul la) MEN ANPIL CHAY PA LOU; YON SÈL NOU FÈB, ANSANM NOU FÒ,

ANSANM ANSANM NOU SE LAVALAS; YON SÈL NOU FÈB, ANSANM NOU FÒ, ANSANM ANSANM, NOU SE LAVALAS (ansanm ak foul la). Tim tim, BWA CHÈCH (foul la) Krik, KRAK (foul la). Si men anpil chay pa lou, yon sèl dwèt pa manje kalalou. Yon sèl dwèt, PA MANJE KALALOU (foul la). Yon sèl dwèt, PA MANJE KALALOU (foul la). Soti 1791 rive 1991, sa fè 200 lane vwayaj poun te rive nan dezyèm endepandans nou. Lè manman nou ayiti cheri te akouche premye endepandans nou, zansèt nou yo te di: Libète ou lanmò. LIBÈTE OU LANMÒ (ansanm ak foul la). Jodi 7 fevriye 1991, nan dezyèm endepandans nou nap kriye ak tout fòs nou: Demokrasi ou lanmò. DEMOKRASI OU. LANMÒ; DEMOKRASI OU LANMÒ; Tim tim, BWA CHÈCH; Krik, KRAK (ansanm ak foul la). Nan lannwit 6,7 janvyè kiyès kite kanpe la? Èske se pou'n te kapab gen demokrasi ?. Èske'n te ret kouche nan kabann nou? NON (foul la). Èske'n te leve kanpe? WI (foul la). Èske'n te pran lari? WI (foul la). Tim tim, BWA CHÈCH (ansanm ak foul la). Èske'n te pran lari a poukont nou san lame pat avèk nou? NON (foul la). Èske lame a te avèk nou? WI (foul la).Èske lame a te avèk nou? WI (foul la). Ki di lame a di nou, ki di nou di lame a (bravo).

Lè pap Jean Paul 2 te vizite nou li te di fòk sa chanje. Jodia 7 fevriye 1991 nan dezyèm endepandans nou apre pap Jean Paul 2 te fin di fòk sa chanje, nou menm nap di fòk sa chanje tout bon, fòk sa chanje tout bon. Pou sa chanje tout bon, fòk chodyè a pa bouyi yon sèl bò. Pou sa chanje tout bon, fòk chodyè a pa bouyi yon sèl bò. Èske kounyeya chodyè a ap bouyi yon sèl bò? Wi ou non? NON (foul la). Èske nou ta renmen pou chodyè a pa bouyi yon sèl bò? WI (foul la). Jou va jou vyen, sa ap chanje tout bon paske se nou kap òganize'n poun fè sa chanje tout bon. Gras a mobilizasyon total kapital nou, anba limyè konstitisyon an e ak atik 291 lan nan men nou. Gras a òganizasyon nou kap kontinye pouse rasin nan mete lòd, tabli disiplin, makònen patisipasyon ak transparans. Gras ak konstitisyon an kap klere senatè nou yo, depite nou yo, pati politik nou yo(...) Gras a respè nou tout ap pataje ak legliz katolik, monseyè yo, pè yo, mè yo, pastè yo, prèt vodou nou yo, tout pwotestan, katolik, vodouyizan, anfen tout enstitisyon nou yo san distenksyon nou sèten nap rive chanje peyi nou an tout bon. Kanta pou dizyèm depatman menm se pa pale.

LAVALAS pou lakay komanse rive lakay e ansanm ansanm nap rive chita bò tab la. Èske gen moun ki chita anba tab la toujou? Èske gen moun ki chita anba tab la toujou? WI (foul la). Mpa tande! WI (foul la). Mpako tande! WI (foul la). Èske gen moun ki chita anba tab la toujou? WI (foul la). Èske gen moun ki chita sou tab la toujou? WI (foul la). Èske nou ta renmen pou nou tout tankou frè ak sè chita bò tab la? WI (foul la). Èske'n ta renmen rive chita bò tab la? WI (foul la). Jou va jou vyen nap rive chita bò tab kanmenm (bravo).

La chaleur de la solidarité épanouie les fleurs de la démocratie. Des fleurs qui exhalent un parfum délicieux que nous sommes heureux, heureuse de contempler avec vous ce nouveau monde, nous ne pouvons-nous empêcher de vous remercier. Merci à vous qui participez à la renaissance de cette terre, avec vous les fleurs de la démocratie ne cesseront de s'épanouir. Les liens de solidarité tisser tout au long de notre histoire s'opposent aujourd'hui aux règnes de la dictature et de l'oppression. Si la tragédie MAKOUTIQUE a cédé la place aux drames DUVALIERISQUE; Si l'on a cessé de passer du même au pareil, de la répression à la dictature. Aujourd'hui unit à vous nous n'aurons pas à essayer de cruelle persécution. Tous ceux et celles qui l'angoissent et gémissent sous le poids de la répression et qui ont vus l'obscurité piquer le point lumineux, se réveillent aujourd'hui au seuil de la célébrité, ils se réveillent LAVALASEMENT. Désormais, la mobilisation historique et l'organisation LAVALAS porte l'empreinte du génie Haïtien et régénère la nation.

C'est à ce nouveau Carrefour d'histoire que s'assume l'entrer en scène décisive de la force désormais incontournable de la volonté du peuple. C'est à ce nouveau Carrefour d'histoire qu'enfin commence à s'articuler un discours démystificateur de point collective dénonçant avec les résonances profondes de la langue que parle et maîtrise le peuple, la langue imposture de la parole voler, interdit a(...) dès le lendemain de l'Indépendance glorieusement conquise certes mais perfidement escamoter par la suite. Le triomphe(...) du 16 décembre dernier déchire le voile d'enfermement savamment draper autour de l'isolement du peuple. L'échec du coup d'État Duvaliériste du 7 janvier ainsi que l'investiture 7 février 1991 confirment ce triomphe. E paske soley triyonf sa ap klere pou tout ayisyen san distenksyon e kom se preske tout ayisyen san distenksyon avek tout zanmi peyi dayiti ki met men ansanm pou'n te kapab rasanble isit e santi nou makònen ak tout moun ki nan tout pwovens yo menm lè nou pap kapab kenbe men yo kote'n kanpe la, men nap lonje tout men nou pou nou youn kenbe men lòt e ansanm si nou vle pou nou reprann kri solidarite sa ki mennen'n kote'n ye la. Yon sel nou fèb, ansanm nou fò, ansanm ansanm nou se LAVALAS. Ankò! Yon sel nou fèb, ansanm nou fò, ansanm ansanm nou se LAVALAS (ansanm ak foul la). Men anpil chay pa lou. Yon sel dwet pa manje kalalou (ak foul la). Si yon sel dwet pa manje kalalou, jou va jou vyen bourik ap sispann travay pou chwal galonnen(bravo). Si yon sel dwet pa maje kalalou, vle pa vle, sote ponpe, wè pa wè, wòch nan dlo ap resi konn doulè wòch nan solèy! (bravo).

« A los hermanos del Caribe y de America latina, les saludo de todo Corazon. Les doy la bienvenida en esa tierra, patriz de la más noble tradicion de nuestra America. Les saludo

legados de los gobiernos que honran esta celebración con su alta presencia, lo que nos anima en seguir en la senda de la lucha para la implantación de la democracia y de la justicia en esa tierra. Jamas la tierra Haitiana ha recibido a tan alta concurrencia Latina Americana esto testimonia de la comprensión que tienen del significado de este momento historico que vive el pueblo de Haiti, momento Lavalas que corespone a la larga y dificil marcha de nuestra nación y de America Latina toda para una civilización de respeto mutuo y de participación de todos al destino común en la justicia y la dignidad. Como olvidar a mis hermanos teólogos del continente y del mundo. Con ustedes, con la teologia de la liberación, con los pobres vendrá poco a poco la liberación integral y total del hombre y de la mujer ».

Paske nou renmen lang pa nou, nou renmen pale lang moun ki pa pale lang pa'n ki vin lakay nou nan moman sa e ki demontre'n koman solidarite a makònen tou bon vre. Si te gen jwif nou ta di yo: ... chapo ba. Si te gen arab nou ta di yo ... Si te gen italyen, anpil italyen nou ta di yo: ... Nap mache ansanm. Si te gen alman, anpil alman o mwen nou ta di yo ak tout ke nou : ... Si gen te lot, lot ak lot, anpil ak yon paket, yon paket ak yon bann, yon bann ak yon foul, yon foul lot, nou tout toupatou nou ta pale lang lanmou an paske pa gen moun sou tè a ki viv san lanmou. Lanmou ki Mennen nou la, lanmou nap benyen ladann nan, lanmou ki fè lè'n pale de jistis, de patisipasyon, de konstitisyon, de transparans, nou bay kèk ti prèv de transparans. Konsa sèm frèm sanm pa vle kenbe nou trop, nap pataje yon ti lòsyè transparans sou lajan menm sil pa ko trò gwo ki deja komanse rantre nan peyi a. Nou te di lè lajan rantre fòn konn konyen lajan ki rantre, fòn konn sa leta , sa gouvènman ap fe avel, ebyen nan 2,3 ti minit mpral pase la mpral di nou ki kòb ki komanse rantre ou ki pral rantre, pou nou menm nou ka wè transparans lan.(bravo). Premye lajan kap antre nan peyi a, premye lajan kap antre nan peyi a, se pa zanmi nou lotbo dlo ki ap ba noul men se ayisyen bo isit, ayisyen nan dizyèm depatemen an ki se yon bank, ki se yon sous, ki se yon sous richès ekonomik, se nou menm ki bay li lè'n bay san'n poun te rive la, se nou menm ki bay li lè'n sonje victim yo, se nou menm ki bay li lè nou sonje tout swè ki koule nan tout peyi a poun te anbelil, proptel, netwayel few wout ak zong nou menm lè'n poko gen traktè. Konsa, ansanm, mwen menm tou mvin di ti kontribisyon pam nan mka bay li yon lot jan tou. Kidonk, afè kesyon de prezidan kap touche 50 000 goud pa mwa a, sa fini(bravo) M mande lachanm depite, m mande lachanm senatè avek la lwa nan menm yo e tout lot moun ki konsène.

Premye bagay pou yo fè lè yap panche yo sou afè sale, se refize peyem 10 000 dola pa mwa paske s'on eskandal nan yon peyi kote moun paka manje, kote moun paka travay (bravo). Si nou banm 5 kob map dako, nou banm 10 goud map dako, nou banm yon pyas map dako, sa'n

ban mwen map dako, deside e pa ezite, deside korekteman.(bravo). Dezyèmman, konsènan peyizan nou yo, nou pa gen anpil tan poun ta bese byen ba, retire chapo, lonè respè poun salye yo paskem konnen se gras a yo menm ki fè nou manje, piske sim prezidan jodia, patat paka donnen nan palè nasyonal, bannann pa leve nan palè nasyonal, mayi pa plante nan palè nasyonal. Se nan jaden peyizan sa pouse ak swèl kap wouze tè lè lapli pa tonbe an natandan agronòm nou yo, enjenyè nou yo rive met ansanm ak tout teknisyen bo isit kom lotbò dlo pou nou kapab pèmèt yo jwen'n tè ak dlo pou travay selon jan konstitisyon an mandel. Men an atandan FAO di li kapab mete a la dispozisyon peyizan nou yo 1400 tòn mayi kòm semans pou kapab plante mayi. Twazyèmman, konsènan timoun, nou konnen kijan nou fèb pou timoun, kijan'n ka pase tout jounen an tout nwit ap pale de timoun men nap di ke lachin, gouvènman lachin ... mete a la dispozisyon timoun an ayiti 6 000 000 dola, 6 000 000 dola kote yo kapab itilize'l a travè travay yo te komanse fè nan lafamiy se lavi ki kapab pèmèt ke tout lòt timoun kap drive nan lari jwenn mwayen pou yo fè ti travay nan konstwi avek enjenyè ekip enjenyè ki deja komanse travay nan konstwi avèk yo wout delma 2 a pou pòtoprens pa gen tròp abouteyaj.(bravo). Kidonk, timoun yo kapab pase 30 minit, inèdtan nan travay nan konstwiksyon yon wout ki pral sèvi pou moun. Y'a travay tè nan plèn di kil de sak tou, nan jaden yo, y'a jwenn mwayen plante manje e konsa mta envite tout elèv lekòl, lè yo va retounen lekòl e fok yo retounen lekòl avan lontan paske sak te genyen an pa genyenl ankò, ou, pa dwe genyenl anko (bravo). Timoun yo kapab bay 5 kob penich, pou yo kontribiye ak lachin ki bay 6 000 000 dola, konsa lè wikend yo ta kapab monte al wè kouman wout la ap konstwi pote kole pou deplase ti wòch, mete ti dlo, patisipe nan aprann travay pou'n konstwi yon sosyete travay, nan travay tè nan travay nan jaden e konsa piti piti zwazo timoun va fè nich pwogrè. Se nan konsa tou lachin mete a la dispozisyon gouvènman ayisyen yon lòt 6 000 000 dola ke yo kapab prete nou san'n pa peye 5 kob penich kom enterè e lachanm depite ak senatè va deside si yo dakò pran 6 000 000 dola sa nan kondityon sa e si yo dakò tou, depi kounyeya la pèsònèlman mfyè, msantim fyè, 4 fwa fyè, 8 fwa fyè, 16 fwa fyè poum di ke lèm sonje kòman solda nan lame dayiti ape viv nan ti kay ki ka tronpe solèy men ki pa kapab tronpe lapli. Lèm sonje kouman frèm yo solda lame dayiti pa rive jwenn mwayen pou yo jwenn tout sa yo bezwen pou yo viv tankou moun avèk fyète, pou lè yap make pa pou yo make'l chalmayperaltèman(bravo) M salye lame a e depi kounyeya mta swete si lachanm dako, yo ta fè on jès poum montre lame dayiti kouman chanjman komanse rive, na di lame dayiti an natandan ke n'al chache lajan, lajan ki rele lajan, lajan ki pa ret ak lajan, lajan ke fòw pran tan'w pou kontel pou lame a, nou ta mete 6 000 000 sa a la dispozisyon pou lame dayiti (bravo)

5- Problem elektrisite nan fen mwa a nou kapab tonbe nan blakawout, men erezman avek <Hydro Quebec International ki se yon kontra ... e gouvènman peyi lalmay ki deja dakò pou bay 3 000 000 dola, nou kwè nou pap gen blakawout la nan fen mwa (bravo)

6-Te gen wout ponsonde mibalè ki tap fèt, bank entenasyonnal devlopman mete 44 000 000 dola pou wout sa kontinye e OPEP ajoute 4 000 000 dola sou li toujou.

7- Kanta pou afè petwòl la, m'sonje chofè yo, m'sonje yo, m'sonje chofè yo, sendika yo, m'sonje nou. Kanta pou afè petwòl la, ebyen m'byen kontan ke nou gen reprezantan peyi Venezuela, el presidente Carlos Andres Perez(bravo) ki la avèk nou ak reprezantan peyi meksik yo toulède kole men e yo di piblikman ke y'ap fè tout sa yo kapab pou pa gen pàn gaz (bravo)

8- Genyen plizyè kalite ti pwojè ki kapab tonbe avan lontan nan peyi a pou bay yon ti bourad se FAES kap mete 11 200 000 dola pou sa fèt. Gen lot pwojè toujou tèlke, gouvènman peyi lalmay dispoze pou ane sa selman 36 000 000 dola, gen lot kalite pwojè toujou tèlke, kominote ekonomik eropeyen ki deja dispoze 144 000 000 dola pou 4 ane (bravo).

Sim pale de solda, ofisyè, sou ofisyè, sim pale de peyizan, sim pale de timoun, ki sa na di pou la jenenès la, sa na di pou jèn yo, sa na di pou jèn yo? Jenès peyi dayiti, eske'n santi gen jènjan vanyan nan peyi a? WI. Eske'n santi gen jèn fi vanyan nan peyi a? WI. Eske nou deside viv nan ying yang? NON. Nan dozado? NON. Nan chen manje chen? NON. Nan tèt ansanm? WI. Nan youn kore lot? WI. Nan youn soutni lot? WI. Nan youn mache ak lot? WI. Nan youn renmen lot? WI. E pa pou anyen m'fou pou jenès la (bravo). Tim tim, BWA CHECH; Krik, KRAK (ansanm ak foul la). An general sa pa fèt nan diskou men kòm se pa yon diskou tradityonèl map fè, map mande mesye yo antann nou, ranje kò nou, pou ke nou salye medam yo LAVALASEMAN. Salye medanm yo ak bon jan aplodisman; salye medam yo; salye medam yo; salye medam yo; salye medam yo (bravo). Mesye yo èske nou la?

Gason vanyan nan peyi dayiti èske nou la? WI. Mpa tandè mesye yo, èske nou la? WI. Èske'n santi medam yo bò kote nou? WI. Èske'n dakò pou'n kore medam yo? WI. Èske'n dakò tou pou'n kite medam yo kore nou? WI. Yon aplodisman yon lòt fwa ankò pou medam yo! (bravo) Ebyen nou sèten si se pat fanm nan peyi dayiti, patap gen lavi nan peyi dayiti. Si pat fanm nan peyi dayiti, patap genyen batay demokrasi sa nan peyi dayiti. Si se pat fanm nan peyi dayiti, patap genyen edikasyon nan peyi dayiti. Lekòl pral ouvè, kou kanaval fini fòk lekòl la rekomanse, medam yo, manman nou yo, nou tout, madan sara yo, nou tout peyizan nou yo, nou

tout kap trenen ak yon zèl sapat nan pye nou tibak sou tèt nou swè nan figi nou kòd nan ren nou, ansanm avèk nou, nou menm gason yo, nou di nap fè tout sa'n kapab pou sa chanje yon jou. Mrive nan dènne paj liv nou li ansanm jodia, se yon paj damou. Yon paj damou paske se la page ou nous lisons, l'histoire d'un mariage, le mariage d'une armée et d'un peuple, un mariage dont j'ai souvent parler, un mariage d'amour entre l'armée d'Haiti et le peuple Haitien. Jodia maryaj la ap fèt paske pandan tout kanpay lan nou you'n te gade lòt, mte tonbe pou nou, mte chache yon jan poum rankontre avèk kè nou, mte fè'n santi koman'm vle pou fiansaj lame dayiti ak pèp ayisyen fèt nan tèt ansanm. Jodia se te dat maryaj la, jodia maryaj la lap selebre kòm sa dwa. (bravo)

Lap selebre nan lanmou, lanmou kem genyen pou ou menm frèm lyetnan jeneral Abraham, pèmèt mwen diw devan lemond antye, devan la nasyon ekstèn, mwen renmen'w mwen renmen'w anpil tankou'w renmen lame dayiti a anpil. (bravo)... solda, lè map benyen nan larivyè tewoloji m'aprann ke otorite se pou sèvi, jezi te lave pye disip li yo, nou menm sim te kapab mtap desann lave pye nou, pou pye nou pa benyen nan san pesonn paske apati de jodia, pa yon gout san pa gendwa koule (bravo) Tout makout, tout makout, tout zengledo, tanpri souple, tanpri souple pa vin mete dizani ant lame nou an ak pep nou an ki marye jodia, tanpri souple. Se la lwa, se konstitisyon an kap ede maryaj lanmou sa fè ke chak jou pou nou aprann youn renmen lòt plis de tèt sot ke lè nou wè yon militè ap pase nan yon koridò, sil swaf dlo ba lil, si nou wè'l bouke bal chèz, bal kay, bal kabann. Si nou wèl fatigue envitel repozel paske a pati de jodia militè nou yo, lame dayiti nou yo se frè nou ki gen zam pou proteje nou kont zenglendo, ki gen zam pou proteje nou kont makout donk nou menm ki pa vle san pesonn koule, m'envite nou nan lòd, nan disiplin, renmen militè yo, montre yo nou renmen yo pou nou mache kòt a kòt men nan la men. (bravo) Sim mande nou sa, nou menm ki viktim e ki gen paran nou ki viktim, mkonnen'm mande nou yon sakrifis, fèl, fèl. Lèw renmen yon moun dèfwà ou fè sakrifis lanmou pou li. Èske nou santi nou ka fè sakrifis sa pa rapo ak lame dayiti? WI (foul la) Dim wi, edem non, dim wi! WI (foul la). Èske nou santi nou ka fè sakrifis sa pa rapo ak lame dayiti? WI (foul la). Fèl, m'ankouraje nou èfl, paske yo menm tou nan lanmou m'pral mande yo yon sakrifis e m'espere se nan menm lespri lanmou an y'ap konprann mwen. E se ak sa map fini paj sa, paj maryaj sa. ... Jeneral Abraham frèm, avèk tout respè e lanmou kem gen pou ou e pou lame a, pandan ke ansanm avèw map mete men pou lame a vin tounen yon lame profesyonèl, pandan ke ansanm avèw nap met men, pou'n fè lame a santi li anfom tèlman li gen prestij li ak tout eskap li, map mandew tanpri frèm pou ke anndan maryaj lanmou sa, kòt a kòt ak jeneral de brigade Andre Jean Pierre ki monte nan grad majò jeneral asistan komandan an chèf se pa mwen kap bal lòd la non paske konstitisyon an pa banm dwa rantre nan lame a bay chèf lòd menl envitem antan ke moun ki genyen tit chèf lame a, koze a jeneral la, antann mwen

ak jeneral la, pou jeneral la li menm rann nou sèvis la. E mkwè jeneral la, nan maryaj lanmou sa, li menm ki rekolte ansanm ak lame dayiti, gwo kout chapo lonè respè pou eleksyon an ki fèt la, gwo kout chapo lonè respè pou kou deta Lafontant an ke li ede nou debarase'n anbal la, jeneral la pral kotinye ede, debarase nou ak tout sak menase demokrasi a nan aplike la lwa, disiplin pou lame dayiti kapab santi li kontan. Ebyen mon general, devan la nasyon, devan lemond, pou lapè, pou la demokrasi, m'mandew tanpri frèm jodia menm ou ta fè refòm sa yo pou nou, ki ta pou satisfè pèp ayisyen. Sa vle di, lò ou konnen kijanw gen frèw ki an menm tan rekolte la glwa avèw tou paske yo menm tou yo te patisipe pou ke nou te kapab gen eleksyon sa yo, ebyen map mande pèp la sil fèm konfyans deja anvan menm ke nou ofri bankè nou ofrim nan pou wo komandan an chèf lame dayiti, pou jeneral nou yo, anvan nou ofri yo bankè sa map mande nou yon ak de konyans. Nou mèt aplodi paske sam pral mande nou an lap bon pou nou tout. Si nou aplodi, nap aplodi majò jeneral Gerard Laflette pwiske'l gen laj pou retrèt, si jeneral Abraham ta kapab ede nou pou ke lal rekolte anpil la glwa, anpil lonè respè ke nou dwe'l paskel travay pou sa. Nap mande pou general Serge St Eloi, general de brigade ... Stanley, general de brigade Fritz Romulus, general de brigade Jean Claude ..., general de brigade Rolland Chavannes, colonel Christophe ..., pou yo kontinye rekolte laglwa nan men nou pandan yo kapab jwi anba yon lonbraj retrèt byen merite kòm solda vanyan ... Konsa Jeneral Abraham ta kapab nonmen, general de brigade Andre Jean Pierre au grade de major general assistant commandant en chef, colonel Raoul Sedrace ta vin nan grad chef d'état major general.(bravo) Et avec lui, G1 colonel Alix Rene, G2 colonel Jean Gracias Belone, G3 colonel Joseph Florestant, G4 colonel Frantz Douby, inspecteur general colonel Michel Gris, adjuvant general colonel Max Mayard. Ti chanjman sa yo fèt jodia lame dayiti ap kontan, pèp ayisyen ap kontan, lemond antye ap kontan paske yo tout kite sèvi yap benefisye de yon bèl retrèt avèk lonè respè e yo tout kap kontinye sèvi ap benefisye de menm lonè respè sa e nou tout ansanm nap kontinye mache pou drapo'n monte jodia pou'l pa janm bese, konsa toupatou... Yon sel nou feb, Ansanm nou fo, ansanm ansanm nou se LAVALAS! Yon sel nou feb, ansanm nou fo, ansanm ansanm nou se LAVALAS! (bravo)

Ps : Foul la : la foule, le public.

2- **Le discours d'investiture de son second mandat, le 7 février 2001**

Je jure devant Dieu et devant la nation, d'observer et de faire observer fidèlement la constitution et les lois de la république, de respecter et de faire respecter les droits du peuple Haïtien, de travailler à la grandeur de la patrie, de maintenir l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire.

An 1990, isit la mte di nou m renmen nou. An 2001 isit la m vin redi nou m renmen nou ak tout kè m, ak tout zantray mwen, ak tout san m e mpare pou fòs lanmou sa fè m fè youn ak chak ayisyen poun delivre peyi a, pou peyi a soti kote l ye a, pou peyi a leve kanpe, pou peyi a mache avèk tèt li dwat, fièremant poun avanse sou wout 2004 la. Mpaka fini sanm pa deplase ak kè m poum chèche kote chak sèm, chak frèm ki nan chak pati politik opozisyon an poum re diw devan lemond antye mwen menm avè n « par le dialogue » nou kapab met men ansanm pou n fè peyi n nan bèl. O non de chak peyizan ki nan tout tèt mòn yo, o non de chak ayisyen ki nan chomaj, o non de chak jèn ayisyen ki ap chèche kote avni an ye, m pase menm nan kou klas politik opozisyon an, konvèjans lan poum di li non selman nou kapab fè peyi n nan fyè, men nou kapab fe peyi n nan chanpyon.

Champion du monde de la résistance, nous célébrerons la renaissance au sommet de 2004 mais d'ores et déjà en ce 7 février 2001 nous célébrons l'éclosion d'une aire nouvelle pour une Haïti socialement juste, économiquement libre et politiquement indépendant.

La mise en œuvre de notre programme dont l'un des soucis majeurs est la lutte contre les trafics de stupéfiants nous conduira progressivement a des résultats significatifs, tels que :

- 1- Une croissance du produit intérieur brut de plus de 4% supérieurs à la croissance moyenne annuel de 2%.
- 2- La réduction du taux d'inflation de 15,3% à moins de 10%.
- 3- La réduction du taux de chômage de 60% à 45%.
- 4- La création d'environ de 500 000 emplois stable dans les secteurs publics et privés.
- 5- L'augmentation du niveau d'autosuffisance alimentaire de 30%.
- 1- L'établissement d'une cinquantaine contrat de partenariat entre les secteurs publics et privés.
- 2- La formation de groupes économiques dans le 10ème département qui pourraient renforcer les investissements d'au moins 50%.
- 3- La génération de 348 mégawatts additionnels d'énergie électrique et la réduction des pertes en dessous de 20%.

4- Un taux d'accès de la population à l'eau potable en milieu rurale de 16% à 70% en milieu urbain de 44% à 80%.

5- L'amélioration, la réhabilitation de plus de 3500km de route secondaire et tertiaire, et 2000km de route primaire.

Chers concitoyens, chères concitoyennes nous y parviendront au-delà de nos différences.

3. Discours aux Nations-Unies

1- **Discours du 29 novembre 1992 en tant que chef d'État d'Haïti en exil à l'assemblée générale des Nations-Unis**

Au nom du peuple haïtien, je suis heureux de vous saluer, Monsieur le Président, et de vous présenter nos chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de cette quarante-septième session de l'Assemblée générale. Je suis également heureux de saluer votre prédécesseur, M. Samir Shihabi, le nouveau Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, à qui j'adresse mes plus sincères félicitations pour cette lourde responsabilité.

Que je suis heureux de saluer mes amis de la communauté internationale et de souhaiter la plus cordiale bienvenue aux nations soeurs qui viennent d'arriver à la maison de notre grande famille! Comme toujours, le peuple haïtien ne saurait s'empêcher de saluer de façon particulière le Président Carlos Andrez Perez et le peuple vénézuélien. Au seuil du troisième millénaire, les signaux lumineux qui jaillissent de la pollution politique nous convoquent tous au dialogue pour instaurer progressivement une civilisation de paix. La fin de la guerre froide ouvrait pour le monde de nouvelles perspectives de paix et de coopération. Cependant, les foyers de tension et l'irruption de nouveaux conflits régionaux ont assombri le tableau des relations internationales. De la pollution politique à l'échelle planétaire surgissent conflits armés, guerres, massacres, coups d'État contre la démocratie. Aussi, aimerions-nous partager humblement avec vous huit béatitudes démocratiques pour une civilisation de paix. Première béatitude démocratique : heureux ceux qui défendent la démocratie! Que la paix règne chez eux! La condamnation du coup d'État du 30 septembre 1991 exprime la volonté des Nations Unies de défendre les principes démocratiques et les droits du peuple haïtien. Nous vous en remercions chaleureusement. L'instauration de cette civilisation de paix, à l'échelle de la planète, passe nécessairement par le rétablissement de l'ordre constitutionnel en Haïti, où le sang coule, les cadavres s'amoncellent, la répression s'intensifie. Le coup d'État en soi est un crime contre l'humanité. Ces 12 mois symbolisent un double crime contre l'humanité. Que s'ouvre enfin la porte du retour pour que brille la paix!

(L'orateur poursuit en français)

Cinq jours avant le coup d'État du 30 septembre 1991, ici à la tribune de l'ONU, le peuple haïtien a crié: la démocratie ou la mort! Aujourd'hui, au nom des 3 000 personnes assassinées

par les ennemis de la démocratie, le peuple haïtien pousse avec la même conviction, à la même tribune, le même cri : la démocratie ou la mort! Qui veut la paix défend la démocratie.

(L'orateur s'exprime en créole.)

(L'orateur poursuit en français)

Depuis la seconde guerre mondiale, la production mondiale a baissé pour la première fois de 0,5 ~ l'an dernier. Dans les pays en développement, la dégradation des conditions économiques et sociales est spectaculaire. D'où misère infrahumaine, abus de drogues, augmentation de la criminalité. Les 20 ~ des plus riches du monde ont 83 ~ du revenu mondial. Les 20 ~ des plus pauvres du monde n'ont que 1,4 ~ du revenu mondial. Aujourd'hui, nous avons 1,2 milliard de pauvres dans les pays en développement. En l'an 2000, nous en aurons 1,3. En l'an 2025, nous en aurons 1,5. Or, le principe de base du droit international public est un principe d'égalité. Dans ce contexte, Aristote nous rappelle que la politique exige une relation de réciprocité et de symétrie où les citoyens sont mis les uns à côté des autres et non les uns sur les autres.

(L'orateur s'exprime en créole.)

(L'orateur poursuit en français)

De même, dans son ouvrage "La justice politique", Hoffe, titulaire d'une chaire d'éthique et de philosophie politique, nous rappelle que "pris dans un ensemble, Platon et Aristote déploient un bouquet bigarré de raisons pour montrer qu'une vie en commun est profitable à toutes les parties prenantes". Les rapports, dès lors, sont régis par des lois, des lois à respecter, des lois à ne pas transgresser, des lois pour une société de droit. La justice doit être l'oxygène de l'économie. Comment parvenir à une civilisation de paix sans une croissance économique et humaine à l'échelle du monde? C'est bien dans ce monde, malheureusement, que chaque année près de 3 millions d'enfants meurent de maladies contre lesquelles il existe des vaccins, qu'un enfant sur trois souffre de malnutrition grave. Pourquoi tant de souffrances? Entre la souffrance et l'opulence, y a-t-il une offense? Le Sud compte 77 % de la population mondiale, mais ne dispose que de 15 % du revenu de la planète. En Amérique latine, 17 % des propriétaires terriens contrôlent 90 % des terres. Comment parler de paix quand l'égalité des droits civiques devient inégalité socio-économique? Contraste flagrant. Contradictions spectaculaires, dues aux violations des droits de la personne.

Nous avons héritées doivent être transformées démocratiquement en structures de participation et de justice. Participation de tous. Justice pour tous. Transparence en tout. Dès lors, nous n'aurons plus cet héritage colonial projeté par ce tableau statistique, à savoir : Un pour cent de

la population haïtienne possède plus de 45 ~ du revenu national; 1,8 médecin pour chaque 10 000 Haïtiens; 1,9 infirmière pour chaque 10 000 Haïtiens. Dans nos 56 hôpitaux - on les appelle hôpitaux - il n'y a pas deux lits pour 1 000 personnes mais un lit et demi; 59 ~ d'urbains et 3 ~ de ruraux ont accès à l'eau potable; 85 ~ d'analphabètes d'une intelligence lumineuse.

(L'orateur s'exprime en créole.).

(L'orateur poursuit en français)

Il nous incombe la lourde responsabilité de promouvoir la création . d'emplois productifs et rémunérateurs. Nous y parviendrons par l'application de politiques macro-économiques judicieuses, et des mesures efficaces sur le plan méso-économique. Aussi devons-nous, comme toujours, situer la personne humaine au cœur du développement, permettre le bon fonctionnement du marché, remédier aux déficiences, mettre en place des infrastructures matérielles, soutenir les activités d'intérêts publics, développer des rapports harmonieux avec le secteur privé, lutter contre les structures de corruption. Le processus constitutionnel préservera la participation de tous et la justice pour tous. L'unité dans la diversité esquisse la topologie politique où les différences de vue s'harmonisent démocratiquement. Plus il y a égalité des droits civiques, moins il y aura inégalités socio-économiques. Plus il y a égalité des droits civiques, moins il y aura inégalités socio-économiques.

(L'orateur poursuit en français)

La République d'Haïti partage l'angoisse des peuples appauvris, affamés et abandonnés. Ils sont nombreux, les peuples dépossédés qui réclament en vain ce qui leur est dû. En adressant nos remerciements anticipés à tous les amis d'Haïti qui voudraient envoyer de l'aide humanitaire en Haïti, nous vous prions de bien vouloir coordonner la canalisation de l'aide humanitaire avec le Gouvernement constitutionnel de la République d'Haïti et les organisations non gouvernementales qui accompagnent la marche du peuple haïtien vers la démocratie. En dépit des controverses soulevées autour de l'embargo, le peuple haïtien redit "Oui" à l'embargo. Qu'il soit enfin un embargo réel, intégral et total. Qu'il soit enfin un embargo réel, intégral et total.

Deuxièmement, que le flot d'armes nouvelles déversées continuellement en Haïti s'arrête. Troisièmement, s'il faut tout un blocus pour y parvenir, le peuple haïtien s'en réjouira. Pour les efforts que vous avez déjà déployés et pour le soutien que vous comptez nous offrir, merci mille fois. Un an, c'est trop. Douze mois, c'est trop.

(L'orateur s'exprime en créole*)

(L'orateur poursuit en français)

La troisième béatitude démocratique est la suivante. Heureux ceux qui, héroïquement, disent "Non à l'impunité!", "Non à la vengeance!", "Oui à la justice!".

(L'orateur s'exprime en anglais)

"Pas de justice, pas de paix!

(L'orateur poursuit en français)

Le refus de bénir l'impunité s'inscrit dans la grammaire~ de justice et de moralité. En effet, l'article 42.3 de la Constitution de la République d'Haïti stipule. Les abus, violences et crimes perpétrés contre un civil par un militaire dans l'exercice de ses fonctions relèvent des tribunaux de droit commun. En moins d'un an, 3 000 personnes sont assassinées, plus de 40 000 réfugiés politiques, des centaines de milliers de citoyens en fuite à travers le pays, plus d'une centaine de journalistes victimes de la terreur des militaires, la presse bâillonnée, des prêtres sont arrêtés, battus, emprisonnés. Mgr Willy Romulus, dont la vie est en danger, et des religieux et religieuses, des membres de communautés ecclésiastique de base ou Ti Legliz sont continuellement persécutés. Les organisations paysannes, populaires, socioprofessionnelles et syndicales sont systématiquement démantelées ou ciblées. Bien des parlementaires sont persécutés, un député a été froidement assassiné. Le sang coule, les cadavres s'amoncellent. Jamais Haïti n'a connu une dictature si féroce et sanglante. Rejetés par tous les États du monde, les criminels sont pourtant reconnus par le Vatican. Le seul État qui a choisi de bénir les crimes qu'il aurait dû condamner au nom du Dieu de justice et de paix Quel scandale! A cause de l'impunité, ces mêmes armes ont brûlé, le juin dernier, l'orphelinat des enfants Lafanmi Selavi; ces mêmes armes brûlé, le 5 février 1991, quatre enfants de rue et leur maison; ces mêmes armes, le 11 septembre 1908, ont brûlé l'église Saint-Jean Bosco et coûté la vie à une cinquantaine de personnes. Ceci en plein jour et en pleine célébration eucharistique. Ils ont brûlé des vies humaines. Mais jamais, jamais, ils ne pourront brûler notre amour. Que la force de l'amour pourchasse les ténèbres de la haine ou que s'allument les phares de la paix!

A la lumière de cette paix où, dirait Anaxagore, "le visible ouvre nos regards sur l'invisible", qu'on se demande, premièrement, quelle aurait été l'attitude du Vatican si Haïti était habitée par des Blancs; deuxièmement, quelle aurait été l'attitude du pape Jean-Paul II si Haïti était polonais~; troisièmement, quand, en octobre prochain, le pape Jean-Paul II se trouvera à quelques kilomètres d'Haïti, sera-t-il le Bon Samaritain ou le Grand Prêtre? (Je cite Saint-Luc,

chapitre 10, verset 30-37). En attendant, amour et paix au pape, car on n'a aucun mérite à aimer ceux qui nous aiment, nous dit Saint-Luc, au chapitre 6, verset 32.

Quatrième béatitude démocratique : heureux ceux qui réduisent les dépenses en armement et augmentent les dépenses en développement humain! Les dépenses militaires à l'échelle du monde s'élèvent à 2 millions de dollars par minute. De 1945 à nos jours, on a eu environ 150 guerres, faisant un total de 20 millions de morts. Au niveau des pays en développement, au cours des trois dernières décennies, les dépenses militaires sont passées de 24 milliards de dollars à 173 milliards de dollars. Réduire l'achat d'armements, augmenter les dépenses en développement humain, voilà ce qui favorise la paix. Chez nous, malheureusement, les dépenses militaires conduisent non à la paix, mais au massacre d'une population non violente. Une armée de 7 000 hommes consomme 40 % du budget national. Contradictions aiguës! De la drogue, n'en parlons pas. Certains officiers sont impliqués jusqu'au cou dans le trafic de la drogue, corruption par excellence. Face à tant de corruption, des millions de victimes semblent dire comme Cicéron "Quousque tandem abutere, Catilina, patientia nostra - Jusqu'à quand abuseras-tu de notre patience, Catilina?" En effet, le peuple exprime son rejet catégorique de cette armée. Nous n'en avons pas besoin, ne cesse-t-il de répéter. Une police, oui! Cette armée de criminels, non, déclare-t-il à qui veut l'entendre. A l'écoute du peuple et de la Constitution de la République d'Haïti, nous, Président de la République, répondons en ces termes L'armée, oui. Telle qu'elle est, non. L'armée doit être libérée de Céderas et de sa clique, responsables de la mort de plusieurs milliers de personnes. Une fois libérée, l'armée sera intégrée dans un processus de professionnalisation, et selon les prescrits de la Constitution, nous procéderons à la création d'une force de police séparée de l'armée. Ceci pour le maintien de la paix. L'État constitutionnel et démocratique exclut le despotisme, la tyrannie, l'anarchie et le pouvoir absolu, car le pouvoir absolu corrompt absolument. La République d'Haïti serait heureuse de voir les Nations Unies constituer des commissions composées de défenseurs des droits de la personne chargées d'enquêter sur les violations de droits fondamentaux commises du 30 septembre 1991 à nos jours. Leur présence en Haïti s'avère nécessaire pour prolonger ainsi la belle expérience que nous avons eue lors des élections du 16 décembre 1990. Puissent les Nations Unies et l'Organisation des États américains se retrouver ensemble en Haïti, en urgence, pour qu'enfin les belles résolutions se transforment en actions visibles et fructueuses. Cinquième béatitude démocratique 1 heureux ceux qui résistent contre la pollution politique car ils feront briller le soleil de la paix! L'injustice délibérée ouvre deux voies parallèles: la soumission, la résistance. Nous, fils et filles de Dessalines, de Toussaint Louverture, de Charlemagne Péralte, nous disons non à la soumission, oui à la résistance. Tolérant à l'égard des intolérants, non violent à l'égard

des violents, flexible à l'égard des inflexibles, le peuple haïtien doit dynamiser la résistance et la mobilisation libératrice pour l'avènement d'une société démocratique. Oui Fils et filles de dignité, Fils et filles de liberté, Nous rejetons la soumission. Nous choisissons la résistance. L'autoroute de la résistance nous conduira de nouveau à la stabilité politique, condition sine Quo non pour le développement économique. Février 1991-septembre 1991, sept mois do paix! de stabilité politique! Sept mois de sécurité lavalassienne!

(L'orateur s'exprime en créole*)

(L'orateur poursuit en français)

Ces sept mois de sécurité, certes, nous ont permis d'obtenir de 15 donateurs internationaux 511 millions de dollars à titre de dons ou de prêts. Hommage aux femmes d'Haïti qui, par leur génie, ont tant dynamisé cette pédagogie de la résistance.

(L'orateur s'exprime en créole.)

(L'orateur poursuit en français)

Par la résistance active et non violente, dynamisez la mobilisation devant défendre les droits de la personne. Le mépris de la vie humaine met en péril tant notre Haïti chérie que l'humanité tout entière.

(L'orateur s'exprime en créole.)

(L'orateur poursuit en français)

La persévérance, dit Plutarque, est invincible. La résistance, disons-nous, est organique. La République d'Haïti encourage tous ceux et toutes celles qui à travers les cinq continents résistent contre les forces conflictuelles. C'est avec une attention soutenue que nous suivons les négociations qui se tiennent sur la paix au Moyen-Orient. Puissent-elles parvenir à un accord de paix dont toute femme et tout homme ont besoin. Sixième béatitude démocratique : heureux ceux qui défendent la vérité car ils cristallisent une source de justice et de paix. En effet, le fondement de la justice est et demeure la vérité. Les sciences humaines peuvent tuer ou alimenter la vérité. Il en est de même pour le pouvoir politique. Quand les dirigeants puisent à la lumière de l'objectivité, ils contribuent au maintien de la paix.

Les forces économiques et antidémocratiques peuvent déployer une stratégie susceptible de manipuler l'univers médiatique, diffusant ainsi la vérité oppressive. Dès lors, l'éthique doit surgir pour s'opposer à toute manipulation de la vérité ou acceptation d'une vérité polluée. Pour nous Haïtiens, Haïtiennes, notre existence est liée à nos racines d'être. Ces racines apportent la

sève de la vérité nue, de l'identité ethnique et de la dignité nutritive. Il y va dB notre politique lavalassienne. Nous y puisons la vérité libératrice et l'éthique démocratique. De Socrate à Heidegger, de Hegel à Jean-Paul Sartre, au-delà des divergences philosophiques, notre éthique politique nous oblige à puiser la vérité à la source de l'objectivité. Ce, pour une civilisation de paix en vérité et dans la vérité.

démocratie schizophrénique impliquant rupture psychopathologique, dislocation structurelle, stéréotypies verbales, hypertrophie du super-eqo collectif. Comme toujours, il nous faut une psychologie politique favorisant la paix sociale et l'éclosion des intérêts nationaux. Intérêts nationaux! Voilà! Intérêts du pays! Voilà! Intérêts de la nation! Voilà! Intérêts de la nation nous obligeant à transcender les rapports interpersonnels pour sauver la nation. En témoigne la détermination de plus de 90 ~ de la population haïtienne disant encore "non" aux putschistes après 12 mois de résistance. En témoigne la détermination de la diaspora haïtienne ou du dixième département qui, aujourd'hui, héroïquement et fièrement, ont gagné les rues. Ils sont au-delà de 100 000 au moment où nous parlons, car ainsi ils disent "oui" à la démocratie. Leur volonté, notre volonté, c'est de défendre non les intérêts individuels mais les intérêts de la nation. Pour le drapeau, pour la patrie, mourir est beau! Pour le drapeau, pour la patrie, mourir est beau!

(L'orateur s'exprime en créole*)

(L'orateur poursuit en français)

Le soleil de cette paix brillera dans bien des pays. C'est avec joie que la République d'Haïti salue la présence des Nations Unies au Cambodge où l'on est si assoiffé de justice et de paix après deux décennies de guerre et de solitude.

Il brillera un jour dans la Caraïbe et dans l'Amérique latine. Durant les 100 premières années qui ont suivi l'arrivée de Christophe Colomb en Amérique, nous avons perdu plus de 90 millions d'êtres humains. Début du génocide. Que le sang de nos ancêtres fertilise la Caraïbe et l'Amérique! Que leur esprit nous fortifie, nous guide, pour le triomphe de la civilisation de paix! Septième béatitude démocratique : heureux ceux qui, au-delà des barrières de classe et de race, s'aiment lavalassement. Quand le Nègre ne vit pas en paix, Le Blanc ne jouit pas de sa paix. Quand le Blanc ne vit pas en paix, Le Nègre ne jouit pas de sa paix. Aimons-nous lavalassement. Que la paix des Nègres soit avec les Blancs~ Que la paix des Blancs soit avec les Nègres! Quand le pauvre ne vit pas en paix, Le riche ne jouit pas de sa paix. Quand le riche ne vit pas en paix, Le pauvre ne jouit pas de sa paix. Aimons-nous lavalassement. Que la paix des pauvres soit avec les riches! Que la paix des riches soit avec les pauvres! La politique, selon Aristote, exige

une relation de réciprocité et de symétrie, où les citoyens sont mis les uns à côté des autres et non les uns sur les autres. Pour bâtir l'unité dans la diversité, Aimons-nous lavallassement. L'aspiration à la paix est inhérente à la nature humaine. Puisse-t-elle féconder la praxis politique garantissant la croissance des cultures et le respect des droits humains! Droit de vivre dans la liberté. Droit de travailler. Droit de manger à sa faim.

Droit de s'asseoir tous et toutes autour de la même table démocratique. Vivant en profonde communion avec nos soeurs et frères de l'Afrique du Sud, la République d'Haïti condamne énergiquement le système de l'apartheid. Tel est bien un vestige moderne de l'esclavage rongant jour après jour la dignité humaine. Enfin, huitième béatitude démocratique : heureux ceux qui, au seuil du troisième millénaire, découvrent le vrai visage du peuple haïtien. Liberté! Dignité! Fierté! Telles sont les valeurs écrites en lettres d'or sur le front de ce peuple héroïque marchant la tête haute en quête de paix. Il y a 500 ans, Nos ancêtres, en quête de paix, se sont jetés dans la mer abandonnant ainsi les bateaux qui les transportaient de l'Afrique à l'Amérique. Après 500 ans, Des milliards de réfugiés politiques, en quête de paix, se sont dirigés vers la mer, car l'Haïtien préfère mourir debout que vivre à genoux. Que jamais plus, le vrai visage du peuple haïtien soit caché par celui de papa doc, Cedras et les tontons macoutes rejetés viscéralement, démocratiquement et définitivement par un peuple aux mains nues. Liberté, dignité, fierté, voilà! Celui ou celle qui connaît la diaspora haïtienne ou le dixième département, peut dire comme Archimède Eureka! j'ai trouvé.

Celui ou celle qui connaît le peuple haïtien en Haïti peut redire, comme Archimède Eureka! J'ai trouvé. J'ai trouvé Haïti, où les racines de liberté plantées par Toussaint Louverture sont toujours combattues, quelquefois battues mais jamais abattues, Au nom du peuple et de ses fils et de son esprit saint, Amen.

2- Discours au 04 Octobre 1994 avant son retour pour Haïti le 15 octobre 1994

Que je suis heureux de vous saluer au nom du peuple haïtien et d'adresser, avec joie, mes plus chaleureuses félicitations à M. Amara Essy, Ministre des affaires étrangères de la Côte d'Ivoire, pour son élection à la présidence de la quarante-neuvième session de l'Assemblée générale. Monsieur le Président, tout en vous souhaitant du succès, je tiens à vous assurer de l'entière collaboration de la délégation haïtienne. À l'Ambassadeur Samuel Insanally, j'adresse mes compliments pour avoir si bien dirigé les travaux de la quarante-huitième session de l'Assemblée générale. Nos félicitations et remerciements s'adressent également au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Boutros Boutros-Ghali. Pour les liens de solidarité tissés avec le peuple haïtien, merci de tout cœur, Monsieur le Secrétaire général. À vous tous, chers amis de la communauté internationale, merci mille fois pour le soutien apporté au peuple haïtien tout au long de ces trois dernières années. Permettez- moi d'adresser un merci particulier au Président Bill Clinton, aux amis spéciaux : États-Unis, Canada, France, Venezuela, Argentine et à tous les États, notamment ceux de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) qui ont offert leur contribution pour la mise en œuvre de la résolution 940 (1994) du Conseil de sécurité et l'application de l'Accord de l'île des Gouverneurs. Que je suis heureux de vous saluer et de vous remercier lavalassement. Enfin, dans 11 jours, je serai en Haïti. Grâce au courage héroïque du peuple haïtien et grâce à votre solidarité, bientôt nous serons de retour. Vos yeux et les nôtres y contempleront l'éclosion des fleurs démocratiques. Dans 11 jours, je vous invite à célébrer cette fête de la réconciliation, de la démocratie et de la paix, chez nous, en Haïti. Déjà, avec le déclenchement pacifique de l'opération «Uphold Democracy», le 19 septembre dernier, un sourire tropical illumine les visages des amoureux de la paix. Ensemble, le Président Clinton et nous avons pu dès lors forer un tunnel d'espérance à travers tant de souffrances.

(L'orateur poursuit en créole)

Chapeau pour le peuple haïtien. Honneur et respect à nos 5 000 victimes. Le père Jean-Marie Vincent est mort pour qu'Haïti vive.

(L'orateur reprend en français)

La résistance du peuple haïtien plonge ses racines dans un passé historique où luit jour et nuit le phare de la liberté. Avec raison, Toussaint-Louverture déclara au moment où on l'embarquait pour la France : «En me renversant, vous avez seulement abattu le tronc de l'arbre de la liberté. Ses racines repousseront, car elles sont nombreuses et profondes.» Au seuil du bicentenaire de notre indépendance, ces racines nous nourrissent de la sève démocratique. Jamais le peuple haïtien ne cessera de lutter pour garantir ses droits inaliénables et imprescriptibles à la vie, à la liberté, au bonheur. Jamais nous ne cesserons de lutter pour constituer une nation haïtienne socialement juste, économiquement libre et politiquement indépendante. Aussi la première République noire du monde, aujourd'hui déchirée par le coup d'État du 30 septembre 1991, marche-t-elle résolument et définitivement vers l'instauration d'une société démocratique.

(L'orateur poursuit en créole)

Par la diplomatie, nous atteignons la démocratie.

(L'orateur reprend en français)

Face à ce drame lugubre que représentent ces trois ans de souffrance, l'épine de la douleur perce nos cœurs. Toutefois, notre peuple excelle à peindre le paysage de l'espérance. Les braves vivent d'espérance et les poltrons de la peur. Mieux vaut tard que jamais. «En suivant le fleuve, on parvient à la mer, disait déjà Plaute, au IIe siècle avant notre ère. À cet effet, malgré les structures démocratiques mises en place par Solon et Pittacos au VIe siècle avant notre ère, il a fallu attendre Éphialtès, Clisthène et Périclès pour achever la démocratisation de la vie politique à Athènes.

(L'orateur poursuit en créole)

L'espoir fait vivre.

(L'orateur reprend en français)

De l'Haïti de l'an 2004, nous n'avons pas peur. Au-delà du spectacle navrant que symbolisent ces trois dernières années, nous marchons vers l'an 2004 avec optimisme. La route qui y conduit passe nécessairement par ce carrefour historique où s'entrecroisent les élections du 16 décembre 1990 et notre retour en Haïti. Dans 11 jours, j'y serai. Ceci, grâce à la détermination du peuple haïtien et à votre solidarité. Une histoire digne d'attention, car il n'y a d'histoire digne d'attention que celle des peuples libres; l'histoire des peuples soumis au despotisme n'est qu'un recueil d'anecdotes. Dans 11 jours, nous y serons. Une lumière éclatante éblouira tous les yeux : celle de la réconciliation. Entre la violence et la vengeance s'interpose la réconciliation. Entre

l'impunité et l'iniquité s'interpose la justice. En d'autres termes, nous, Président de la République d'Haïti, disons clairement et fermement : Oui à la réconciliation! Non à la violence! Non à la vengeance! Non à l'impunité! Oui à la justice!

(L'orateur s'exprime en créole)

Nous allons préparer le café de la réconciliation dans le filtre de la justice pour qu'on n'y retrouve ni marc de violence ni marc de vengeance.

(L'orateur reprend en français)

Par la réconciliation, il faut que l'enthousiasme embrase tous les cœurs : riches et pauvres, civils et militaires. Par la réconciliation, il faut que des torrents de larmes n'inondent plus nos yeux de fierté. Vous, parents et amis de nos 5 000 victimes, Vous qui subissez ce joug écrasant, Vous tous, riches et pauvres, militaires et civils, Bientôt un flot de lumière inondera les tréfonds de votre cœur : Il s'agit bien de la lumière de la réconciliation. Autrement, comment dissiper les ténèbres de la misère infrahumaine? Comment passer de la misère à la pauvreté dans la dignité? Une exploration des pays du tiers monde nous laisse voir qu'un cinquième de la population en développement connaît chaque jour la faim; qu'un quart est privé de moyens de survie essentiels, qu'un tiers végète dans la misère extrême. Le Sommet pour le développement social prévu en 1995 à Copenhague devra offrir de nouvelles possibilités de réduire la détresse de plus d'un milliard d'êtres humains en proie à la faim, à la maladie et au dénuement total. En Haïti, en 1994, le nombre d'enfants allant à l'école est de 750 000. Plus de 1,2 millions d'enfants restent chez eux ou travaillent dans les parcelles agricoles. Pourtant, notre constitution stipule que l'éducation est un droit pour tous les citoyens. C'est un devoir auquel l'État ne saurait se soustraire. Aussi dans 10 ans, il faudra accueillir les 3 millions d'enfants scolarisables. Ceci suppose une augmentation des enseignants, les faisant passer de 35 000 à 100 000, et des écoles de 8 000 à 20 000. Une fois de retour, nous allons entreprendre une campagne d'alphabétisation permettant d'abaisser le taux d'analphabétisme à un niveau insignifiant : 5 à 10 %. «Analphabète pas bête». La réconciliation entre tous, on comprend bien, s'impose. Réconciliation et paix s'entrelacent. Toujours et partout. La dissolution du bloc soviétique favorise l'ouverture d'une ère nouvelle après des décennies de bipolarisation. Toutefois, la responsabilité nous incombe de protéger la paix au cœur de nos États. Entre 1989 et 1992, on a enregistré 82 conflits armés, dont trois seulement opposaient des États.

Chez nous, la violence institutionnalisée n'a pas déclenché de guerre civile, mais bien un génocide. Aujourd'hui encore, malgré la présence de la Force multinationale, les actes de

violence à l'endroit de la population se poursuivent. Le désarmement des groupes paramilitaires, notamment FRAPH et ses attachés, est indispensable pour que la paix règne à travers le pays.

(L'orateur s'exprime en anglais)

Cette opération se déroule d'une manière entièrement satisfaisante pour le peuple haïtien. Manifestement le rétablissement de la démocratie conduira à la réconciliation de tous, à la paix pour nous tous et au respect et à la justice pour chaque citoyen.

(L'orateur s'exprime en créole)

Lavalas apporte un message de paix Il faut que les armes se taisent Pour que nous ayons la paix.

(L'orateur poursuit en français)

La professionnalisation d'une armée de 15 000 hommes et la création d'une police séparée de l'armée s'inscrivent dans ce processus de paix : « Paix à protéger, paix à garantir. » Et ceci pour le bonheur de toutes les Haïtiennes et de tous les Haïtiens. « Les Forces armées d'Haïti », stipule l'article 265 de notre constitution, sont apolitiques. Elles sont instituées pour garantir la sécurité et l'intégrité du territoire de la République », précise l'article 264. « La police doit assurer le maintien de l'ordre public, la protection de la vie et des biens des citoyens » proclame l'article 269-1. Il est temps de créer un environnement stable permettant la réconciliation nationale sur cette terre où nous n'aurons plus une armée de 7 000 hommes absorbant 40 % du budget national. À l'échelle mondiale, les dépenses militaires diminuent considérablement depuis 6 ans, en moyenne de 3,6 % par an. Pourquoi pas chez nous, où il existe un soldat pour 1 000 Haïtiens et 1,8 médecin pour 10 000 habitants, alors que les pays industrialisés comptent en moyenne un médecin pour 400 habitants? De retour, nous mettrons en œuvre notre programme de santé pour corriger la situation actuelle, à savoir 1 000 médecins pour 7 millions d'habitants, 1 infirmière pour 2 200 habitants, 1 lit d'hôpital pour 1 300 habitants. Notre objectif pour l'an 2004 est de servir les 8 millions d'Haïtiens avec 2 000 médecins, 8 000 infirmières, d'augmenter les lits d'hôpitaux à un pour 400 habitants. Il faudra ouvrir un centre de santé par arrondissement, nous en aurons alors 52. Chaque section communale aura son dispensaire.

Les mesures à prendre au niveau sanitaire nous permettront une diminution du taux de mortalité infantile de 135 à 40 p. 1000. La population verra sa durée moyenne de vie prolongée de 54 à 65 ans. Réconciliation et reconstruction ont une corrélation étroite.

(L'orateur poursuit en créole)

Nous allons préparer le café de la réconciliation dans le filtre de la justice pour qu'on n'y retrouve ni marc de violences ni marc de café.

(L'orateur reprend en français)

Au-delà de nos frontières nationales, les tragédies du Rwanda, du Burundi, de la Bosnie-Herzégovine nous interpellent jour après jour. La souffrance d'un homme est la souffrance de l'Homme. Tout homme est un Homme. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, plus de 23 - millions de personnes ont été tuées dans des conflits armés. Comment demeurer indifférents face aux tempêtes de violence qui traversent tant de pays frères, tels le Libéria, la Somalie, la Géorgie, le Soudan, l'Arménie, pour ne citer que ceux-ci? Heureusement, certains conflits ont évolué vers la paix au cours des années 1993-1994. Nous saluons avec espoir les horizons de paix ouverts au Moyen-Orient entre Israël et la Palestine, de même qu'en Afrique du Sud où ont eu lieu les premières élections non raciales libres. Ni barrière de race. Ni barrière de classe. Au seuil de l'an 2004, la diaspora haïtienne, ou notre dixième Département, focalise le lieu par excellence où l'on célèbre la réconciliation entre Haïtiens et Haïti.

(L'orateur poursuit en créole)

Bravo pour notre dixième Département. Haïti est la plus grande richesse des Haïtiens Haïti sera toujours «Chez nous». Rendez-vous «Chez nous». Nous pouvons l'embellir Comme un arc-en-ciel.

(L'orateur reprend en français)

Maintenant, il existe 17,4 %, c'est-à-dire 740 kilomètres de routes pavées. Le reste des routes, soit 2 960 kilomètres en terre battue. Dans 10 ans, toutes les villes principales et secondaires seront reliées par un réseau routier de 2 500 kilomètres de voies pavées. Les nouvelles pistes communales qui seront percées représenteront 3 000 kilomètres. En 1994, il ne reste plus que 1,3 % de couverture forestière. À ce rythme, il n'y aura plus de forêts en Haïti en 1998. Avec

la grande campagne de reboisement que nous allons mettre en place, plus de 6 millions d'arbres seront plantés chaque année. En l'an 2004, le tiers de notre territoire sera alors reboisé. Il va de soi que ce climat de stabilité politique nous permettra de promouvoir la croissance économique. En 1991, la politique économique et la discipline fiscale adoptées par le gouvernement Lavalas ont rapporté 500,2 millions de dollars en recettes douanières, recettes internes et transfert des entreprises publiques. Une performance dans l'histoire du pays. D'ici à l'an 2004, à un taux de croissance de 10 % par année, les mêmes recettes rapporteront 1 milliard 260 millions de dollars. Au plan monétaire, les résultats étaient aussi satisfaisants : augmentation des réserves de change de 20 millions de dollars, décote de la gourde de 58,7 % à 47,6 %, inflation ramenée de 20 % à 12 %. Que reste-t-il de ces réalisations après trois années de pillage? Le plafond monétaire a été relevé deux fois. L'inflation est estimée à 60 %. La décote de la gourde est de 300 % par rapport au dollar. Les finances publiques sont en banqueroute. Le trésor public a enregistré une perte de 100 millions de dollars pour les années budgétaires 1992- 1994.

D'où le besoin incoercible de cette réconciliation entre Haïtiens et Haïti. Condition sine qua non pour créer un État moderne par la reconstruction de l'économie. Il nous faudra ouvrir l'économie pour attirer des investissements étrangers et fournir des biens à de meilleurs prix aux consommateurs haïtiens. Des relations synergiques s'avèrent indispensables entre le secteur privé et l'État. Au niveau des pays en développement, la dette extérieure accumulée a été multipliée par 15 en deux décennies. De 100 milliards en 1970, elle passait à 650 milliards en 1980 pour dépasser 1 500 milliards en 1992. Le poids de la dette constitue un frein énorme au développement des pays du tiers monde. En 1992, ces pays ont dû assumer un service de la dette de 160 milliards, soit plus de deux fois le montant de l'aide publique au développement. Cependant, on observe des signes d'inversion de cette tendance. Chez nous, les arriérés de paiement s'élevaient à 42 millions en septembre 1993 et passeront à 81 millions en décembre 1994. Dès mon retour, 13 millions seront débloqués comme contribution du gouvernement à l'apurement de ces arriérés. L'établissement d'un État de droit implique aussi la réconciliation entre Haïtiens et Haïtiens. Citoyens d'un pays où tout homme est un Homme. Égaux devant la loi. L'administration d'une justice saine nous épargnera le cycle infernal de la violence et de la vengeance. Aujourd'hui, la population haïtienne n'a pas accès au système de justice. Pour nos 565 sections communales, il n'existe que 174 tribunaux de paix et 300 avocats. Or, la règle du droit demeure un outil indispensable à la construction du monde auquel nous aspirons pour l'an 2004. D'ici là, chacune des sections communales devra posséder son tribunal de paix.

Le nombre d'avocats doublera pour atteindre le chiffre de 600. Un système judiciaire réformé, secondé par une police civile nationale indépendante, forte de 10 000 agents rendra confiance

au citoyen. Ainsi, la restauration de la démocratie apportera respect et justice pour tous. En 2004, après 10 ans de bonne gestion démocratique, nous devons parvenir à une société civile structurée où le pain de la tolérance se partage entre partis politiques, parlement, élus locaux, syndicats, organisations socioprofessionnelles, paysannes, populaires, communautés ecclésiastiques de base, protestants, catholiques et vodouisants, coopératives et organisations non gouvernementales. Au seuil du troisième millénaire, le principe «One man, one vote» ne peut qu'accélérer la marche démocratique à l'échelle planétaire. Entre la moitié et les trois quarts de la population mondiale vit dans le cadre de régimes relativement pluralistes et démocratiques. En 1993, des élections ont été organisées dans 45 pays, parfois pour la première fois. Chez nous, en l'an 2004, nous aurons déjà réalisé quatre élections municipales, six élections législatives et trois élections présidentielles. L'administration publique se sera déjà renforcée par la modernisation des ministères et des institutions publiques. La vie politique sera plus active au niveau local car la majorité des décisions importantes seront prises à partir des 565 sections communales et des 135 communes.

Monsieur le Président, distingués diplomates, distingués délégués, chers amis de la communauté internationale, grâce à votre soutien et à la détermination du peuple haïtien, nous verrons bientôt ce lendemain meilleur. Créée pour éviter au monde le fléau d'une nouvelle guerre mondiale, l'Organisation des Nations Unies a vu au fil des ans son rôle s'élargir et ses responsabilités devenir de plus en plus importantes dans un univers international complètement différent. Alors que nous sommes réunis dans le cadre de cette quarante-neuvième session qui prélude à la commémoration du cinquantenaire de notre organisation, je formule des vœux pour qu'elle puisse toujours répondre efficacement aux défis nouveaux qui se présentent au monde. Peuple haïtien, vous, jeunesse d'Haïti, semences de notre fierté et de notre dignité, soyons tous, pour sauver notre Haïti chéri, tous unis sous le palmiste surmonté du bonnet de la liberté et ombrageant de ses palmes ces mots écrits en lettres d'or : «L'union fait la force». Notre univers est en expansion. Les 100 milliards de galaxies qui le composent s'éloignent de plus en plus au moment où nous, Haïtiens, Haïtiennes, nous nous rapprochons de plus en plus : «Réconciliation entre tous et justice pour tous». Décrivant une ellipse autour du soleil, la Terre file à 30 kilomètres à la seconde. Puisse la terre d'Haïti tourner autour du soleil de la justice à une vitesse proportionnelle. Tous au rendez-vous de la réconciliation; tous en marche vers l'an 2004 pour le bicentenaire de notre indépendance. De bouche à oreille, répandez la nouvelle, sans violence ni vengeance. Laissons-nous gagner par la douceur de la démocratie. Je compte sur vous, vous pouvez compter sur moi. À bientôt, car le jour de nos retrouvailles arrive. Seuls, nous sommes faibles. Ensemble, nous sommes forts. Tous ensemble, nous sommes Lavalas.

5- Discours du bicentenaire de l'indépendance d'Haïti (1804-2004)

Bonne année! Bonne année! Bonne année! Bonne année! Bonne année!

« Sa fè konbyen fwa? 5 FWA (foul la- la foule) »

Mèsi! Excellence monsieur Taboum Beki, président de l'Afrique du sud et Madame la première dame de l'Afrique du sud. Excellence monsieur Peri Kristi premier ministre de Bahamas. Excellence monsieur le premier ministre Yvon Neptune de la République d'Haïti et Madame. Excellence monsieur Rajodia vice-président du Suriname.

Distingués membres du cabinet ministériel. Monsieur le président de la cour de cassation. Honorable président du sénat et honorable sénateur de la République. Honorable président de la chambre des députés et honorable député de la République. Honorable député du congrès américain Maxime Watters. Monsieur le président du Roan des examens de la République de Chine Taiwan. Monsieur le secrétaire générale adjoint de l'OEA. Distingués chefs et membres des délégations étrangères. Honorable député du parlement français . Distingués membres des grands corps de l'état. Excellence monsieur le nonce apostolique, Monseigneur Gloneck envoyer extraordinaire du Vatican. Excellence monsieur le nonce apostolique Monseigneur Luigi Bradzi.

Distingués membres du corps diplomatiques. Distingués membres du corps consulaires Monsieur le directeur général de la FAO. Messieurs les maires de Port-au-Prince. Autorités civils religieuses et policières. Cher Dany GLOVER. Chers compatriotes du 10eme département. Chers concitoyens, chères concitoyennes. Mesdames, mademoiselle, messieurs, la première dame et moi que nous sommes heureux de vous accueillir au nom des pères fondateurs de la patrie. Au seuil de ce premier janvier 2004, nos cœurs vibrent aux rythmes de la liberté. Que l'écho de ces vibrations retentissent en applaudissement patriotique. « Ochan e bravo pou zansèt nou yo ». À Jean Jacques Dessalines Legrand, à Toussaint Louverture le génie de la race, à Pétion, Christophe, aux vaillants soldats et à tous les héros de l'Indépendance, rendant un vibrant hommage. Et à vous sœurs et frères des caraïbes, de l'Amérique, de l'Afrique, de l'Europe et de l'Asie, à vous tous amoureux amoureux de la liberté, bonne fête et bienvenue à cette symphonie universelle de la liberté.

Bonne année 2004!

« Shalom pou Haiti 2004 fois pi bèl ». Bonne année; bonne année; bonne année; bonne année; bonne année! « Sa fè konbyen fwa? 5 FWA. Konbyen dwèt nou gen nan men nou? 5 DWAT Konbyen dwat ki gen nan men goch la? 5 DWAT. Konbyen fwa m di n bòn ane? 5 FWA. Pou konbyen ane? 5 AN » 5 ans! What in honor to welcome all of hours special guest let's give them another home welcome. Ann di yo, happy new year, happy new year! En chinois, ... bonne année! En chinois, ... bienvenue! Feliz año Nuevo que alegria estar como ustedes hermanos y hermanas. « Lontan anvan 1804, bato kite sot an afrik te pote esklav, jodia bato afrik di sid pote pwisans, libète pou jayi nan 200 zan libète ». A vous donc, mon frère president Mbeki et madame, à la ministre zouma, à tous les membres de la delegation de l'Afrique du sud, à tous nos soeurs et frères de l'Afrique sannibonamni, bonjour en langue Zulu. sannibonamni, sannibonamni! Siakoa mukemla, bienvenue en langue zulu. Signi sisela uniaka umucha, nous vous souhaitons une bonne année! Siaye tamdai Africa, nous aimons l'Afrique! Uk kolokwi Africa, paix à l'Afrique!

Chers concitoyens, distingués invités, à l'aube de cette nouvelle année, nous sommes heureux de célébrer un bicentenaire de liberté pour un millénaire de paix. Oui, proclamons-le en Cœur un bicentenaire de liberté pour un millénaire de paix. Au-delà de 1804, les racines haïtiennes ce sont toujours plonger à la source d'une histoire d'amour, amour de la liberté, d'où les pages glorieuses de notre histoire qui ne peuvent s'écrire qu'en lettre d'or. En effet, Il y a 25 000 années, la terre d'Haïti accueillit les premiers fluts migratoires de l'Amérique du nord. De l'année 6000 à l'année 4000 ce fut l'arrivée des sibonney puis les Arawak, Tainos, Caraïbes, Indiens, Espagnoles, Anglais, français et bien évidemment dès 1503 nos sœurs et frères africains réduites en esclavage mais toujours en marche vers la liberté. Valeurs universelles, cette liberté transcende couleur, race et frontière. Dans l'antiquité, les premiers esclaves étaient Presque toujours des blancs, les Égyptiens, puis les carthaginois furent les premiers à posséder des esclaves noirs, à l'apogée de l'empire romain, donc au 2eme siècles après Jésus Christ on comptait à Rome 400 000 esclaves blancs pour nourrir 20 000 citoyens soit 20 esclaves pour un colon. Cette barbarie se prolongeait à travers l'Afrique dont le sang allait nourrir l'Amérique et l'Europe, ce fut une monstrueuse transfusion sanguine. Bien sur l'esclavage est un crime contre l'humanité. Chers concitoyens, chères concitoyennes, distingués invités, chers amis, en 3 siècles environs 15 000 000 africains ont été transporter comme du bétail a fond de cale à travers l'océan atlantique. Au début du 17eme siècle, l'Afrique ne comptait que de 80 000 000 d'habitants, quelle génocide, traite des noirs ou traite génocidaires. Mais, mais, mais! Tenez-

vous bien! Ici, ici! Je le redis, ici, en 1804 dans la nuit de l'esclavage surgit un soleil de liberté, un soleil en plein minuit. Un soleil en plein minuit, le soleil de la liberté. « Ki donk, baton an chanje bout. Baton an chanje bout. Yo pa nan mawon ankò! Yo pa nan mawon ankò! Pwiske zansèt nou yo pat nan mawon ankò, moun ki pa vle nan mawon ankò leve 2 men anlè pou lemond antye wè ». Mèsi! Bese men silvouplè! « Pwiske nap prepare'n avèk opozisyon an, sosyete sivil la pandan ane 2004 la pou'n al nan eleksyon, ann fè yon mòd eleksyon la pou'n leve 2 men'n anlè si nou pa vle al nan mawon ankò. Moun ki pa vle nan mawon ankò nap vote nap leve 2 men nou anlè. Gade dè milye de moun, santèn de milye de moun ».

Que c'est beau! Que c'est grand! Applaudissons le peuple Haitien! Applaudissons les Haïtiens du 10ème departement! Applaudissons les Haïtiens de la diaspora qui sont ici avec nous! Applaudissons « tout peyizan nou yo, tout sè nou yo ki nan mòn yo, tout malere yo, tout pòv yo, tout rich yo, entelektyel, analfabèt, politisyen, opozisyon, sosyete sivil, sektè prive, tout pep ayisyen san distenksyon. Bravo pou yo, chapo pou yo, bradsou bradsa, akolad fratènèl ». Que c'est beau, que c'est grand d'être unit! Que c'est beau, que c'est grand de s'aimer! Que c'est beau, que c'est grand de cultiver la liberté, la tolérance, la paix, l'amour! « Vive Gonayiv! Vive Gonayiv, viv pòt latinonit, viv gonayiv! Èske nou vle al gonayiv? WI. Èske'n ta renmen al gonayiv? WI. Repete gonayiv 5 fwa pou mwen ».

Gonayiv! – (Gonaïves) Gonayiv! Gonayiv! Gonayiv! Gonayiv! Mèsi!

« Jan nou te dil talè a, baton an chanje bout e fatra baton ki donk, Toussaint te gen rezon'l di » : En me renversant à Saint Dominique on a abattu le tronc le l'arbre de la liberté mais il repoussera car ses racines sont profondes et nombreuses. Depi kod lonbrit endepandans lan koupe nan gonayiv jou 1 janvye 1804 la, ayiti se manman libète. Autrement dit, la premiere République nègre du monde est et demeure le pivot géographique de la liberté des noirs. « Wi, ayiti se manman libète, tout manman se manman, manman pòv kòm manman rich. Tout manman se manman. Nou tout pitit ann fè youn pou aplodi ayiti manman nou, ayiti manman libète. Premye janvye 1804 manman ayiti akouche libète a poun viv lib e libè, egal ego kòm frè ak sè. Jodia premye janvye 2004 nou vin kourone manman nou ak lorye rekonesans, paske nèg ak nègès dayiti se pitit zantray diyite. Onè respè pou ayiti manman libète, ochan e bravo pou zansèt nou yo ». Chers compatriotes, distingués invités, chers amis, à travers ce bicentenaire, nous célébrons aussi la seule révolution d'esclave victorieuse de l'histoire. La seule; la seule; la seule! « A travè lemond antye, sa pa janm fèt sof isit an ayiti. Ayiti piti men nan laboratwa libete, ayiti se yon pi piti pi rèd. Nou pa sezi wè kijan endepandans nou ponpe yon epidemi libète nan amerik la ». En peu de temps la contagion révolutionnaire anti esclavagiste est

propager à travers le continent. « An 1806 nou sonje kijan papa Dessalines bay Miranda ki te sot venezwela 15 bato, 500 nèg vanyan, gwo zam lagè chaje ak bal plis ekipman yon enprimri pou al libere esklav nan peyi venezwela, kolonbi, ekwatè. Konsa tou vil okay akeyi simon Bolivar e Pétion pral ba'l zam, rad, manje, respè ak rekonfò moral pou al libere esklav nan lòt peyi. Se konsa drapo venezwela fèt isit nan jakmel, le bolivar ajoute yon moso twal jòn sou ble e rouj pa nou an. Atik 3 konstitisyon 1 an di, depi yon eslav pile tè ayiti ou lib. O etazini se menm epidemi libète a ki blayi nan savanna lè zansèt nou te al pote kole ak ameriken nan fè solidarite e nan vèse san yo pou endepandans peyi etazini, one respè pou yo, san viktwa revolisyon nou an etazini patap gen lwizyàn e san lwizyàn, etazini patap etazini sal ye jodia. Rezon, lwizyàn nan epok sa sete prèske mwatye teritwa etazini, donk pou listwa, pou laverite e pou lonè, 2 repiblik ki pi ansyen nan kontinan an ayiti ak etazini gen yon bèl bèl chapit solidarite pou nou ekri ansanm. Kouto pa grate manch li, se de bon ki fè bonbon. Se de bon ki fè bonbon. konbyen bon ki fè bonbon? 2. Konbyen bon ki fè bonbon? 2. se 2 bon ki fè bonbon! Etazini ak ayiti le youn bon ak lòt, nou toulède nap fè yon bonbon demokratik ».

« Apre 1804, se te gèp, gèp, gèp! Apre 2004 fok se myèl, myèl, myèl! Oubyen fòk se siwo myel pou tout moun san distenksyon. E kòm nou gen fyèl fò'n jwen myèl anvan'n rive nan syèl. Apre 1804 se te gèp, gèp, gèp! Yon ze gèp bay 300 ti gep. Apre 2004 fòk se myèl, myèl, myèl! Yon rèn myèl, bay 1500 ze chak jou. E myèl tèmit bay 30 000 ze chak jou. Donk, yon LAVALAS myèl pou tout moun san diskenksyon. Chers amis en un mot, si avan 200 zan se te gèp, apre 200 zan fok se myèl ». Dans ce contexte avons-nous la joie de célébrer un bicentenaire liberté pour un millénaire de paix. D'où notre volonté de travailler ... pour l'actualisation des objectifs du millénaire. Pour le pays pour les ancêtres, marchons unis et proclamons la déclaration du bicentenaire. A savoir, construire une nouvelle Haiti c'est possible, car l'union fait la force. L'union fait la force! L'union fait la force!

Nan plas 21 kout kanno, deklarasyon bisantnè a gen 21 pwen. Wi, yon deklarasyon an 21 pwen an atandan 21 milya restitisyon an.

- 1- Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans Durant ces dernières années est passer de 125 pour 1000 à 110 pour 1000. En 2015 ce taux devra se situer en dessous de 40 pour 1000. C'est possible, car l'union fait la force.
- 2- En l'an 2000 le pourcentage de nouveau-né présentant une insuffisance pondérale à la naissance a été de 28%, ce taux estimer aujourd'hui à 19% doit passer à 5% en 2015. C'est possible, car l'union fait la force.

- 3- De 1993 à l'année 2003 le taux du fléau de la malnutrition est passer de 63% à 51%. En 2015, il doit passer de 51% à 25%. C'est possible, car l'union fait la force.
- 4- En 2003 le taux de mortalité maternelle est 520 pour 5000 naissance vivante. D'ici 2015, ce taux devra passer à 150 pour 1000. C'est possible, car l'union fait la force.
- 5- Au cours de ces 3 dernières années, nous avons pus stabiliser l'infection du VIH/SIDA en Haïti. Le taux de prévalence est de 6.1% à 5%. D'ici 2015, il faut passer de 5 à 1%. C'est possible, car l'union fait la force.
- 6- Le taux net de scolarisation au cours des 3 dernières à augmenter de 67.8% à 72%. En 2015 ce taux doit passer de 72 à 95%. C'est possible, car l'union fait la force.
- 7- La campagne d'alphabétisation devra bien avant 2015 nous conduire à l'éradication de l'analphabétisme. C'est possible, car l'union fait la force.
- 8- En 1992, nou te genyen 1500 lekòl piblik fondamantal premye ak dezyèm sik nan tout peyi a. jodia, nou genyen 1200 gras a LAVALAS. Nan lane 2015, nou pap genyen Selman 1200 nap genyen 1700 lekòl. C'est possible, car l'union fait la force. Èske nou kwè linyon fè lafòs? Èske nou dakò ke linyon fè lafòs? Leve 2 men anlè ak tout ke nou repete: LINYON FE LA FOS
- 9- 190 zan nou genyen Selman 34 lise. Jodia, nan 200 zan nou an olye de 34 nou genyen 138 gras a LAVALAS. Nan lane 2015 olye de 138 nap genyen 276 lise. C'est possible, car l'union fait la force.
- 10- Aujourd'hui en énergie électrique, nous sommes parvenus à 155 mégawatts malgré l'embargo économique. D'ici 2015 nous pourrons passer de 155 à 355 mégawatts. C'est possible, car l'union fait la force.
- 11- Téléphone, d'ici 2015 nous aurons non 112 000 lignes de services mais au moins 150 000. C'est possible, car l'union fait la force.
- 12- Aujourd'hui seulement 43% de nos concitoyens ont accès à l'eau potable en milieu rural et 48% en zone métropolitaine. D'ici 2015 ce taux passera de 48 à 75%. C'est possible, car l'union fait la force.
- 13- Au cours de ces 200 ans, les routes intercommunales, Rurales, et nationales n'atteignent que 4500 km. La projection pour 2015, se situe aux environs de 6500 km. C'est possible, car l'union fait la force.
- 14- La couverture forestière actuelle du pays est de 1% soit 30 000 hectares. Cette couverture sera doublée en 2015, avec 45 000 000 d'arbres plantes ou régénères naturellement. C'est possible, car l'union fait la force.
- 15- D'ici 2015, la réforme agraire doit être dynamiser pour gestion et une distribution équitable des 200 000 hectares de terres de l'état. C'est possible, car, l'union fait la force.

- 16- Au cours de ces dernières années, la moitié de la population est victime d'insécurité alimentaire. En 1993, ce taux était de 63%. En 2015, nous pouvons passer de 63 à 32%. C'est possible, car l'union fait la force.
- 17- Vu les avantages offerts par la nouvelle loi sur les hommes franches et le code d'investissement. D'ici 2015, dans un climat de stabilité politique, de sécurité pour tous et de bonne gouvernance. Les investissements directs étrangers pourront atteindre plus de 400 000 000 de dollars américains. C'est possible, car l'union fait la force.
- 18- Les actifs de 70% de nos pauvres évaluer à 5.2 milliards de dollars américains en 1995 peuvent être supérieurs à 8 milliards en l'année 2015. C'est possible, car l'union fait la force.
- 19- Plus d'un millier de logements sociaux ont été construits et distribués au cours des années 2002 et 2003. En 2015, plus de 10 000 nouveaux logements sociaux seront disponibles. C'est possible, car l'union fait la force. Si on a distribuer 1 milliers de logements sociaux en l'année 2002 et 2003. An 2015 nap distribye plis pase 10 000. C'est possible, car l'union fait la force.
- 20- Plus de 54 places publiques ont été construites ou aménager au cours de ces 3 dernières années. En 2015, nou pap genyen Selman 54 plas piblik nap genyen pou pi piti 216 plas piblik gras a LAVALAS. C'est possible, car l'union fait la force.
- 21- Entre 1990 et 2000 la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté en Haïti a été ramener de 60% a 56%. En 2015, ce taux devra passer de 56 à 28%. C'est possible, car l'union fait la force.

« Pandan mtap bay 21 pwen ki nan deklarasyon bisantnè a, m tandè plizyè nan nou ap di: gonaiv, gonayiv, gonayiv, gonayiv. M santi gonayiv nan kè nou, m santi gonayiv nan san nou. Èske se vre ? WI Èske nou renmen gonayiv ? WI Èske nou fyè paske se la lonbrik endepans lan te koupe ? WI Èske nou solidè avèk tout pitit gonayiv? WI. Tout moun ki deyò a, santèn de milye si nou solidè ak gonayiv, 2 men anlè, 2 men anlè pou tout moun kapab we. MESI! Nan tèt ansanm avèk gonayiv, nan tèt ansanm avèk tout ayisyen ki lotbò dlo, nan tet ansanm avèk tout ayisyen ki bo isit. Deklarasyon bisantne sa ap pèmèt ke moun anba ap resi monte, dezyèmman moun anba ak moun anwo va monte pi wo, twazyèmman ansanm ansanm si'n pa monte asansè ekonomik nap monte nan eskalye ekonomik lan kanmenm. Se pou sa menm nou konstwi moniman 200 zan libète sa. Moniman sa genyen 200 mach eskalye, 200 marches de l'histoire d'Haïti, 200 marches de liberté, 200 marches vers l'égalité, 200 marches de fraternité, 200 marches vers la réstitution ».

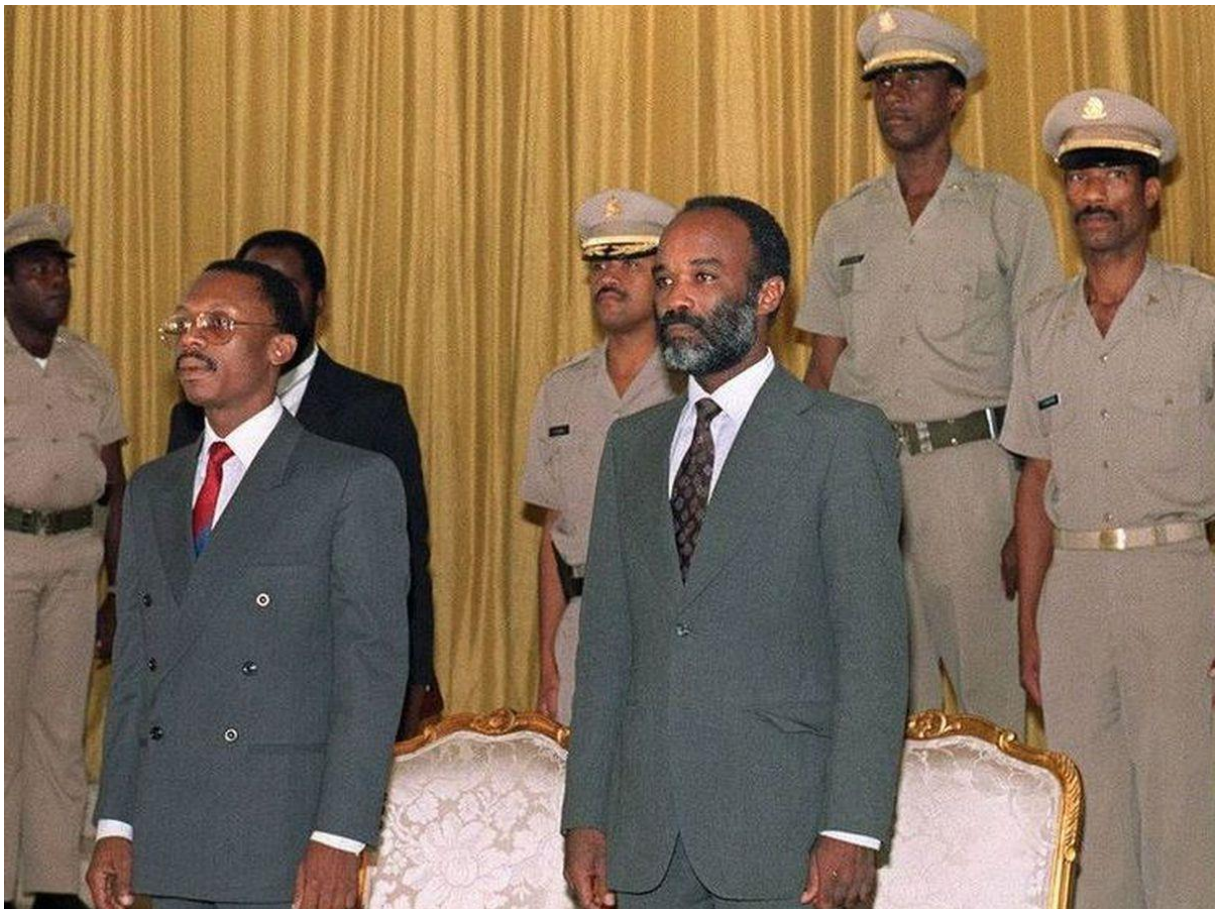
Chers concitoyens, chères concitoyennes au-delà de leurs morts, les héros de l'indépendance émettent des ondes libératrices. Plus, c'est ondes libératrices se propager à l'image des rayons lumineux, soit à 300 000km/s. A eux donc, respect et gloire et à nous leurs dignes fils respect, restitution et réparation pour une civilisation de paix.

SIABONGA, Merci !

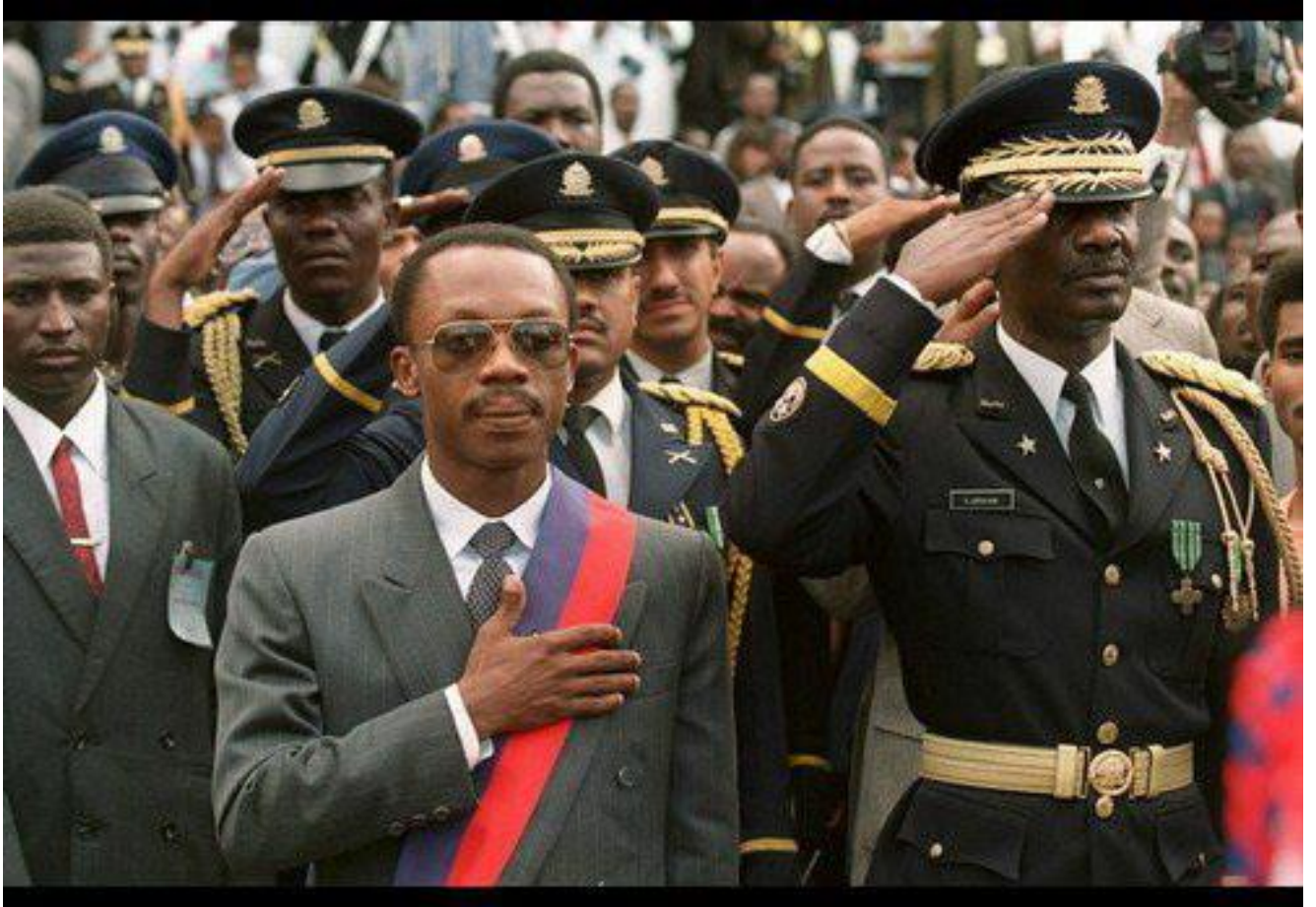
4. Images des différents moments forts dans la vie politique d'Aristide.



@ Le président Jean Bertrand Aristide et le général Raoul Céderas lors de sa 1ère investiture le 7 février 1991.



@Président Aristide et son 1er ministre, René Préval lors de sa prestation de serment au parlement le 7 février 1991.



Le président Aristide entourer des hauts gradés de l'armée d'Haïti chantant l'hymne national (la Dessalinienne) le 7 février 1991.



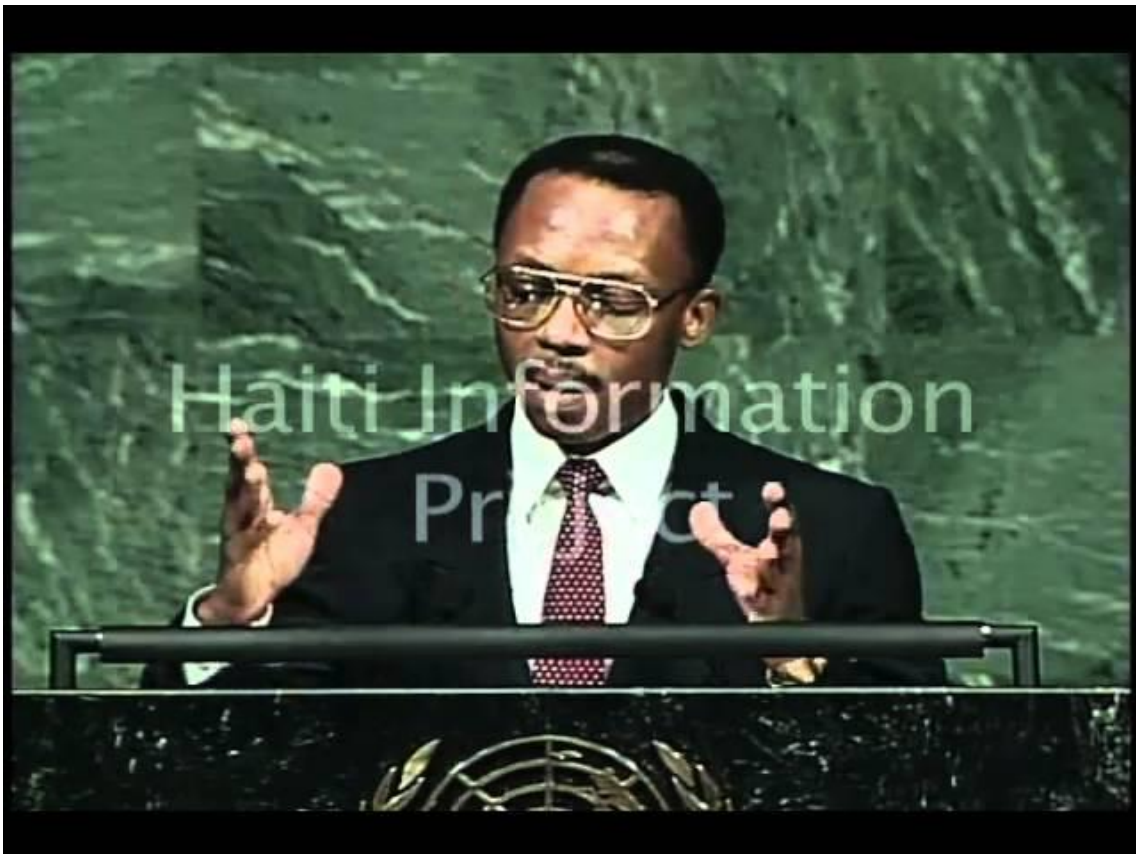
@Jean-Bertrand Aristide entrain de dire la messe dans sa paroisse à Croix-des-missions.



Le président Aristide à la maison blanche remerciant le président américain Bill Clinton, avant son retour en Haïti en 1994.



Le Président Aristide lors de son investiture, le 7 février 2001. À sa droite, le président Sortant René Préal. À sa gauche le président du Sénat de la République M. Yvon Neptune, qui deviendra plus tard son 1^{er} ministre.



Le président Aristide dans son discours aux tribunes des Nations Unies, le 29 novembre 1992.



Le président Aristide lors de son retour le 15 Octobre 1994 accompagnés de missionnaire Américain.



Le président Aristide lors de son retour de l'exil, le 18 mars 2011.

TABLE DES MATIERES

DÉDICACE	2
REMERCIEMENTS	I
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	II
TABLEAUX	III
SOMMAIRE	IV
INTRODUCTION GENERALE	- 7 -
1. Contexte	- 8 -
2. Contraintes et limites	- 9 -
3. Motivations et justifications du choix du sujet	- 10 -
4. Les termes et concepts opératoires	- 13 -
4.1) Analyse	- 13 -
4.2. La sémantique	- 13 -
4.3 Analyse sémantique	- 15 -
4.4 Discours	- 15 -
4.5 Politique	- 17 -
4.6 Le discours politique	- 17 -
5. Problématique	- 18 -
5.1 Problème de recherche	- 19 -
5.2 Questions de recherche	- 20 -
5.3 Hypothèses	- 20 -
5.4 Objectifs de recherche	- 20 -
6. Revue de littérature	- 21 -
7. Cadre théorique et Méthodologique	- 25 -
7. La constitution du corpus	- 27 -
8. Annonce du plan	- 28 -
PARTIE 1 - ÉLÉMENTS THÉORICO-CONCEPTUELS	- 29 -
Chapitre1 : Elements théoriques autour de la sémantique	- 31 -
Section 1 :La sémantique	- 31 -
1.1. La théorie sémantique de J. J KATZ et J. A FODOR	- 33 -
1 .2. La théorie sémantique historico-descriptive de Tullio De Mauro	- 34 -
1.3 Querelle épistémologique : Pour et contre l'analyse sémique	- 35 -

1.4	Crédibilité, émotion, logique	- 37 -
1.5	Stratégie discursive	- 38 -
1.6	Stratégie phraséologique	- 39 -
Section II Conceptualisation et définition des thèmes		- 40 -
2.1	Démocratie	- 40 -
2.2	Élection	- 41 -
2.3	Populisme	- 41 -
2.3.1	Dans le contexte Russe	- 41 -
2.3.2	Dans le contexte Américain	- 42 -
2.3.3	D'autres expériences dans le monde	- 42 -
2.3.4	Caractéristiques du populisme	- 43 -
Chapitre 2		- 45 -
Section 1 : L'approche socio sémiotique dans le contexte haïtien		- 47 -
1,1	La socio sémiotique	- 47 -
1.2	La théorie du signe-fonction de Umberto Eco.	- 48 -
1.3	La socio-sémiotique interactionnelle de Éric Landowski	- 48 -
1.4	La socio sémiotique discursive et énonciative de Andrea Semprini	- 49 -
section 2 : Le contexte culturel haïtien		- 50 -
2.1	Le vodou en Haïti	- 50 -
2.2	La langue créole	- 52 -
2.3	L'usage politique de la langue créole	- 54 -
PARTIE 2 : CONTEXTE SOCIO-POLITIQUE ET LA PRODUCTION DES DISCOURS		- 56 -
Chapitre III –		- 58 -
La crise socio-politique d'Haïti de 1991 à 2004		- 58 -
Section 1 Situation socio-politique d'Haïti 1991-2004		- 59 -
1.1	La transition des militaires	- 60 -
1.2	L'influence de la communauté Internationale, les États-Unis et l'église catholique	- 61 -
Section 2 : Autours des élections : 1990 et 2000		- 65 -
2.1	Le personnage Jean-Bertrand Aristide	- 65 -
2.2	Autours des élections du 16 décembre 1990	- 66 -
2.3	Autours des élections du 21 mai 2000	- 68 -
2.4	Aggravation de la crise	- 70 -
Chapitre IV - L'ANALYSE DU CORPUS		- 72 -
Séction I - Analyse séquentielle du corpus		- 74 -
1.1	Les discours d'investitures	- 75 -
1.1.1	Le discours d'investiture du 7 février 1991	- 75 -
1.1.2	Le discours d'investiture de son second mandat, 7 février 2001.	- 81 -
1.2	Les discours aux Nations-Unis	- 84 -
1.2.1	Le discours du 29 novembre 1992	- 84 -
1.2.2	Le discours du 04 octobre 1994 au 17e séance plénière de l'ONU annonçant son retour pour Haïti.	- 88 -
1.3	Discours du bicentenaire de l'indépendance d'Haïti (1804-2004)	- 92 -
- Section II - Analyse globale du corpus		- 95 -
2.1	De l'ensemble des discours	- 96 -
2.2	Considérations historiques	- 98 -
CONCLUSION GÉNÉRALE		- 101 -
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES		- 105 -
Ouvrages		- 105 -

Articles	- 109 -
Notes de références	- 112 -
ANNEXES	- 114 -
1. Liens vers les discours	- 115 -
2. Discours d'investitures	- 116 -
3. Discours aux Nations-Unies	- 126 -
4. Images des différents moments forts dans la vie politique d'Aristide.	- 148 -
TABLE DES MATIERES	- 153 -